

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l'association
Les Amis de Talleyrand
Château de Valençay, 36600 Valençay

Editorial

par Roland Martinet, président



Chers Amis de Talleyrand,
cher(e)s lectrices et lecteurs,
« 1998 ---- 2008 ---- 2018 » : Tout un symbole
pour nous.

Nous avons le grand plaisir de vous présenter le
dixième numéro annuel du « Courrier du Prince »,
en cette année 2018 qui nous verra fêter le ving-
tième anniversaire de l'association.

Le bel âge dit-on, et plein de promesses pour
l'avenir. Souhaitons-le.

Une satisfaction de constater, en toute hypothèse,
que depuis quelques années, les médias, auteurs
divers et historiens, mentionnent, citent Talley-
rand à maintes occasions fort diverses, en une
tendance qui ressemble à une forme de réhabili-
tation...

Avant d'y revenir, rappelons brièvement nos prin-
cipales actions durant l'année écoulée.

– Votre CA , dont 3 membres ont été réélus à
Chalais, s'est réuni 3 fois avec, à chaque séance, un
ordre du jour copieux dont les points principaux
furent bien évidemment le bulletin, les manifesta-
tions, le voyage à Londres, les AG passée et à venir
et, last but not least, le site internet.

La recherche et mise en œuvre d'actions, en votre
direction comme vers un public plus large, afin de
toujours mieux faire connaître la vie et l'œuvre de

notre personnage, est notre souci premier. Sou-
lignons une fois encore nos difficultés à établir, à
l'avance, un programme suffisamment étoffé, au
moins semestriel sinon annuel.

Nous avons besoin de votre soutien, avec vos re-
lais locaux, pour le bâtir.

Il reste le meilleur levier pour contribuer à l'ar-
rivée, indispensable, de nouveaux adhérents qui
doivent, non seulement pallier les départs, mais
aussi contribuer, par leur nombre, à nous faire
mieux connaître et reconnaître.

Ce nombre d'adhérents pourtant, après une inté-
ressante progression, marque le pas depuis deux
ans à 180.

Les principales actions de l'année :

– 10 conférences par nous-même, ou en partici-
pation.

– Une Assemblée Générale à Chalais, réussie en
une bien chaleureuse ambiance dont ont témoi-
gné certains d'entre vous. Nous réfléchissons bien
sûr à la suivante, en septembre ou octobre pro-
chain à Valençay où nous célébrerons, comme
il se doit, les vingt ans de l'association. Réservez
déjà cette période !

– Un voyage à Londres mené à la satisfaction des
présents malgré la difficulté à atteindre le nombre

minimal de participants,. Un article de notre secrétaire vous en fait rapport.

– La publication, à l'attention exclusive des adhérents ayant une adresse de messagerie électronique, des « lettres d'information aux adhérents » N°10 Mai ; N°11 Juillet et N°12 octobre(spéciale Site internet).

– La représentation de l'association auprès de divers organismes et autorités notamment à Valençay.

– La mise en service, enfin, avec une adresse inchangée, du nouveau site internet de l'association www.amis-talleyrand.org. Il nous faut à présent l'alimenter, le plus régulièrement possible, en réintégrant les fichiers valides de l'ancien site, en créant de nouveaux et en enrichissant son Agenda. Lourde tâche pour son nouvel administrateur.

Ce numéro 10 du « Courrier du Prince », encore bien fourni, est particulièrement honoré par un article de notre ami Emmanuel de Waresquiel :

« Talleyrand, homme des lumières ». Un éclairage (!) particulier.

Un nouveau membre de notre CA nous propose un parallèle entre Talleyrand et Lafayette.

Notre trésorier, maniant la plume comme la calcullette, nous propose un étonnant - et savoureux dit-il- rapprochement...

L'un des membres les plus assidus de l'association et du groupe Facebook nous rappelle d'une part combien les cuisiniers du Prince lui étaient utiles dans son art de la diplomatie, et la célèbre colère de l'Empereur, le 28 janvier 1809.

L'un des fondateurs de l'association, dans sa recherche de précision coutumière, élucide le pourquoi du changement de côté du pied-bot du regretté Claude Rich dans « Le souper », et un fameux cinéophile nous fait part de ses réflexions sur les films « Ridicule » et « Le souper ».

Votre serviteur s'est essayé à rapporter l'incroyable itinéraire de Talleyrand durant la quatrième coalition.

Grand spécialiste de la région, le conférencier de notre dernière AG de Chalais, nous offre un résumé de son docte exposé sur l'origine périgourdine de la famille de Talleyrand.

Le responsable de la rubrique « Dans la bibliothèque » nous propose encore une belle liste d'ouvrages, et quelques anecdotes sous sa plume bien sentie.

L'an dernier, nous nous interrogeons sur les élections française, hollandaise et allemande. L'on peut affirmer que le pire, redouté ici ou là, n'est advenu nulle part. Il semble même, en matière de diplomatie, qu'une voix (et voie !) française, nouvelle, se fasse entendre, et, espérons le, écouter.

Puisse-t-elle contribuer au maintien durable de la Paix de notre continent – comme la recherchait inlassablement le Prince en des temps autrement troublés et guerriers- et à son renforcement au niveau mondial, malgré les quelques bien noirs nuages asiatiques et méditerranéens...

Tel sera notre vœu le plus cher pour l'année nouvelle, joint à ceux, traditionnels, de bonne santé à toutes et à tous.

Talleyrand, homme des Lumières ¹

par Emmanuel de Waresquiel

Talleyrand est beaucoup plus qu'un fils des Lumières. Il personnifie absolument, par son éducation, sa pensée, son esprit et jusque dans son style, les Lumières, avant l'Empire, sous l'Empire et après l'Empire, jusqu'à sa mort en 1838. Il y a là beaucoup mieux qu'une notion d'héritage, il y a une véritable appartenance qui est d'abord générationnelle.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord naît en 1754 en plein siècle de Louis XV. Les premiers volumes de l'Encyclopédie ont déjà commencé de paraître depuis trois ans. Cette même année, d'Alembert entre à l'Académie française, il a trente-sept ans. Voltaire en a soixante. De retour d'Allemagne, il est sur le point de s'installer sur les frontières de la Suisse et publiera l'année suivante son lumineux Essai sur les mœurs et l'esprit des nations. Talleyrand a près de vingt-cinq ans lorsque Voltaire meurt à Paris en 1778. Il y a de fortes chances qu'il l'ait rencontré. Beaucoup plus tard, le 30 mai 1791, il votera avec la majorité de ses collègues de l'Assemblée nationale, le transfert de ses cendres au Panthéon.

Cette même année de la naissance de Talleyrand est presque celle de la mort de Montesquieu (en 1755). L'esprit des lois n'a pas dix ans.



Jean Le Rond d'Alembert par Quentin de la Tour

Cherchez vos livres et vous retrouverez qui vous êtes. Lorsqu'on consulte les six volumes du catalogue de la bibliothèque de Talleyrand à Valençay, d'après son inventaire de 1824, on constate très vite à quel point le siècle des Lumières est présent parmi les différentes sections (sciences, arts et métiers, belles lettres, histoire et géographie) qui se répartissent les trois mille six cent numéros du catalogue ².

Les volumes de l'Encyclopédie, les œuvres complètes de Fontenelle, Beyle, Montesquieu, d'Alembert, Diderot, Voltaire, Helvétius, Condorcet, Condillac, La Harpe, Marmontel sont présents, mais pas Rousseau. Les Anglais aussi font bonne figure : Bacon, Hume en particulier. Les moralistes aussi : Chamfort surtout, que Talleyrand cite souvent dans ses lettres, même s'il a un faible pour les moralistes du grand siècle, La Rochefoucauld en tête. Son amie Claire de Rémusat note dans l'une de ses lettres à son fils Charles, en janvier 1817, que l'Essai sur les Éloges d'Antoine Thomas, publié en 1773 « est un des ouvrages favoris de mon curé » ³.

Bref, l'abbé de Périgord, tout évêque d'Autun qu'il a été, est imprégné de cette culture des Lumières qui l'habite comme une seconde nature.

À tel point d'ailleurs que cette culture de la démonstration, de la clarté et de la raison est certainement ce qui l'empêchera d'être compris, au milieu du XIXe siècle, par la génération qui suivra : celle des Thiers, des Rémusat et des Sainte-Beuve, des George Sand et des Victor Hugo. Ce sont eux qui les premiers le jugeront, et ils le jugeront à l'aune d'une culture romantique qui n'est certainement pas la sienne. Comment comprendre un homme dont l'esprit, les rites et le style diffèrent tant de ce que seront l'esprit, les rites et le style du XIXe siècle ?

Les acteurs politiques comme les écrivains du romantisme ne pouvaient en effet pas saisir grand-chose, sinon les trahisons et les reniements, de cet homme qui avait traversé la Terreur en bas de

¹ Ce texte d'Emmanuel de Waresquiel a été publié en 2011 par CNRS Editions dans les « Dernières nouvelles du Diable ».

² Archives départementales d'Indre-et-Loire.

³ Correspondance de Charles de Rémusat, II, p. 408, lettre de Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, Paris, le 28 janvier 1817.



François-Marie Arouet, dit Voltaire par de la Tour

soie et perruque poudrée, sans jamais donner le sentiment d'en avoir été touché. À l'opposé, eux portent le grand drame de la Révolution française comme une douleur. Il y a là une véritable rupture générationnelle.

« J'ai cru et j'ai pleuré », écrit Chateaubriand au début de son *Génie du christianisme*. Avec Talleyrand, il en va tout autrement. On se souvient de l'un de ses mots les plus célèbres : « Qui n'a pas connu les années qui ont précédé la Révolution ne sait pas ce que c'est que la douceur de vivre ». Cet optimisme mesuré, cette distance à la fois polie, attentive et critique par rapport aux événements, est bien celle des Lumières comme elle est et restera celle de Charles-Maurice de Talleyrand. Mais il faut s'entendre sur le mot. Les Lumières sont multiples. Talleyrand est l'homme de la première génération des Lumières, celle de la première moitié du XVIII^e siècle, pas de la seconde. Avec lui, la raison l'emporte sur les sentiments, le calcul des possibles et la mesure sur l'utopie.

Il en va de même du côté de sa pensée et de sa vision politique. L'équilibre, la modération, la mixité politique que Talleyrand défendra toute sa vie sont bien des idées façonnées par les Lumières, du côté de Montesquieu plus que de Rousseau certes, mais par les Lumières quand même. L'État plus que la nation, la raison plus que les sentiments, la liberté plus que l'égalité, on est là au cœur d'une réflexion politique portée par les grands philosophes de la première génération des Lumières, qu'ils soient français ou anglais. Si les Lumières sont ce qui a contribué au milieu du XVIII^e siècle à ce que l'on pourrait appeler la formation, pour

la première fois en France, d'un espace public du politique, alors Talleyrand en est aussi l'héritier le plus célèbre, y compris sous l'Empire. Des débuts de la Révolution à la Restauration, il s'est voulu le défenseur obstiné des libertés, de toutes les libertés, de réunion, de presse, de confession. Il combat pour elles à la tribune de l'Assemblée nationale, en parlant par exemple en faveur de la citoyenneté des juifs de Bordeaux, comme il combattra encore pour elles trente ans plus tard à la tribune de la Chambre des pairs sous la Restauration. « Il y a quelqu'un – disait-il en 1821, au cours de l'un des débats restés célèbres sur la liberté de la presse – qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Rousseau, c'est l'opinion. »

Dans son esprit, un État n'est fort que s'il est capable d'admettre l'intrusion du temps dans ses institutions et dans son organisation. Le temps, pour lui, c'est bien cette opinion publique à l'œuvre de part et d'autre de la Révolution, qui exige d'être représentée, qui oblige les gouvernements à adapter constamment leurs principes et leur action aux évolutions des nations. La souveraineté, ses légitimités en sont forcément modifiées d'autant. Là encore, on est plus près de Montesquieu que de Rousseau. La légitimité que Talleyrand défend très diplomatiquement en 1804, victorieusement en 1814, est mixte. Elle repose à la fois sur l'Histoire et sur l'opinion, sur l'héritage et sur la représentation.

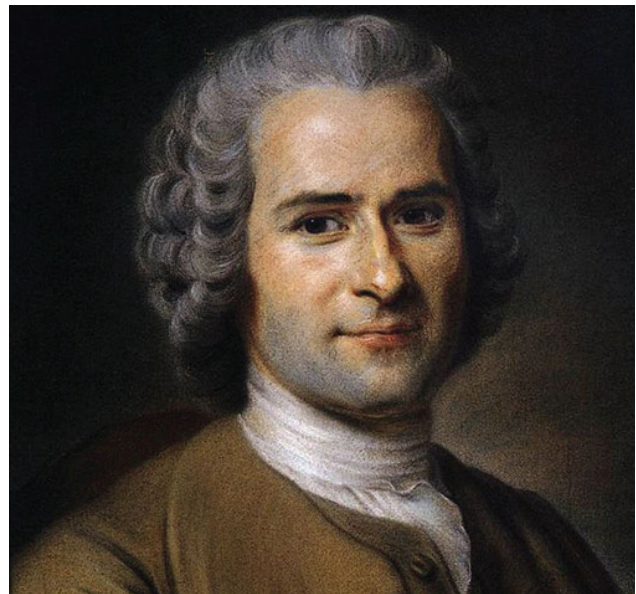
Du respect de cette mixité découle ce qu'il appelle la « balance », l'équilibre des pouvoirs, entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Le régime idéal de Talleyrand, calqué sur le modèle anglais qu'il considérait comme le *nec plus ultra* de ce que pouvait offrir la « civilisation » à l'époque, ce régime qu'il échouera à faire advenir en 1804 avec Napoléon mais dont il sera un peu l'un des pères fondateurs en 1814, c'est bien un régime de monarchie constitutionnelle, celui d'un monarque capable de composer avec une représentation nationale. Les droits du roi et les droits de la nation.

Ici, la raison n'exclut pas le pragmatisme ni la souplesse. Lorsque Talleyrand conseille à Danton dès le mois de septembre 1792, de « travailler à la perfection de nos institutions » plutôt que de songer à conquérir des territoires nouveaux, il sait que la machine de l'État est fragile et qu'il faut travailler constamment à faire qu'elle ne verse pas dans le fossé de la division, de la guerre ou de la révolution. La recherche du point d'équilibre d'un État,

l'adéquation idéale d'une population, de ses ressources, de sa richesse, de son économie à ses institutions, sont au cœur de la science comme de la sagesse politique telle que la pense Talleyrand. Une constitution, croit-il, n'est pas « une tente dressée pour le sommeil » pour reprendre la belle expression de son ami Pierre-Paul Royer-Collard. De là à ce qu'il faille qu'elle soit courte et obscure, selon une autre expression qu'on lui a souvent prêtée, il n'y a qu'un pas ! Les droits plutôt que la loi. Ici aussi, on est plus proche de Montesquieu et des Anglais que de Condorcet et de Rousseau. On se souvient de sa réponse à un préfet qui se vantait devant lui d'être très à cheval sur la loi. Il ne lui avait laissé aucune chance. « Vous devez monter une fière rosse ! », lui avait-il répondu, glacial et impassible.

La pensée des Lumières a donné lieu à toutes sortes de systèmes politiques qui seront tour à tour expérimentés au cours du XIXe siècle. Talleyrand aura été, parmi d'autres, l'un de ces expérimentateurs politiques, plus pragmatique et indulgent que les autres peut-être. Les uns et les autres diffèrent, mais ce qui rapproche tous ces héritiers des Lumières, ce qui constitue leur plus petit dénominateur commun, c'est cette conviction pleinement partagée par Talleyrand que le progrès et le bonheur humain sont possibles, par le travail et par la connaissance. Cet optimisme, quoique légèrement teinté de désabusement à la fin de sa vie, est véritablement ce qui fait courir Talleyrand, ce qui nourrit sa soif de curiosité, ce qui lui fait prendre des risques. C'est bien là que réside en lui l'esprit des Lumières, lorsqu'il s'intéresse à la fois aux sciences et aux arts, à l'architecture et à la botanique, au commerce, à l'industrie et aux finances.

Lorsqu'il propose tour à tour à l'Assemblée nationale, un plan d'éducation nouveau pour la nation, en parallèle de celui de Condorcet, la rationalisation du système métrique, la liberté de commerce et des échanges, les conditions viables de l'introduction du papier-monnaie dans le pays. Il est là tout à fait dans ce rôle de l'homme multiple, de l'homme universel auquel ont tant rêvé les philosophes des Lumières. Avant même la Révolution, le jeune abbé de Périgord travaille au traité de commerce de 1787 avec l'Angleterre, collabore auprès de Calonne aux plans de réformes fiscales du royaume, imagine et participe à la création d'une future banque nationale, la caisse d'Escompte, investit dans les so-



Jean-Jacques Rousseau par Quentin de la Tour

ciétés en participation les plus modernes, comme les mines de charbon d'Anzin. Il appartient probablement à une loge maçonnique, même si on n'en a pas la preuve formelle, il fonde en septembre 1789, avec d'autres, la « Société des amis des arts » qui initie les premières règles modernes de ce qui deviendra par la suite le marché de l'art, il soutient l'activité des entrepreneurs les plus divers, comme par exemple le célèbre pépiniériste Jacques-Louis Descemet dont il est l'un des clients principaux en 1789 et qui plus tard créera une rose au nom de sa nièce Dorothee de Dino. On pourrait multiplier les exemples.

Avec lui disparaît en 1838 une génération dont on ne retrouvera plus jamais les caractéristiques si spécifiques de ce que l'on pourrait presque appeler, par analogie avec le XIIIe siècle, « le beau XVIIIe siècle » : le goût de la connaissance, de la méthode et du détail, la croyance en l'individu – sa liberté, son libre arbitre – plus qu'en la communauté, la fascination enfin pour l'unité – de l'État, de son organisation – aux dépens des particularités, des anciennes coutumes et autres franchises d'Ancien Régime, de l'exceptionnel.

S'il a été lui-même exceptionnel, c'est bien pour avoir contribué pour une bonne part, de l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet en passant par le Consulat et l'Empire, à ce qui a fait un peu de cette « exception française » de nos deux derniers siècles : l'indivisibilité des citoyens, l'uniformisation et la centralisation de la machine administrative, la rationalisation des techniques et des moyens dont elle doit pouvoir disposer.

Talleyrand et La Fayette

L'homme aux 13 serments ou l'homme à un seul serment qu'il n'a pas pu tenir ?

par Daniel Haumont

La Fayette (1757-1834) et Talleyrand (1754-1838) : contemporains nés sous Louis XV, sont morts sous Louis-Philippe. Ils ont vécu des événements historiques depuis le règne de Louis XVI, en traversant la Révolution et l'Empire, puis les règnes de trois rois, que peu d'hommes ont eu l'opportunité de vivre. Ils l'ont fait en jouant des rôles politiques sous plusieurs régimes, en accord ou en désaccord avec ces régimes. Leurs rôles furent historiques, même si ce ne furent pas les tout premiers rôles puisqu'ils n'ont jamais disposé du pouvoir exécutif en France ; néanmoins, leurs rôles furent fondamentaux.

La Fayette et Talleyrand sont deux hommes nés nobles sans toutefois appartenir à la grande noblesse de la France de Louis XV. A priori, rien ne les destinait à des vies hors du commun. Ce sont les événements et leurs décisions d'implication personnelle qui vont peu à peu forger leur destin. Leurs qualités et leurs défauts les amèneront à commettre des erreurs de jugement qu'ils paieront parfois cher.

Partisans de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, dès 1789, La Fayette et Talleyrand voulaient que Louis XVI soit un Monarque s'appuyant sur une Constitution comme l'Angleterre l'était depuis 1688 et la « Glorious Revolution » de Guillaume d'Orange et de la reine Marie II accédant ensemble au trône après l'éviction par le Parlement du roi « trop » catholique Jacques II. Même si la Révolution anglaise ne fut pas aussi pacifique que l'Histoire anglaise la décrit, la comparaison avec celle de 1789 en France ne laisse aucun doute.

Le parallèle entre les deux hommes a pour objectif de répondre à la question ; lequel des deux fut le plus utile à la France quand on a fait le bilan de leur longue vie extraordinaire ?

Leur vie d'adulte commence avec l'arrivée de Louis XVI sur le trône en 1774.

Acte 1 : Avant 1789

Avant 1789, ils ont mené des carrières militaire et diplomatique pour Gilbert du Motier de La Fayette et ecclésiastique et financière pour

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

La Fayette était riche, très riche, à 20 ans; après avoir hérité de la fortune de sa famille maternelle bretonne, il était probablement à 20 ans à la tête de l'une des plus grandes fortunes de France. De plus, à 17 ans, il avait épousé une demoiselle de Noailles avec une dot substantielle. Il pouvait largement autofinancer son ambition. Il lui restait à trouver une cause. Ce fut celle des « Insurgents » américains. C'est à Metz où il était en garnison que, lors d'un diner auquel assistait le Duc de Gloucester, frère du Roi du Royaume-Uni, il découvrit cette cause et se prit de passion pour elle.

Talleyrand ne disposait pas de fonds et il rêvait d'obtenir un évêché qu'il n'obtiendra, qu'à 34 ans, en 1788 à Autun, ville où Joseph et Napoléon Bonaparte avaient étudié quelques années auparavant. Cependant il avait obtenu un certain nombre de charges ecclésiastiques rémunératrices, en particulier celle d'Agent Général du clergé à 26 ans où il put parfaire sa culture financière et montrer son talent. Fréquentant entre autres le banquier suisse Panchaud, Calonne et Mirabeau, il acquit cette culture financière qui lui permit toute sa vie de gérer sa fortune, devenue une «immense fortune». Pendant ce temps il a plusieurs maitresses de haut rang.

Aucun rapprochement entre les univers des deux personnages. La Fayette a été reconnu et honoré par la Monarchie, avec l'indépendance des Etats-Unis, qui l'a rapproché du pouvoir royal alors qu'il n'avait pas 30 ans. Pourtant il avait désobéi à ce pouvoir en partant sans autorisation guerroyer aux Etats-Unis et des lettres de cachet étaient prêtes.

La Fayette était franc-maçon comme d'ailleurs tous ceux qu'il a fréquentés en Amérique. Talleyrand aussi était franc-maçon, mais il est resté au grade d'apprenti sans jamais beaucoup s'impliquer. La plupart des bourgeois révolutionnaires du Tiers-Etat de 1789 étaient francs-maçons, de même qu'une grande partie de la famille Bonaparte et les trois quarts des maréchaux d'Empire.

Acte 2 : Les débuts de la Révolution

En 1789, Talleyrand et La Fayette sont élus aux Etats-Généraux dans leur ordre respectif. Ils se prononceront en faveur de la représentation individuelle dans les votes, contre l'avis du Clergé et la Noblesse dont ils sont pourtant les représentants. Grâce à eux et à quelques autres, le Révolution était sur les rails et les Etats-Généraux devenus Assemblée Constituante prenaient de facto une partie du pouvoir réel.

Talleyrand et La Fayette voulaient une Constitution pour la France. La « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » fut la première étape. La Constitution elle-même fut plus difficile à élaborer. Talleyrand par ses rapports, Mirabeau par son éloquence, devinrent les membres les plus influents de l'Assemblée. La Fayette y a un rôle plus effacé bien qu'il soit celui qui jouissait de la plus grande notoriété. Talleyrand fait adopter la nationalisation des biens du clergé pour renflouer les caisses de l'Etat. Le 28 décembre 1790, Talleyrand prête serment à la constitution civile du clergé. Il nommera des évêques de cette obédience. Alors que la Constitution va être adoptée, Talleyrand et les royalistes constitutionnels sont à l'apogée de leur influence sur la Révolution.

La Fayette devint le Commandant de la Garde Nationale de Paris constituée immédiatement après la prise de la Bastille ; l'évènement avait été salué par le Marquis. Les journées des 5 et 6 octobre 1789 qui voient le Roi et sa famille conduits de force de Versailles à Paris choquent La Fayette dont la Garde Nationale est arrivée trop tard à Versailles. La doctrine de La Fayette est « l'insurrection sans le chaos ». Il subit là un premier échec.

Talleyrand, La Fayette, Mirabeau sont, avec le Roi, les principaux acteurs de cette première partie de la Révolution dont la Fête de la Fédération est le point d'orgue le 14 juillet 1790 avec Talleyrand et La Fayette comme principaux officiants. Mirabeau meurt le 2 avril 1791.

La fuite du Roi et de sa famille à Varennes en juin 1791 marque une rupture dans le processus devant conduire à terme à une Monarchie Constitutionnelle. Louis XVI empêché de faire ses Pâques à Saint-Cloud comme il avait pu le faire en 1790 se considère comme prisonnier du peuple de Paris et de sa Garde Nationale commandée par La Fayette. Il décide de quitter Les Tuileries.

Le roi est ramené au palais des Tuileries et placé



La Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790 au Champ de Mars, est co-présidée par La Fayette et Talleyrand

sous la « surveillance du peuple ». Il est provisoirement suspendu de ses pouvoirs. A la découverte de la fuite, La Fayette ordonne que tout soit mis en œuvre pour ramener la famille royale à Paris. Le Roi est présenté par certains dont La Fayette comme ayant été victime d'un enlèvement. Ce sera le début de la création de deux clubs antagonistes : les Feuillants partisans d'une monarchie constitutionnelle (La Fayette) et les Jacobins partisans d'une république (Robespierre, Danton). Ces derniers voudront forcer le destin en organisant au Champ de Mars une pétition qui se terminera par une fusillade suite à l'intervention de la Garde Nationale.

Malgré ces événements, Louis XVI est confirmé par l'Assemblée Constituante comme monarque constitutionnel le 14 septembre 1791. Il a accepté un amendement à la Constitution. Les Feuillants de La Fayette semblent avoir repris la main. Ceux qu'on appellera plus tard les Girondins sont dans l'orbite des Jacobins durs.

La tendance La Fayette semble avoir gagné, mais c'est une victoire à la Pyrrhus. La Constituante laisse la place le 30 septembre 1791 à l'Assemblée Législative, à laquelle aucun député de la Constituante ne peut appartenir.

Cette assemblée se compose de 3 tendances (les Feuillants, les Girondins (en fait les élus du

club des Jacobins), tendance à laquelle appartiennent plusieurs membres du futur Comité de Salut Public de 1793-1794 dont Couthon, Lindet et Carnot) et les Indépendants qui sont les plus nombreux. L'Assemblée Législative aura le rôle fondamental de proclamer la République.

Peut-on dire à ce stade que La Fayette a politiquement mal manœuvré ? Et Talleyrand, quel a été son rôle politique après Varennes ? On n'en trouve que peu de traces.

Acte 3 : La République et la guerre

L'Assemblée Constituante et la Convention qui ont duré plus longtemps que l'Assemblée Législative ont éclipsé cette dernière ; Cependant, c'est durant sa législature que la royauté a été abolie en France et la république proclamée le 22 septembre 1792.

Talleyrand est envoyé au printemps 1792 en mission diplomatique à Londres à deux reprises. Mais le 10 septembre 1792, sentant la Terreur se profiler, il repart une troisième fois avec un ordre de mission et un passeport réguliers délivrés par Danton. La découverte de l'armoire de fer révélant les liens entre Talleyrand, Mirabeau et la famille royale lui vaut d'être inscrit sur la liste des émigrés. Il vit bien sa période londonienne malgré le mépris affiché par les premiers émigrés. Début 1794 il est expulsé du Royaume-Uni et part pour l'Amérique. Il s'agit pour lui d'un retour à la vie civile ordinaire.

Pensant que la Révolution est achevée avec la promulgation de la Constitution de septembre 1791, La Fayette démissionne de son commandement de la Garde Nationale et se retire à Chavagnac.

En décembre 1791 la guerre se rapproche avec les autrichiens et leurs alliés prussiens ; elle commencera au printemps et son premier point d'orgue sera la victoire « idéalisée » de Valmy au mois de septembre 1792. Elle ne finira réellement qu'avec le texte définitif du Congrès de Vienne en 1815.

La Fayette reprend du service en tant que commandant de l'une des 3 armées prêtes à affronter les autrichiens. Cependant, sa vision politique va de nouveau l'inciter à intervenir auprès de l'Assemblée Législative au cours de cette année charnière de la Révolution. En effet les Girondins et les Jacobins manipulent le peuple de Paris en attisant ses plus vils instincts ; ils font tout ce qui peut empêcher la Constitution de fonctionner. Entre des batailles aux succès laborieux et sans résultat

concret, La Fayette apprend ce qui se passe à Paris et la menace qui pèse sur la monarchie constitutionnelle et surtout sur la famille royale. Le 20 juin 1792, le palais des Tuileries mal protégé laisse la populace parisienne menacer directement le Roi. La Fayette songe à marcher sur Paris, mais son armée refuse de le suivre. Le 28 juin, il quitte son armée et se présente devant l'Assemblée pour défendre la Constitution. Les députés Girondins et Jacobins feront tout pour que la présence de Lafayette à l'Assemblée soit mal perçue. Le Roi et surtout la Reine ne veulent rien devoir à La Fayette. Ainsi s'achève définitivement le rôle politique de La Fayette pendant la Révolution. Retournant à son Armée du Nord, il sera déclaré « Traître à la Nation » le 19 août 1792 et, dans l'impossibilité de mener son armée peu obéissante vers des victoires, il renonce et se laisse capturer par les Autrichiens plutôt que de courir le risque de se présenter à Paris comme l'exige l'Assemblée. Les péripéties suivantes le conduisent à la forteresse d'Olmütz en Autriche d'où il ne sera libéré qu'en 1797 grâce à Bonaparte et au traité de Campo-Formio qui inclut sa libération comme condition de signature par la République française représentée par le futur Empereur.

Pendant ce temps, Talleyrand mène aux Etats-Unis depuis juin 1794 une vie de propriétaire terrien et de spéculateur. Celle-ci durera jusqu'au Directoire car, même rentré en Europe, il ne sera pas autorisé à revenir en France. Il ne sera de retour en France que le 20 septembre 1796 sous le Directoire.

Interlude : Prison et Exil

A ce stade de leur vie, quel bilan peut-on faire de la réussite politique de Talleyrand et de La Fayette ? La Fayette, proche de Georges Washington, a comme titre de gloire sa participation à l'indépendance des Etats-Unis et l'image qu'il en a retirée ; toutefois, le bénéfice politique qu'il en a tiré en France est assez limité. Entre 1789 et 1792, il a essayé d'imposer à Louis XVI et à la France une monarchie constitutionnelle ; il a finalement échoué et s'est retrouvé prisonnier en Autriche pour 5 ans.

Talleyrand avant 1789 a eu une exposition politique quasi inexistante, mais il s'est imposé dès 1789 comme le promoteur le plus actif des idées nouvelles à inclure dans la constitution d'un nouveau type de monarchie en France. Il a aussi été

perçu comme un « anticlérical » par le Pape et une grande partie du clergé français. Même s'il a finalement échoué et s'est retrouvé exilé en Angleterre, puis aux Etats-Unis pour 5 ans, ses rapports ont été en grande partie mis en œuvre.

Acte 4 : du Directoire à la fin de l'Empire

L'Empire proclamé ne met pas fin à la République française. Celle-ci est représentée par un Empereur ... même quand l'Empire devient héréditaire. Tous deux sont de retour à Paris sous le Directoire, leurs destins vont être très différents.

Bonaparte fait libérer La Fayette en 1797, mais le Directoire ne lui permet pas de rentrer immédiatement en France. Bonaparte se méfie de La Fayette dont le passé politique n'entre pas dans son projet. Il lui offrira toutefois des postes que celui-ci refusera systématiquement. La Fayette et Bonaparte sont trop différents pour s'entendre et le futur empereur est méfiant, connaissant les idées politiques du marquis.

Celui-ci se retirera dans ses terres de Seine-et-Marne pour y mener une vie de gentleman-farmer jusqu'en 1815. Il gardera cependant un excellent contact avec Joseph Bonaparte. Le retour de la monarchie en 1814 ne l'inspirera pas plus car il la considère comme encore trop accrochée au passé ... pas assez constitutionnelle. Ce n'est que lors des 100 Jours qu'il reviendra à la politique pour combattre Napoléon en tant que Député et figure de proue de l'Assemblée.

Cette époque est celle où Talleyrand donnera toute sa mesure. De retour en France et en politique, il sera Ministre des Relations Extérieures du Directoire en 1797 grâce à l'intervention de Madame de Staël auprès de Barras. Lors de sa nomination, Talleyrand aurait dit à Benjamin Constant, ami de Madame de Staël : « Nous tenons la place, il faut y faire une fortune immense, une immense fortune ». De fait, et dès cet instant, cet « homme intéressé, qui manquait toujours d'argent » prend l'habitude de recevoir des sommes importantes de l'ensemble des États étrangers avec lesquels il traite.

En parallèle, il se rapproche du général Bonaparte dont il pressent le brillant avenir. Il sera parmi les conspirateurs du 18 Brumaire après avoir démissionné de son ministère. Une fois le Consulat établi, il redeviendra ministre des affaires étrangères en titre, mais sans réel pouvoir aux côtés de Bonaparte. Sa vision d'un équilibre européen souhaitable entre les grandes nations l'amènera

à se heurter à Napoléon tout en conservant son ministère. Jusqu'au jour où il décidera de franchir le pas et de mener, à sa façon, sa propre politique étrangère. Ce sera lors du traité de Tilsit en 1807. « Ministre des Relations extérieures sans emploi » il démissionne, puis commence des relations avec les puissances étrangères vaincues auxquelles, estime-t-il, Napoléon a imposé un sort trop cruel. Talleyrand se détache peu à peu de l'empereur, mais reste cependant son conseiller. Il monnaie ses conseils aux puissances étrangères. A Erfurt en 1808, il conseille au tsar Alexandre de tenir tête à Napoléon et Erfurt sera un échec pour Napoléon.

Pendant que Napoléon est en Espagne, une trahison initiée par Fouché et suivie par Talleyrand se prépare à Paris. De retour, Napoléon fait une scène aux protagonistes qui s'attendent à être arrêtés. Il n'en sera rien et, étrangement, Napoléon garde Talleyrand auprès de lui comme conseiller.

Acte 5 : Le retour des Bourbons

Le 1er avril 1814, le Sénat élit Talleyrand à la tête d'un « gouvernement provisoire ». Celui-ci négocie avec les puissances étrangères à Paris les conditions de l'établissement d'un nouveau régime pour succéder à l'Empire défait. Ce sera la première Restauration des Bourbons avec Louis XVIII qui fera de Talleyrand son ministre des affaires étrangères (il espérait mieux), et l'enverra au Congrès de Vienne négocier les meilleures conditions pos-



La dernière rencontre de Napoléon et Alexandre. «A Erfurt, j'ai sauvé l'Europe» dira Talleyrand. Le baron de Vincent, au nom de l'Autriche, remet une lettre à Napoléon. Talleyrand, encore ministre, a déjà approché l'Autriche et encouragé le tsar à résister. Le tableau illustre, de manière certainement non fortuite, le rôle central de Talleyrand.

sibles pour la France vaincue. Talleyrand y jouera sûrement la meilleure prestation de sa carrière de diplomate.

L'épisode des 100 Jours débouche sur Waterloo. Talleyrand est resté à Vienne.

Fouché et Talleyrand n'invitent pas La Fayette à leurs débats pour décider du nouveau régime politique de la France. Ce sera finalement le retour de Louis XVIII avec lequel La Fayette ne s'entendra pas mieux. Il redevient député et siège à l'extrême gauche de la Chambre. Il devient un conspirateur actif qui aurait pu se retrouver, à 60 ans passés, en prison à plusieurs reprises (membre de la société secrète des Carbonari à partir de 1821 ... comme le futur Napoléon III, longtemps conspirateur). Talleyrand et Fouché sont rapidement mis à l'écart par Louis XVIII. Fouché mourra en 1821 à Trieste et Talleyrand aura du temps pour écrire ses mémoires.

Le voyage triomphal de La Fayette aux Etats-Unis en 1824 (année de la mort de Louis XVIII) lui remettra du baume au cœur. A son retour, il est à nouveau député sous le règne de Charles X. Il continuera son rôle d'opposant systématique tout en redevenant conspirateur. Les Ordonnances de 1830 et les barricades qui s'en suivent conduisent Charles X, dernier roi de France couronné, à renoncer au trône.

Epilogue : Louis-Philippe

La Fayette en 1830 a 73 ans et il n'a jamais été aussi proche du pouvoir exécutif, mais qu'en sera-t-il ?

Commandant de toutes les Gardes Nationales, il refuse la Présidence de la République et soutient l'accession au trône de Louis-Philippe, Roi des français avec le drapeau tricolore : Louis-Philippe est le fils de Philippe-Egalité qui avait voté en 1793 la mort de Louis XVI avant d'être lui-même guillotiné 11 mois plus tard. Le nouveau régime semble conforme aux attentes de La Fayette, comme à celles de Talleyrand.

Celui-ci s'occupe d'affaires étrangères à Londres et participe aux négociations de l'indépendance de la Belgique qui aboutissent à la création d'un nouveau royaume dont La Fayette aurait pu être le roi. Hypothèse sérieuse? Toujours est-il qu'il écrit



La Révolution de 1830. Louis-Philippe quittant sa résidence du Palais Royal pour l'Hôtel de Ville. Talleyrand aurait préféré qu'il devienne Régent en attendant la majorité d'Henri V. La Fayette en a fait un roi.

dans une lettre au sujet du trône belge: « J'ai reçu de ce pays quelques propositions auxquelles j'ai répondu que c'était déjà beaucoup pour mon républicanisme d'avoir contribué à fonder un trône ». Talleyrand meurt en 1838 en essayant de se réconcilier avec l'Eglise.

Louis-Philippe supprime le poste de Commandant de toutes les Gardes Nationales qu'occupait La Fayette. Celui-ci redevient député d'opposition d'extrême gauche. Encore une fois, il a échoué à s'inscrire durablement dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle qu'il avait lui-même promue. En était-il capable ?

Il meurt en 1834, quatre ans avant Talleyrand.



La Fayette vieux

Conclusion

Il faut maintenant répondre à la question : Lequel des deux fut le plus utile à la France quand on fait le bilan de leurs longues vies extraordinaires ?

Au vu des résultats, la réponse semble facile. La Fayette a échoué dans toutes les tentatives qu'il a entreprises après l'indépendance des Etats-Unis. Même s'il a eu quelques succès, ceux-ci ne furent que provisoires. Pourquoi ? Le Marquis avait une idée fixe : la monarchie constitutionnelle. Son entêtement à la mettre en œuvre et son incapacité à envisager une stratégie de contournement, l'a conduit souvent dans une impasse et à l'échec. Certains accommodements lui auraient sans doute permis de mieux influencer le milieu politique dans lequel il vivait. Finalement, il n'a eu aucune influence sur la politique française, allant d'échec en échec à partir de 1791. Il lui reste la gloire acquise auprès des américains et l'immense notoriété qui est la sienne en Amérique du Nord, continent dans lequel il est de



La Fayette et Louis-Philippe célébrant, en 1830, leur accord sur l'adoption du drapeau tricolore et le titre de Roi des Français

très loin le français le plus reconnu avec des villes, des monuments, des artères, des ponts et des quartiers qui portent son nom.

La duchesse de Dino. Vienne. Le temps qui passe et la vanité des choses de ce monde

par Claude Beauthéac

Le 08 juin 1841, la duchesse de Dino arrive à Vienne, venant de Prague. Il fait froid, orageux, humide. Elle raconte :

«Il me semble bien étrange de me retrouver à Vienne. Vienne!... Toute ma destinée est dans ce mot! C'est ici que ma vie dévouée à M. de Talleyrand a commencé, que s'est formée cette association singulière, unique, qui n'a pu se rompre que par la mort, et quand je dis se rompre, j'ai tort ; je devrais dire se suspendre, car je sens mille fois dans l'année que nous nous retrouverons ailleurs. C'est à Vienne que j'ai débuté dans cette célébrité fâcheuse, quoique enivrante, qui me persécute bien plus qu'elle ne me flatte. Je me suis prodigieusement amusée ici, j'y ai abondamment pleuré ; ma vie s'y est compliquée, j'y suis entrée dans

les orages qui ont si longtemps grondé autour de moi.. De tout ce qui m'a tourné la tête, égarée, exaltée, il ne reste plus personne : les jeunes, les vieux, les hommes, les femmes, tout a disparu. Eh! mon Dieu! Le monde n'a-t-il pas changé tout à fait deux fois depuis?

Je ne suis pas bien sûre de dormir cette nuit ; je suis fort troublée de tous ces fantômes que les lieux évoquent, et qui me parlent tous le même langage, celui de la profonde vanité de ce monde.» La duchesse de Dino est décédée à Sagan le 19 septembre 1862.

Sources :

Souvenirs et Chroniques de la Duchesse de Dino, nièce aimée de Talleyrand, ibidem, page 631.

Sire, j'ai plus besoin de cuisiniers que de diplomates !

par Daniel Chartre

C'est la réponse célèbre que fit Talleyrand au Roi Louis XVIII qui désirait savoir si le chef de la mission diplomatique qui défendait les intérêts de la France au congrès de Vienne disposait d'un personnel suffisant pour accomplir sa mission.

Le postulat selon lequel un habile diplomate se doit d'avoir une table riche, abondante et de grande qualité pour symboliser avec éclat et faste la puissance et la richesse du pays, et surtout du souverain qu'il représente, existait depuis très longtemps. Tous les souverains des nations les plus puissantes attachaient une grande importance à son observance.

Les diplomates français étaient très soucieux de manifester avec éclat la puissance et la renommée du Roi soleil. Malheureusement, les fonds octroyés aux ambassadeurs pour tenir leur rang, bien qu'importants, étaient bien souvent insuffisants, car ils dépensaient sans compter. Cela les obligeait à puiser dans leur fortune personnelle pour financer les dépassements du budget alloué. Ce fut le cas du duc de Saint-Simon qui régla sur ses biens propres une partie de son ambassade en Espagne, où il se rendait au nom du Régent afin de solliciter la main de l'Infante pour le tout jeune Louis XV. Sa fortune personnelle, déjà malmenée par les énormes dépenses nécessaires pour tenir

son rang de duc et pair à la cour, fut tellement mise à mal qu'à la fin de sa vie il fut quasiment mis sous tutelle financière par ses créanciers.

L'art de la table, de tout temps, a été un élément de prestige. La grande variété des mets, leur abondance, la qualité des ingrédients, leur rareté et donc leur cherté, étaient autant de signaux. Les exemples de cette profusion ostentatoire sont célèbres, telle la fête donnée le 17 août 1661 par Nicolas Fouquet qui recevait le roi Louis XIV, sa famille et toute la cour pour l'inauguration de son château de Vaux-le-Vicomte. Son maître d'hôtel, le célèbre François Vatel, organisa une fête grandiose et somptueuse et un dîner de 80 tables, 30 buffets et cinq services. Cette réception, si elle précipita la chute de Fouquet, fit la réputation de son maître d'hôtel qui passa, après un exil temporaire, au service du grand Condé. Le 24 avril 1671, le prince, qui cherchait à se réconcilier avec le roi, donna une grande fête de trois jours et trois nuits, comprenant trois banquets somptueux. Cette fête fit entrer Vatel dans la légende mais lui coûta la vie !

« Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre », disait Talleyrand ; et ce plaisir de vivre passait, d'après lui par la gastronomie : il parlait



L'Hôtel de Gallifet côté jardin. Le bureau du ministre se situait à gauche, au rez-de-chaussée.

en connaissance de cause.

L'art de bien traiter était, de tout temps, pour Talleyrand, fils d'une très ancienne et très respectable famille, une obligation. Elle impliquait de recevoir des gens importants et influents à sa table, et celle-ci devait être digne de son statut.

« Tenir table » était donc pour Talleyrand une obligation sociale. Il s'en était fait un honneur. Pour tenir son rang, il avait besoin de beaucoup d'argent et il ne pouvait pas compter sur la fortune familiale pour soutenir un tel train de vie. Quand bien même le patrimoine de ses parents eût été suffisant, il

n'aurait pu en profiter que petitement, son infirmité l'ayant fait dépouiller de son droit d'aînesse au profit de son frère Archambaud. Ceci explique pour beaucoup l'acharnement que, sa vie durant, Talleyrand a mis à se procurer de l'argent, parfois par des moyens forts discutables.

Les réceptions et repas que donnait Talleyrand étaient toujours fastueux. Son premier coup d'éclat fut la fête du 3 janvier 1798 en l'hôtel de Galliffet, siège du ministère des relations extérieures à la tête duquel il se trouvait depuis août 1797, fête donnée en l'honneur de Joséphine de Beauharnais, l'épouse du général Bonaparte. Le tout Paris y fut convié ainsi que l'ensemble du corps diplomatique, dans un double but :

- Mettre en lumière, à travers son épouse, le jeune et fougueux général tout auréolé des succès éclatants de sa campagne d'Italie, mais qui faisait peur aux Directeurs. Talleyrand avait été séduit par ce personnage dont il pressentait le destin. Il voyait en lui l'homme ferme et droit capable de diriger la France.

- Il s'agissait aussi d'une opération de relations publiques pour se faire connaître et reconnaître sur la scène internationale, et, surtout, gommer son image de révolutionnaire. "Il faut le faire dîner avant de le faire parler" : (Talleyrand en verve par Eric Schell, cité également par Castelot, Orioux, Madelin)

Talleyrand aimait attirer les gens importants par la bonne chère. En hissant l'art de la table à son summum, il en a fait un élément capital de son art de la négociation. Il en a fait une arme, que ce soit au cours d'agapes officielles où les invités étaient



A l'Hôtel de Galliffet, aujourd'hui Institut culturel italien, une plaque rappelle la réception de janvier 1798.

nombreux, mais où des apartés étaient possibles, ou au cours de repas où le nombre des invités était très réduit, voire limité à une seule personne.

Les tensions que génèrent les négociations sont évacuées par un climat convivial, ou tout au moins elles sont considérablement réduites. Quoi de plus propice que l'atmosphère détendue, générée par la qualité des mets, et les propos badins, pour pousser discrètement ses pions, débloquer et faire avancer une négociation délicate, obtenir des concessions, nouer des contacts qui seront utiles ultérieurement. Talleyrand insistait beaucoup auprès de ses ambassadeurs pour qu'ils ne négligent pas leurs « leurs casseroles », élément décisif pour le succès de leur mission.

Napoléon l'encourageait dans cette voie. Bien que très attentif aux dépenses de son ministre qu'il suspectait, non sans raisons, de s'enrichir au passage, Napoléon payait sans rechigner. L'empereur attachait tellement d'importance à sa représentation à l'étranger que, pour en rehausser l'éclat, il ordonna à Talleyrand d'acheter un château, dans lequel il recevrait avec faste les diplomates et personnages qu'il lui désignerait : « *Je veux que vous achetiez une belle terre, que vous y receviez brillamment le corps diplomatique et les étrangers marquants, qu'on ait envie d'aller chez vous et que d'y être prié soit une récompense pour les ambassadeurs des souverains dont je serai content.* ».

Comme Talleyrand n'avait pas, et de beaucoup, les moyens d'acheter le château de Valençay sur lequel avait porté son choix, ce fut Napoléon qui en finança l'acquisition en prêtant l'argent à son ministre. On ne sait pas si Talleyrand remboursa

l'Empereur. Beaucoup d'historiens pensent qu'il ne le fit pas complètement. Certains prétendent même qu'il ne le fit pas du tout !

Il en fut de même avec Louis XVIII qui finança sans discuter les prodigieuses dépenses de représentation de Talleyrand au Congrès de Vienne, du moins dans sa première partie. Ensuite, Talleyrand dut recourir à des arrangements financiers pour tenir jusqu'au bout son rang avec éclat, le retour de Napoléon sur le trône ayant tari la source financière. Sa table vit défiler toute l'Europe illustre. Elle était considérée comme la meilleure de Vienne. La profusion engendrant le gâchis, celui-ci était considérable. A ce propos, Eric Schell, dans son ouvrage "Talleyrand en verve" cite une anecdote extraite d'archives aujourd'hui perdues: M de Talleyrand menait grand train. Un jour qu'il trouvait apparemment que sa maison se relâchait, il dit à sa nièce, la duchesse de Dino :

- *Gâche-t-on ici ?*

- *Mais oui répondit la duchesse, prenant l'observation pour un reproche.*

- *Pas assez. Qu'on gâche davantage !*

Quand il fut chef du gouvernement, entre juillet et septembre 1815, il poursuivit sa « politique gastronomique » en faisant de sa table un outil de gouvernement et de négociation avec les puissances étrangères.

Après son éviction, il continua de donner de nombreux grands dîners rue St Florentin ou, nonobstant l'état de semi-disgrâce dans lequel il se trou-

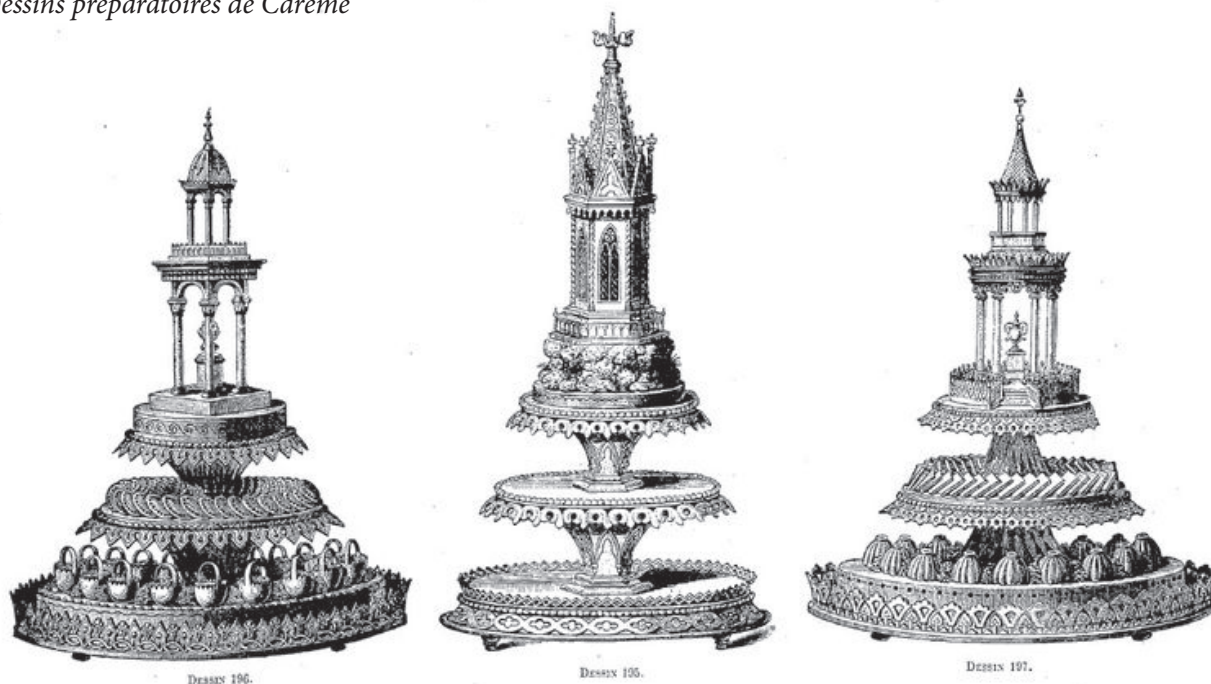
vait, il recevait à sa table nombre de diplomates comme s'il était toujours un ministre en exercice. Au cours de ces repas, il ne se privait pas de critiquer et de railler les gouvernements successifs de la Restauration.

Lors de ses fréquents et longs séjours à Valençay également, son hospitalité était célèbre et recherchée. Il retenait volontiers les gens de qualité à sa table qui n'avait rien perdu de sa délicatesse.

Chez Talleyrand, même lors de repas intimes, un certain cérémonial était de rigueur. La table était magnifiquement dressée. Les plats présentés étaient de véritables chefs d'œuvre. Antonin Carême fut, pendant plus de dix ans, au service de Talleyrand. Surnommé «Le roi des cuisiniers, le cuisinier des rois», Carême était plus encore un génial pâtissier ; ses pièces montées étaient de véritables œuvres d'art qui contribuèrent largement à la renommée de la table du prince.

Talleyrand aimait beaucoup le «service à la Française» (pratiqué sous l'Ancien Régime), où tous les plats d'un service, qui peut en comprendre entre trois et cinq pour aller jusqu'à douze pour les repas d'apparat ou officiels, sont apportés en même temps sur la table où ils sont disposés symétriquement. Carême en était l'ardent défenseur même s'il déplorait la difficulté de conserver les plats chauds jusqu'à leur consommation. Le maître de maison procédait personnellement au découpage de la viande, et sa technique était célèbre, car son art d'offrir de la viande aux convives tenait compte

Dessins préparatoires de Carême





Service à la française

du rang et de l'importance de chaque personne attablée ou, parfois, simplement de l'estime en lequel il les tenait indépendamment des critères sociaux. De nombreux historiens (Castelot, Orioux, Madelin) ont raconté comment Talleyrand procédait à cette cérémonie que je retranscris pour ceux qui, éventuellement, ne connaîtraient pas ce morceau d'anthologie :

T – Monseigneur, me ferez-vous l'insigne honneur d'accepter ce morceau de bœuf ?

-Certes, mon cher ami.

T : Monsieur le duc, aurais-je la grande joie de vous offrir cette tranche de bœuf ?

-Avec joie, mon cher prince.

T : Monsieur le marquis, voulez-vous me faire le plaisir d'accepter ce morceau ?

-Mille grâces, Monseigneur.

T : Mon cher comte, voulez-vous bien me permettre ?

-Que de bontés, Monseigneur.

T : Baron, vous enverrais-je du Bœuf ?

-Je l'accueillerai avec reconnaissance, Monseigneur.

T : Chevalier, vous plait-il ?

-Votre altesse sérénissime me comble.

T : Eh là-bas ! Montrond ? (vieil ami et complice de Talleyrand)

--Quel impérissable Honneur, Monseigneur.

T : Durand, Bœuf ?

Cette arme diplomatique qu'est la gastronomie, Talleyrand va à nouveau s'en servir lors de son ambassade à Londres. Sa réputation de fin diplomate et de grand seigneur l'y avaient précédé et lui facilita grandement la mission délicate que Louis-Philippe

lui avait confiée, de rassurer l'Europe. Il usa de tout son charme et de tout son art diplomatique pour vaincre les préventions des cours européennes à l'égard de ce «Roi des Français», qui avait été porté sur le trône par une révolution. La respectabilité que lui conférait sa haute naissance, le charme de la duchesse de Dino et la délicatesse de sa table furent des atouts importants pour mener à bien sa tâche. A la fin de ce long et délicat intermède diplomatique où la Belgique a été créée, les tensions entre la France et l'Angleterre, mais aussi avec le reste de l'Europe, étaient apaisées. Rentré en

France Talleyrand, bien que fatigué, continua de recevoir fastueusement ses invités en son palais de la rue Saint Florentin à Paris et, aussi et surtout, en son château de Valençay qu'il aimait tant. Son corps vieillissant lui rendait pénible cette obligation de tenir son rang, mais son esprit toujours aussi vif et acéré, attirait toujours beaucoup de monde dans son salon et à sa table, qui n'avait rien perdu de son raffinement. Cet art de vivre, il l'a cultivé jusqu'à la fin de ses jours.

Bibliographie :

«Talleyrand : Chronique indiscrete de la vie d'un prince» de M André Beau paru chez les Editions Royer 1992

«Festins, ripailles et bonne chère au grand siècle» de M Florent QUELLIER" paru chez les éditions Belin (75006 Paris) 2015.

«Talleyrand en verve» Eric Schell Editions Horay 2002.

Et, bien sûr, les biographies de Talleyrand écrites par MM Orioux, Castelot, Madelin, Lacour-Gayet, de Waresquiel, Duff Cooper, F Loliée.

La scène du 28 janvier 1809

par Daniel Chartre

Tout le monde a entendu parler de la scène au cours de laquelle Napoléon, au comble de la fureur a lancé cette apostrophe célèbre à Talleyrand :

« ...Tenez, vous êtes de la m... dans un bas de



soie !... ». Le prince, nonchalamment appuyé à une console, écoutait, apparemment impassible, les reproches formulés par l'empereur.

Assistaient à cette réunion : l'archichancelier Cambacérès, l'architrésorier Lebrun, l'amiral Decrès, ministre de la marine et Joseph Fouché ministre de la police, chacun étant, comme Talleyrand un personnage clé dont la défection pouvait compromettre la pérennité de l'empire.

Cette insulte jetée à la tête de celui que l'Empereur croyait être l'âme d'un complot destiné à le renverser, est, le plus souvent hélas, la seule chose qui revient à la mémoire des gens lorsqu'on prononce le nom de Talleyrand. Elle constitue, à elle seule, le linceul d'infamie qui enveloppe sa mémoire dans les livres d'histoire, effaçant, aux yeux du grand public tout ce que Talleyrand a fait de bien pour les hommes en général, et pour la France en particulier.

La quasi-totalité des gens se servent de l'image véhiculée par cette phrase pour porter sur Talleyrand un jugement sans appel, alors que, sa vie durant, son action politique a été guidée par l'intérêt supérieur de la France.

Talleyrand n'était pas un surhomme. Parmi ses défauts, on relève notamment la recherche effrénée, par des moyens souvent critiquables, de capitaux importants, destinés à financer un train de vie fastueux et la réalisation de ses ambitions.

A l'origine de cette algarade était la conviction acquise par Napoléon que Talleyrand et Fouché complotaient pour prendre le pouvoir et le remplacer par Joachim Murat, le Roi de Naples, en profitant de son absence motivée par la guerre d'Espagne. Il avait été avisé par sa mère du rapprochement entre Talleyrand et Fouché, personnages dont la profonde inimitié était notoirement connue et d'ailleurs alimentée par les propos caustiques qu'ils tenaient l'un sur l'autre.

Ayant appris que les présumés conspirateurs avaient pris contact avec Murat, il crut en l'imminence d'un coup d'état et revint à Paris à marches forcées pour étouffer dans l'œuf la tentative. Il s'en suivit la fameuse scène qui fait l'objet de cette note. Il n'est pas démontré que les soupçons de complot étaient fondés. Napoléon était un chef de guerre intrépide, audacieux, qui n'hésitait pas à se poster au plus près de la bataille pour la diriger. Cette attitude mettait bien souvent sa vie en danger. Il était à la merci d'une capture, voire risquait d'être blessé ou même tué. S'il venait à mourir, l'Empire disparaissait avec lui. Talleyrand ne pouvait voir de gaieté de cœur son œuvre anéantie car, ne l'oublions pas, il fut l'un des artisans principaux de l'avènement de Napoléon.

En 1809 Talleyrand ne complotait peut-être pas contre l'Empereur. Il regrettait que les succès aidant, Napoléon soit devenu sourd aux conseils de prudence et de modérations qu'il lui prodiguait et ne se fie plus qu'à son propre jugement. Usant du crédit de politicien habile dont il jouissait, Talleyrand avait cru avoir suffisamment d'influence pour faire prévaloir ses vues politiques et éviter des excès. Il était convaincu que la France avait absolument besoin d'avoir, à sa tête un chef reconnu, aimé et respecté.

Napoléon jouissait de l'estime et du respect du peuple, et il n'y avait personne pour le remplacer d'une manière pérenne. Talleyrand avait constaté, par l'échec de la première République, que la

France n'était pas prête à l'exercice démocratique, que le peuple détienne le pouvoir ou le contrôle. Cette nouvelle manière d'administrer la nation avait engendré la période sanglante de la Terreur, puis la gouvernance inefficace et corrompue du Directoire. Elle s'était détruite elle-même au fil du Consulat et par le Sénatus-Consulte du 28 prairial an XII, appelé aussi Constitution de l'an XII qui fit de Napoléon un Empereur.

Ce même Sénatus-Consulte prévoyait le cas où le Souverain viendrait à décéder sans descendance directe en stipulant que :

- Article 5. A défaut d'héritier naturel et légitime ou d'héritier adoptif de Napoléon Bonaparte, la dignité impériale est dévolue et déférée à Joseph Bonaparte et à ses descendants naturels et légitimes, par ordre de primogéniture, et de mâle en mâle, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

- Article 6. - A défaut de Joseph Bonaparte et de ses descendants mâles, la dignité impériale est



Joseph Bonaparte par Flaugier

dévolue et déférée à Louis Bonaparte et à ses descendants naturels et légitimes, par ordre de primogéniture, et de mâle en mâle, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

La succession de Napoléon sur le trône par un de ses frères semblait donc assurée. Hélas rien n'était moins certain.

- Joseph Bonaparte était englué dans l'affaire



Louis Bonaparte par Wicar

d'Espagne. Il venait d'y être rétabli par la force par son frère. Sa position demeurait précaire et un abandon de cette royauté aurait ruiné tous les efforts de l'Empereur.

- Louis Bonaparte avait été fait roi de Hollande par son frère. Il était relativement bien accepté par le peuple mais ses relations s'étaient considérablement dégradées avec Napoléon car il ne supportait pas de le voir lui imposer ses décisions. Talleyrand et Fouché étaient persuadés que la disparition prématurée de l'Empereur engendrerait une longue période d'instabilité politique, voire une nouvelle révolution. Le peuple ne nourrissait pas les mêmes sentiments à l'égard du reste de la famille. Le népotisme qui les favorisait et en faisait une caste jouissant des mêmes privilèges que l'ancienne noblesse était mal vécu par les Français qui s'étaient révoltés pour mettre fin à un tel système. De plus ils n'avaient pas, loin s'en faut, le génie et le charisme de leur frère. Pour celui-ci, ses frères, même s'il les avait fait rois ou princes souverains, n'étaient que des utilités, de simples gouverneurs à ses ordres, qu'il plaçait ou déplaçait d'un trône à un autre, sans qu'ils aient leur mot à dire.

Une réaction de rejet était donc fort possible. Pour éviter qu'une telle situation dégénère, il fallait, sans attendre, prendre des dispositions pour pouvoir agir avec rapidité, occuper la place et,

mettant tout le monde devant le fait accompli, éviter que quelqu'un d'autre, qu'il soit membre de la famille ou non, affiche quelque prétention.

La vacance du pouvoir aurait également rendu la position de la France particulièrement vulnérable sur la scène européenne. Elle aurait évidemment incité les nations européennes à tenter de mettre un terme à l'hégémonie française dont la suprématie sur les champs de bataille commençait à montrer des signes de faiblesse en Espagne.

Qui alors pour remplacer l'Empereur ?

Le retour de la dynastie des Bourbons, qui vivait misérablement aux crochets des monarchies européenne n'était guère envisageable. Elle était toujours impopulaire. Le temps où le peuple, las des guerres meurtrières, dévoreuses d'hommes et de richesses économiques, accepterait l'idée de son retour n'était pas arrivé.

Pour maintenir la stabilité et la paix intérieure il fallait donc un personnage dont l'accession au pouvoir soit acceptée par les Français parce que jouissant du respect et de l'admiration de la nation.

Talleyrand et Fouché se savaient des personnages trop controversés pour pouvoir exercer eux-mêmes le pouvoir. Gouverner par personne interposée était pour eux le seul moyen de satisfaire leurs ambitions qui étaient, pour le ministre de la police, l'instauration d'un régime autoritaire craint et redouté, pour Talleyrand la mise en place d'une monarchie libérale apportant paix, stabilité prospérité et respect des libertés individuelles.

Le choix de Talleyrand et de Fouché se porta sur Joachim Murat, figure flamboyante, aimée par les foules.

Murat était un des rares personnages remplissant les conditions requises pour succéder à Napoléon. Ce brillant général avait gagné sa popularité et le respect du peuple sur les champs bataille d'Aboukir, de Marengo, d'Amstetten, d'Austerlitz et d'Eylau (liste non exhaustive). Napoléon en avait fait son beau-frère en le mariant à sa sœur Caroline (à regret car il lui destinait un autre époux), et Roi de Naples en remplacement de son frère Joseph, muté en Espagne.

Ce soldat courageux n'aurait rien entrepris contre l'Empereur du vivant de celui-ci. Mais en cas de décès de son bienfaiteur il ne se serait pas senti obligé de reporter sa fidélité sur ses frères. Murat était vaniteux et ambitieux, et surtout influençable, faiblesses que Joseph Fouché comptait bien exploiter. En plus de satisfaire son ego surdimensionné,



Joachim Murat par Gros

cette succession était pour lui une manière de revanche face aux avanies et vexations que lui faisait subir l'Empereur qui ne l'aimait pas (il avait pris ombrage de la popularité de ce militaire impétueux, estimant que lui seul devait être l'objet de l'admiration publique) et lui avait notamment fait comprendre qu'il avait donné la couronne de Naples à sa sœur et non à lui. Aux yeux de Napoléon d'ailleurs, ce titre royal n'était qu'un paravent pour masquer la réalité aux yeux des puissances européennes qui n'auraient pas accepté une annexion pure et simple de cet état par la France.

L'armée n'aurait sans doute pas bougé en faveur des frères, trop heureuse de voir les rênes de la nation entre les mains d'un chef qu'elle estimait. Et les maréchaux qui la commandaient auraient accepté de plus ou moins bon gré l'avènement d'un des leurs au pouvoir de préférence à un des frères de l'empereur qui ne devaient leur établissement qu'à la seule faveur fraternelle.

Talleyrand et Fouché comptaient bien manipuler Murat une fois que celui-ci serait au pouvoir. C'était d'autant plus certain qu'il aurait besoin d'eux pour affermir son autorité. Talleyrand aurait été sa caution vis-à-vis des nations européennes, et Fouché, avec sa police, aurait maintenu l'ordre et le calme. Pour Fouché, l'arrivée de Murat au pouvoir était une fin en soi, puisqu'elle lui per-

mettait de satisfaire son ambition. Il n'en était certainement pas de même pour Talleyrand qui devait voir en Murat un souverain de transition, dans l'attente d'un nouveau monarque, capable d'exaucer ses souhaits d'une France apaisée et pacifique, où les droits de tous seraient respectés, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle de type Anglais.

Pourquoi Napoléon n'a-t-il pas fait arrêter et incarcérer Talleyrand et Fouché?

En premier lieu parce qu'il ne possédait aucune preuve tangible et irréfutable de la réalité d'un complot ourdi pour le renverser. La lettre envoyée à Murat, qui avait été interceptée, ne contenait pas suffisamment d'éléments probants. Tout au plus les deux conspirateurs présumés devaient-ils avoir fait allusion au recours à Murat au cas où l'Empereur viendrait à être tué. Il ne s'agissait donc que d'une mesure de précaution destinée à éviter le chaos si le fait redouté advenait. Ce serait faire insulte à l'intelligence de l'empereur de penser que la logique du raisonnement de Talleyrand et de Fouché lui avait échappé. En lui-même, devait bien être obligé de reconnaître que la crainte qui justifiait leur action était fondée, même si l'hypothèse envisagée était très déplaisante pour lui. Ensuite, venait le fait que son raisonnement n'avait pas été complètement aboli par la colère qui l'avait saisi. Il savait aussi que l'usage de la force était périlleux. La prudence lui recommandait donc de ne pas prendre de mesures extrêmes.

Plus d'une fois l'Empereur songea à faire arrêter Talleyrand. Il n'en fit rien car il craignait que le remède fût pire que le mal, qu'il lui soit plus nuisible incarcéré ou exilé que libre. Il n'avait pas oublié qu'il devait en partie sa fortune à Talleyrand. Sans lui il ne serait jamais parvenu au faite du pouvoir et de la puissance. La dette qu'il avait envers lui était trop énorme pour qu'il puisse s'en débarrasser en l'incarcérant. Une telle ingratitude aurait tout simplement fait de Talleyrand une victime et aurait eu pour résultat de fédérer l'opposition autour lui. De plus, Napoléon avait besoin de cet homme qui lui en imposait par ses grandes manières et son éventail de relations dans les cours européennes. Ce grand seigneur donnait de l'éclat et du prestige à la cour impériale qui en manquait cruellement. De par sa naissance et son appartenance à la haute noblesse d'Ancien Régime, il y attirait les anciens émigrés qui en rehaussaient l'éclat. Par leur présence qui était une allégeance



Talleyrand en costume de Vice Grand Electeur par Chapuis

implicite, ils donnaient une légitimité au régime impérial. Il valait donc mieux s'attacher Talleyrand par des honneurs et de l'argent, car, malgré tout, il lui était trop utile.

Les bonnes relations qui existaient entre Talleyrand et Napoléon s'étaient détériorées avec le temps. Même s'il faisait de plus en plus la sourde oreille aux objections et conseils de modération de Talleyrand, l'Empereur se rendait probablement compte que celui-ci avait souvent raison. Mais l'empereur ne pouvait se déjuger. Admettre, même en privé, que son ministre n'avait pas tort était insupportable pour cet homme dont l'ego ne connaissait plus de bornes. Il en gardait rancune à son ministre et avait fini par le remplacer par quelqu'un ayant l'échine plus souple et une personnalité moins forte. Mais s'il lui avait retiré la charge de grand chambellan il lui avait conservé celle de Vice Grand Electeur pour ne pas s'en séparer totale-

ment. Pour l'Empereur, il valait mieux l'avoir près de lui pour le surveiller plutôt que de le savoir entièrement libre et dans l'opposition.

Napoléon opta donc pour un rappel au devoir de réserve:

« *Ceux qu'il avait faits grands dignitaires ou ministres cessaient d'être libres dans leurs pensées et*

dans leurs expressions ; ils ne pouvaient être que les organes des siennes. Pour eux, poursuivit-il, la trahison avait déjà commencé quand ils se permettaient de douter. Elle était complète si du doute ils allaient jusqu'au dissentiment. » (Cf Lacour-Gayet). Ces propos suffisaient largement à prévenir les hauts dignitaires du danger de se désolidariser de sa politique. Puisqu'il n'avait pas l'intention de faire emprisonner Talleyrand et Fouché pour trahison, il aurait pu, pour clôturer son propos se borner à rappeler, en s'adressant nommément à eux, qu'il n'appartenait à personne d'autre qu'à lui de décider de sa succession.

Hélas, la méthode employée, qui aurait pu être salutaire, échoua assez lamentablement. Napoléon ne sut pas se contraindre. La colère qui, c'est bien connu, fait presque toujours faire des fautes, avait pris le dessus. Devant l'attitude hautaine de Talleyrand, écoutant, impassible, la diatribe, il se sentit agressé, offensé, et perdit le contrôle de lui-même. Humiliant publiquement Talleyrand, il ajouta aux insultes ordurières le rappel public de son infortune conjugale en lui disant : « *Vous ne m'avez pas dit que le duc de San Carlos était l'amant de votre femme* » (Lacour-Gayet).

Cet affront public, ajouté aux propos violents et grossiers qu'il fit subir à son ministre le 28 janvier 1809 et à la mission humiliante de geôlier des souverains espagnols déchus, assignés à résidence au château de Valençay, n'est que le point d'orgue d'une longue succession de rebuffades, d'algardes et autres outrages publics qu'il lui infligea avant cette date, blessant dans son orgueil un personnage intelligent et raffiné, même si, à son habitude, Talleyrand n'en laissa rien paraître : « Quel dommage qu'un si grand homme ait été aussi mal élevé ! » (Lacour-Gayet) se contentera-t-il de dire à propos de cette scène. Mais ce sont des choses qui ne s'oublient ni se pardonnent. Talleyrand a probablement, lui aussi, ressenti de la colère en subissant cette humiliation, mais, chez lui, elle est restée masquée. Cependant, il en tira les conséquences.

La tentative de Talleyrand et de Fouché pour lui trouver un successeur autre que celui qui avait été désigné par le sénatus-consulte a ouvert les yeux à Napoléon sur la précarité de l'empire qu'il venait de fonder. Rien en effet ne garantissait que ce qui avait été officialisé par la Constitution de l'an XII soit mis en œuvre. Elle lui a notamment fait comprendre le peu de cas qui était fait de ses frères, fait dont il était grandement responsable en les trai-

tants comme de simples pions interchangeables. Une révolution avait mis à bas la monarchie. Un coup d'Etat fomenté par des opposants au régime, dont l'audience croissait dans une population qui commençait à se lasser des sacrifices économiques mais surtout humains que l'empereur lui imposait pour soutenir ses guerres pouvait réussir. Napoléon comprit qu'il devenait impératif d'avoir un héritier.

La constitution de l'An XII, dans son article 4 prévoyait que :

- *Napoléon Bonaparte peut adopter les enfants ou petits-enfants de ses frères, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de dix-huit ans accomplis, et que lui-même n'ait point d'enfants mâles au moment de l'adoption.*

- *Ses fils adoptifs entrent dans la ligne de sa descendance directe. - Si, postérieurement à l'adoption, il lui survient des enfants mâles, ses fils adoptifs ne peuvent être appelés qu'après les descendants naturels et légitimes.*

- *L'adoption est interdite aux successeurs de Napoléon Bonaparte et à leurs descendants.*

Mais sa mésentente avec son frère Louis empêcha la réalisation de ce projet qui aurait pu contenter tout le monde, la famille Bonaparte bien sûr mais aussi l'impératrice car l'épouse de Louis était sa fille Hortense, issue de son premier mariage.



L'impératrice Joséphine par Gérard. L'oeuvre originale reproduite ici (dans le bon sens) se trouve au Musée Napoléon de Cendrieux

Pendant longtemps Napoléon s'est cru stérile. Le site de la fondation Napoléon lui attribue la paternité « de la petite Joséphine, fille de l'épouse du général Souham, née en décembre 1801 ou de Napoléon-Joseph, mis au monde en août 1804 par Madame Duchâtel » Toutefois, aucune preuve tangible ne vient contredire ou valider irréfutablement cette affirmation. Si Napoléon avait été absolument certain de sa paternité, rien ne l'empêchait de légitimer le petit Napoléon-Joseph, le rendant dynaste, et de le désigner comme son successeur. Le clan Bonaparte aurait violemment protesté mais, comme d'habitude, se serait certainement plié à sa volonté.

C'est seulement quand Éléonore Denuelle de la Plaigne, dame de compagnie de Caroline Murat, mit au monde, le 15 décembre 1806, un garçon prénommé Charles Léon, fruit de ses amours avec l'Empereur, qu'il eut la certitude qu'il était apte à procréer, et donc que c'était l'impératrice Joséphine qui était incapable de lui donner un héritier. Il est probable que cette constatation a, dès 1806, fait germer dans l'esprit de Napoléon l'idée de divorcer pour épouser une femme plus jeune capable de lui donner une descendance.

Le « présumé » complot de Talleyrand et Fouché pour le détrôner ne fut que la confirmation de la fragilité de sa dynastie et le déclencheur de sa décision.

Le divorce fut signé le 15 décembre 1809. Mais il restait à trouver une épouse digne de son rang. Plusieurs alliances matrimoniales étaient envisageables parmi lesquelles l'Autriche avec l'Archiduchesse Marie-Louise fille aînée de l'Empereur, ou la Russie, avec la Grande-Duchesse Anne, sœur d'Alexandre Ier. Napoléon hésitant, convoqua un conseil extraordinaire pour choisir entre un mariage russe et un mariage autrichien. Plusieurs grands dignitaires furent appelés à donner leur avis parmi lesquels Talleyrand !!! (ironie du sort, cette réunion eut lieu exactement un an après celle qui marquait la disgrâce de Talleyrand : le 28 janvier 1810) « *Vous êtes un diable d'homme. Je ne puis éviter de vous parler de mes affaires, ni même empêcher de vous aimer* » (Emile DARD : Napoléon et Talleyrand) C'était dire, malgré sa défiance, l'importance qu'il accordait à l'avis de Talleyrand. La scène de janvier 1809 a eu des conséquences fâcheuses pour Napoléon : Il tint rancune à Murat non seulement d'avoir prêté une oreille favorable au projet de Talleyrand et de Fouché mais aussi

de ne pas l'en avoir prévenu immédiatement. Dès lors, il se méfia de lui.

Pendant les Cent Jours, le roi de Naples avait espéré prendre le contrôle de l'Italie à la faveur de l'action qu'il entreprenait pour soutenir Napoléon en ouvrant un second front dans le sud de l'Europe. Il avait été sévèrement battu par les troupes autrichiennes et avait remis alors son épée au service de Napoléon. Celui-ci décida de se passer des services de ce brillant cavalier, (ce qu'il regrettera à Sainte-Hélène), et lui demanda de se tenir loin de Paris pour s'établir entre Grenoble et Sisteron au lieu de lui confier le commandement de sa cavalerie.

En humiliant publiquement Talleyrand, Napoléon l'a poussé un peu plus loin dans la voie de l'opposition. Pour beaucoup, la scène dont nous venons de parler est la preuve que Talleyrand était un traître. C'est très discutable. Sa vie durant, Talleyrand n'a jamais qu'un seul but : celui de servir les intérêts de la France, et non ceux de ses dirigeants dont il se désolidarisait lorsqu'il jugeait leurs actes néfastes à son pays, quitte à passer pour un félon aux yeux de ceux qu'il abandonnait à leurs errements

Sa passion pour les intérêts de la France, Talleyrand la réaffirme à la fin de ses mémoires : « En traçant ces dernières lignes, je suis heureux de me rendre à moi-même le témoignage que si j'ai commis des fautes et des erreurs pendant cette carrière, trop longue peut-être, elles n'ont tourné qu'à mon désavantage personnel et qu'animé de l'amour le plus dévoué pour la France, je l'ai toujours servie consciencieusement en cherchant pour elle ce que je croyais honnêtement lui être le plus utile. La postérité portera un jugement plus libre et plus indépendant que les contemporains sur ceux qui, placés comme moi sur le grand théâtre du monde à une des époques les plus extraordinaires de l'histoire, on droit pour cela même d'être jugés avec plus d'impartialité et plus d'équité. »

Puisse son vœux être exaucé et, qu'un jour, justice lui soit rendue.

Sources : Emile Dard, Georges Lacour-Gayet, «Talleyrand , Mémoires», Fondation Napoléon «Napoléon.org».

Ces propos sont le fruit de mes réflexions personnelles. Je souhaite qu'ils puissent contribuer à faire comprendre Talleyrand.

Les Amis de Talleyrand en voyage à Londres

du 15 au 19 octobre 2017

par Alain Boscher

Merci à Françoise Aubret-Ehnert, membre du Conseil d'Administration de l'Association, responsable des voyages, et Roland Martinet, notre président, qui ont superbement préparé ce voyage.

Dimanche 15 octobre

Chacun a rejoint Londres par ses propres moyens (Eurostar ou avion, puis transfert à l'hôtel en taxi ou par le métro). Notre petite équipe de onze personnes, étonnées de se retrouver si facilement après un tel périple, se regroupe à l'hôtel, un peu perdues dans un pays qui ne roule pas à droite, qui ne pratique pas l'euro et où le fonctionnement du métro est un peu déroutant. Françoise est satisfaite de nous retrouver et demande à notre Ami Philippe Bogaert d'accepter la fonction d'interprète volontaire pour ceux d'entre nous dont la connaissance de la langue anglaise serait insuffisante. Il sera en effet beaucoup mis à contribution. Françoise fait d'ailleurs remarquer que les inscriptions, affiches, ... en anglais fleurissent en France, au contraire du français en Angleterre ...



La Résidence de France, où nous sommes accueillis par Mme Taittinger Jouyet, épouse de l'Ambassadeur.

Lundi 16 octobre

Nous avons rendez-vous à la résidence de France, 11 Kensington Palace Gardens, que nous rejoignons d'abord en métro puis à pied. Nous découvrons une large rue arborée très agréable, près de Hyde Park, où les maisons ressemblent à des petits châteaux, chacune entourés de son parc. La plupart de ces résidences sont des annexes de représentations diplomatiques. On comprend pourquoi la rue est interdite à la circulation ! Après un



Les salons de la Résidence.

rapide contrôle d'identité, nous sommes accueillis par Madame Rosie Gorman, chef du protocole que rejoignent bientôt Madame Brigitte Taittinger Jouyet, épouse de l'Ambassadeur de France et Mme Claudine Ripert-Landier, attachée culturelle. Mme Rosie Gorman dresse en anglais (merci encore à notre traducteur) un historique de la résidence qui est louée depuis 1946 par l'ambassade de France située plus loin, et qui manquait de place pour loger son ambassadeur et organiser ses réceptions. l'ensemble du rez-de-chaussée : petit salon, salle de bal, grande salle à manger... Nous pouvons apprécier la qualité de l'ensemble et du mobilier. Dans la montée d'escalier, nous remarquons un grand portrait de Talleyrand peint par Gérard. Après une tasse de thé, nous passons dans le jardin très bien entretenu avec son magnifique gazon anglais. Avant que nous quittions ce lieu superbe, on nous offre un très beau livre sur la résidence de France. Nous avons été sensibles à la qualité de l'accueil qui nous a été réservé. Nous regagnons ensemble l'hôtel en métro. L'après-midi est consacré à la visite du Victoria & Albert Museum que nous gagnons en bus et où nous retrouvons Sara notre guide francophone. Ce très grand musée a été conçu vers 1850 à l'initiative du prince Albert, époux de la reine Victoria. Nous visitons la partie appelée « galeries britanniques » qui couvre la période 1500 à 1900, avec des objets très variés : sculptures, tableaux, vaisselle, mobilier... Après cette visite, un autocar privé nous conduit à l'hôtel d'abord pour un temps de repos dans un premier temps, ensuite dans un restaurant, puis de nouveau à l'hôtel après un dîner qui ne nous a pas laissé un souvenir ému.



Le Victoria & Albert Museum

Mardi 17 octobre

La matinée est libre. Notre maîtrise du fonctionnement des transports publics londoniens s'étant nettement améliorée, nous sommes désormais capables de nous diriger librement dans Londres. Certains, qui ont rapidement repéré Harrods, en ont profité pour faire du shopping. L'excellent et copieux petit déjeuner anglais a permis à la plupart de se dispenser du repas de midi.

L'après-midi est consacré à la British Library que nous rejoignons en bus ou en métro. Sur place une jeune guide anglaise (encore merci à notre traducteur) nous donne des explications en commençant par le bâtiment, de construction récente sur le modèle d'un bateau. Viennent ensuite avec la visite du bâtiment de longs commentaires sur le fonctionnement, le classement et le mode d'accès à la salle de lecture par les chercheurs de toutes nationalités. Enfin nous avons pu visiter la

très intéressante salle d'exposition des manuscrits anciens.

Le programme de la journée étant terminé, Françoise suggère que nous dinions tous ensemble dans un restaurant indien après un nouveau transfert en bus. Repas agréable et de bonne qualité.

Mercredi 18 octobre 2017

Le programme de cette dernière journée est chargé.

Nous nous rendons vers 10 h 30 au Travellers Club. Nous y sommes accueillis chaleureusement. Le président (on dit



La British Library

ici secrétaire général) est présent, dans son costume strict et avec son allure très aristocrate british.

Un thé est offert.

Les dames de notre groupe se regroupent pour immortaliser par une photo leur présence dans ce lieu très masculin (les dames ne peuvent être membres, mais peuvent être invitées).

Nos hôtes nous donnent les explications utiles sur l'histoire du club et son fonctionnement.

La visite des lieux nous permet d'apprécier le confort de style très anglais. Nous imaginons très bien Talleyrand dans un de ces fauteuils, parcourant les journaux ou devisant avec l'un ou l'autre des membres du Club.

Nous traversons le petit salon, le fumoir, le grand dining room.

Nous remarquons, sur la rampe d'escalier, la plaque de cuivre sur laquelle il est mentionné que pour permettre au Prince de Talleyrand de monter plus aisément, un rail supplémentaire a été ajouté. Des tableaux intéressants ornent les murs dont ceux représentant Castlereagh, Wellington et aussi Talleyrand, trois participants au Congrès de Vienne. Nous entrons ensuite dans la bibliothèque, une pièce où là aussi il fait bon vivre, et où nous rejoint Madame Linda Kelly, qui vient d'écrire récemment un livre « Talleyrand in London » (elle avait déjà publié un ouvrage sur Talleyrand à Jenniper Hall, période 1792/93). Cette dame souriante et chaleureuse fait l'effort de parler français.



Une plaque sur la rampe rappelle la présence du Prince



Un pied de nez sympathique au british machismo

Des boissons (alcoolisées) nous sont proposées. Le dialogue s'instaure avec Madame Kelly. Dans notre entretien, il n'est question que de Talleyrand. Nous lui demandons si elle a la possibilité de faire traduire son livre et de le publier en France. Elle évoque les difficultés d'un tel projet. Nous achetons plusieurs livres qu'elle nous dédicace avec une grande gentillesse. Nous avons la confirmation, à travers ces échanges, que, en Angleterre, Talleyrand est perçu de façon assez positive, comme un ami des anglais et un homme de paix.

Nous nous quittons vers midi.

Après un repas en ordre dispersé, il est prévu l'après-midi de visiter Apsley House ou musée Wellington.

Mais juste auparavant, sur le conseil de notre Ami Philippe Bogaert, nous stationnons un moment devant le Mémorial de la Royal Air Force (à deux pas du musée), lequel rend hommage aux 55 000 aviateurs qui ont péri en 1944/45, et parmi eux 200 français sur les 400 qui constituaient des équipages français.

Au musée nous retrouvons Sara, notre guide de lundi, qui va traduire pour nous les propos du guide de Apsley House. Ce bâtiment fut la demeure du premier duc de Wellington, et a été donné en 1947 à l'état par ses descendants.

On est surpris d'y voir au rez-de-chaussée une immense statue de Napoléon par Canova en dieu grec Mars. Cette statue a été refusée par Napoléon lorsqu'elle lui fut présentée !

L'intérieur est somptueux. Nous avons pu admirer des tableaux de grands maîtres dont Vélasquez, et deux tableaux décrivant la bataille de Waterloo. Nous apprenons que Joseph Bonaparte, dans son départ précipité d'Espagne en 1813, avait emporté avec lui un lot important de tableaux « empruntés » aux musées espagnols, mais qu'il avait été inter-

cepté par les troupes de Wellington qui se sont chargées d'alléger ses bagages.

Notre guide nous accompagne jusqu'à l'autocar privé qui nous fait visiter de beaux quartiers comme Mayfair et Covent Garden où nous sommes attendus au restaurant pour le dîner. Après une promenade pédestre dans Covent Garden, nous dinons donc simplement mais correctement. L'autocar nous dépose à l'hôtel.

Nous nous réunissons

une dernière fois et les participants font part de leur satisfaction après ce voyage bien organisé au cours duquel le souvenir de Talleyrand était bien présent.



Apsley House: Le musée Wellington

Judi 19 octobre

Retour en France

Une anecdote sur le rôle de Talleyrand par Claude Rich dans «le Souper»

par Pierre Combaluzier

Je ne sais si vous avez remarqué que Claude Rich dans la pièce et le film le Souper boîte du pied gauche.

J'ai été toujours étonné de cette erreur connaissant la culture talleyrandienne de Jean Claude Brisville.

Versaillais comme moi, je l'ai interrogé à ce sujet. Très âgé et malade, il n'a pas pu me donner de réponse.

Bien des années plus tard, habitant Pau, j'apprends que Claude Rich donne une représentation au théâtre de la Gare du Midi à Biarritz. Nous filons à Biarritz, ma femme et moi, et demandons à rencontrer Claude Rich avant la représentation. Celui-ci nous reçoit aimablement et je lui pose la question qui me turlupine depuis des années.

Voici sa réponse :

Claude Brasseur, Fouché, avait exigé d'être à la

droite de Claude Rich pour la raison suivante :

Talleyrand étant infirme, c'est Fouché qui assure le service des plats ; Claude Brasseur était plus à l'aise pour servir en étant à droite. La pièce de Jean Claude Brisville écrite en 1989 a fait l'objet d'une adaptation au cinéma par Edouard Molinaro en 1992 avec les mêmes comédiens. Cette adaptation est un copié-collé de la pièce

Comme le pied bot devait être visible du public et qu'ils sont assis autour d'une table ronde, il devenait obligatoire que Talleyrand boîtât du pied gauche.

Claude Rich a ajouté que très peu de personnes avaient dû remarquer cette erreur et que j'étais le seul à m'être posé la question.

A quoi tiennent les erreurs historiques.

Un rapprochement savoureux

par Jean-Marie Bader

La motion de Talleyrand sur les biens ecclésiastiques et le Manifeste du Parti Communiste sont deux textes qui ont, a priori, peu à voir l'un avec l'autre. Et pourtant... les lectures historiques donnent parfois l'occasion de sourire.

« Ce qui me paraît sûr, c'est que le Clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires, puisque les biens dont il jouit (et dont il ne peut disposer) ont été donnés, non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Nation, jouissant d'un empire très étendu sur tous les corps qui existent en son sein, si elle n'est point en droit de détruire le Corps entier du Clergé, parce que ce Corps est essentiellement nécessaire au culte de la Religion, elle peut certainement détruire des agrégations particulières de ce Corps, si elle les juge nuisibles, ou simplement inutiles, et que ce droit sur leur existence entraîne nécessairement un droit très étendu sur la disposition de leurs biens.

Ce qui est non moins sûr, c'est que la Nation, par cela même qu'elle est protectrice des volontés des Fondateurs, peut, et doit même supprimer les bénéfices qui sont devenus sans fonctions ; que, par une suite de ce principe elle est en droit de rendre aux Ministres utiles, et de faire tourner au profit de l'intérêt public le produit des biens de cette nature, actuellement vacants, et destiner au même usage

tous ceux qui vaqueront dans la suite. »

MOTION DE M. L'ÉVÊQUE D'AUTUN SUR LES BIENS ECCLESIASTIQUES.

PARIS 10 OCTOBRE 1789

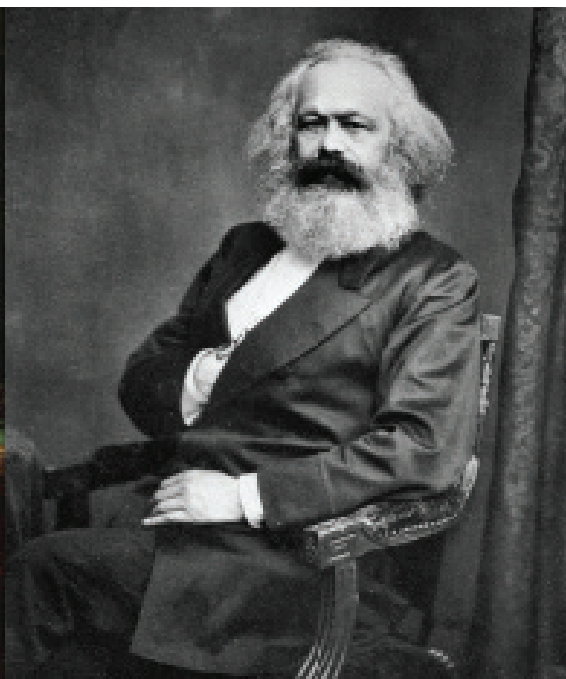
« Le capital est un produit collectif et ne peut être mis en mouvement que par une activité commune de nombreux membres de la société, voire en dernière analyse que par l'activité commune de tous les membres de la société.

Le capital n'est donc pas une puissance personnelle, il est une puissance sociale.

Si donc le capital est transformé en une puissance collective appartenant à tous les membres de la société, ce n'est pas une propriété personnelle qui se transforme en propriété sociale. C'est seulement le caractère social de la propriété qui se transforme. »
Marx et Engels « MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE » LONDRES 1848

Marx et Engels auraient-ils lu Talleyrand ? Ce n'est pas sûr. Ce que l'on comprend mieux, c'est pourquoi, en ces temps de vaches maigres pour le communisme, il est de plus en plus de gens pour trouver l'argumentation de Talleyrand discutable.

Elle n'est pourtant qu'une préfiguration de la notion d'usufruit qui sera consacrée, peu après, en 1804, par le Code Civil.



«Ridicule» et «Le Souper»

par Patrick Prunier

L'année 2017 a vu partir deux acteurs français majeurs : Claude Rich et Jean Rochefort. Les deux étaient réputés pour leur esprit. Le premier a joué Talleyrand, le second un autre abbé de cour, du XVIIIème siècle : Dubois ¹ et aussi le marquis de Bellegarde dans *Ridicule*. Le choix d'un acteur pour jouer un personnage historique n'est pas anodin car la culture historique actuelle est de plus en plus basée sur l'image. Et tandis que Moïse s'immortalise sous les traits de Charlton Heston ², Cléopâtre revêt ceux de Liz Taylor ³; Néron n'a pas d'autre visage que celui de Peter Ustinov ⁴, inoubliable joueur de lyre devant Rome incendié. Qui peut incarner le Régent, désœuvré et génial ? Philippe Noiret ⁵ naturellement puisqu'il l'a interprété deux fois. Quant à la jeune Sissi ! L'impératrice n'est pas prête d'avoir un autre visage que celui de Romy Schneider ⁶, courant dans les montagnes de Heïdi ou sur la place Saint-Marc, à Venise. ... Le choix de Claude Rich et Jean Rochefort a dû couler de source pour les réalisateurs. En effet Claude, par son port de tête, sa diction, sa prestance en somme, incarne un Talleyrand en pleine maturité, au sommet de sa gloire mais toujours aussi mystérieux. Quant à Jean, plus discret, moins extravagant, il vit ses rôles de confident et d'éminence grise par sa complicité, non feinte, avec Philippe Noiret et avec Charles Berling.

Dans cet article, je vous propose des pistes, et



Jean Rochefort dans «Ridicule»



Claude Rich dans «Le Souper»

non une étude détaillée, pour revoir les films, le Souper et *Ridicule*. Celles-ci se sont construites au cours de la rédaction de mon mémoire sur la vision cinématographique de Talleyrand, il y a déjà 20 ans !!!

Évidemment, le Souper pour nous, amis de Talleyrand, est un incontournable, alors qu'il semble «ridicule» d'étudier le film de Leconte, où Talleyrand n'est ni présent, ni cité une seule fois. C'est derrière les traits des deux personnages Ponceludon de Malavoy et l'abbé de Vilecourt que je retrouve l'esprit de Talleyrand. C'est d'ailleurs bien d'esprit que l'on parle, puisque Talleyrand est réputé pour ses mots d'esprit. Ouvrez un livre de citations, il est bien rare de ne pas en trouver une qui lui soit attribuée.

Talleyrand, jeune abbé, navigue entre les questions de généalogie, les preuves de bel esprit mais aussi la peur du ridicule qui définit assez bien la cour de Louis XVI.

La principauté des Dombes, centre des préoccupations de Ponceludon, est un petit pays de Bourgogne, aujourd'hui inclus dans le département de l'Ain, réuni à la couronne en 1762 seulement. C'est une région argileuse parsemée d'étangs et de ma-

1 Que la fête commence, de Bertrand Tavernier (1975)

2 Les dix commandements, de Cecil B. DeMille (1956).

3 Cléopâtre, de Joseph L. Mankiewicz (1963).

4 Quo Vadis ? de Mervyn LeRoy (1951).

5 Que la fête commence, de Bertrand Tavernier (1975), mais aussi Le Bossu, de Philippe de Broca (1997).

6 La trilogie des Sissi, d'Ernest Marischka (1955, 1956, 1957).

rais. François-Joseph de Damas, marquis d'Antigny, gouverneur des Dombes ⁷, charge reprise à la mort de son père en 1731, était le grand-père maternel de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. Voici un premier lien entre les deux personnages, même s'il n'est pas très pertinent.

Dans le film, l'intransigent généalogiste Chérin aborde avec Ponceludon, la question de la haute lignée :

- Votre cas à vous ne souffre aucun délai, m'a-t-on fait savoir. Tout est arrangé.

- Mais... et l'acte de naissance de Sygysmon de Malavoy qui me faisait défaut ?

- Si on y regardait de si près, la fine fleur du royaume tomberait dans la rotture.

Ici l'on trouve un point qui fâche chez les Talleyrand, durant tout le XVIII^{ème} siècle : «Les Talleyrand ne se trompent que d'une lettre dans leurs prétentions : ils sont du Périgord, et non de Périgord. ⁸». Je n'entrerai pas ici dans les détails de la généalogie de Talleyrand, mais c'est grâce à son surnom d'abbé de Périgord que Charles-Maurice arriva, pour un temps, à supprimer le doute sur l'origine lointaine de sa famille.

Sur la généalogie de la noblesse, il y a encore une autre réplique dans le film attribuée au baron de Guéret, le grand ridicule du film :

«Louis de France ! souviens-toi que c'est la noblesse qui t'a fait roi ! La vieille noblesse de province, que tu humilies...»

Cette formule en rappelle une autre qui se rattache à la famille Talleyrand et qui a fait sa renommée : Le comte Aldebert tint tête un jour à Hugues Capet.

- Qui t'a fait comte ? demanda le roi de l'Île-de-France au comte périgourdin

- Qui t'a fait roi ? Lui répondit Aldebert ⁹.

Talleyrand s'est créé dans une France où une seule qualité prime, aux dépens de toutes les autres : l'esprit. C'est lui qui ouvre les portes des femmes en premier lieu puis celles du roi. Dans le film, c'est ce chemin que prennent Ponceludon et Vilecourt par l'intermédiaire de la comtesse de Blayac. Nous verrons plus tard la méthode Talleyrand. Mais prenons tout de même, cet exemple cité par Taine, à propos de la du Barry. «Sur un trait fin, sur un silence, sur un "oh !" dit à propos au lieu d'un "ah !" On reçoit d'elle, comme M. de Talleyrand, le brevet de parfait savoir-vivre qui est le commencement d'une renommée et la promesse d'une fortune. ¹⁰»

Voici une autre version de cette histoire rattachée



Jean Rochefort et Philippe Noiret dans «Que la fête commence»

à Talleyrand :

«Qu'avez-vous à ne rien dire ? Hé quoi ? Pas une bonne fortune ? Vertu ou modestie ?

- Ah ! Madame, je fais une réflexion bien triste.

- Quoi donc ?

- Paris est une ville dans laquelle il est bien plus facile d'avoir des femmes que des abbayes.»

Et Louis XV, charmé par ce trait spirituel rapporté par Madame du Barry, aurait récompensé son auteur par une abbaye. Si cette histoire est amusante, son authenticité n'en reste pas moins contestable quand on songe que l'abbé de Périgord reçut son premier bénéfice en 1775, alors que Louis XV était mort depuis plus d'un an.

Pour s'occuper, la cour organisait des parties de bouts-rimés qui passaient pour l'exercice parfait du bel esprit. Le film nous donne l'illustration de ces joutes oratoires. Sans y être un expert, Talleyrand s'est risqué à l'exercice difficile des bouts-rimés qui ne laisse aucune place au hasard ; en voici un qui nous est parvenu. Il débutait ainsi :

«Et que me fait à moi qu'on soit belle ou jolie, A moi qui, par raison, ai fait une folie ?» ¹¹

Du bel esprit au ridicule il n'y a qu'un pas. Sur un mot, sur un manque d'usage, sur la moindre apparence de prétention ou de fatuité, on encourt la désapprobation des gens d'esprit qui est sans appel, et l'on est perdu à tout jamais dans le beau monde. Dans Ridicule, la chute de l'Abbé de Vi-

⁷ Michel PONIATOWSKI, Talleyrand et l'ancienne France, p. 27.

⁸ Louis XVIII, cité par Georges LACOUR-GAYET, Talleyrand, p. 19.

⁹ Georges LACOUR-GAYET, Talleyrand, tome 1, p. 11.

¹⁰ TAINÉ, Les Origines de la France Contemporaine, Paris, Hachette, 1907, p.108.

¹¹ Georges LACOUR-GAYET, Talleyrand, tome 1, p. 53.

lecourt l'illustre bien. La jeunesse de Talleyrand est marquée par le sacre de Louis XVI, au cours duquel l'évêque de Soissons et celui de Beauvais se sont disputé le pas. Il y eut des coups de coude donnés. Un des deux a pensé trébucher, et l'autre plus lestement l'a gagné de vitesse, pour aller saluer le roi. Charles-Maurice fut-il un témoin amusé de cette scène ? Il avait devant les yeux l'exemple du ridicule auquel craignaient pourtant de s'exposer les courtisans. Dans *Ridicule*, le baron de Guéret est, tour à tour, touché par les différentes formes de ridicule, la dernière se déroulant sous l'œil du roi. Il est évidemment le premier responsable de



Albert Delpy, le baron de Guéret dans «Ridicule»

son déshonneur, mais il est aussi victime d'une forme de l'esprit qui tend au persiflage grâce auquel Voltaire triomphait de ses adversaires les plus coriaces en les accablant de ridicule. Cette forme d'esprit négative suscitait naturellement toutes sortes de rancœurs et d'humiliations, et ne pouvait mener qu'à l'éclatement de la société d'Ancien Régime. Peut-on dire que la Révolution a tué cette peur du ridicule qui depuis ne tue plus ?

Retrouvons nous maintenant à la fin de l'Empire, un soir où tout est possible, donc tout peut être dit... où la véracité des faits laisse place à des éléments psychologiques. Le Souper a-t-il vocation à être un film historique ?

La voie royale du cinéma d'Histoire consiste à exalter la tradition nationale. A l'épopée biblique ou classique se substitue celle des Etats-nations caractéristiques du monde moderne. Chaque pays privilégie ainsi certains points forts de son histoire. Pour la France, on développe l'époque napoléonienne et Guitry en est le digne représentant.

L'histoire étudie des faits passés qu'on n'a plus les moyens d'observer directement; elle les étudie par une méthode indirecte qui lui est propre, la méthode critique. Il me semble que toute la difficulté

est là, car le cinéma fournit des données que l'on observe directement et que le cerveau traite plus rapidement qu'un document écrit : les images.

Si l'on regarde le nombre de films à bases historiques, on est étonné de la rareté relative du film révolutionnaire, ce qui en fait l'indicateur d'un malaise culturel et le signe d'une époque, de ses enjeux politiques et de ses choix intellectuels. Le cinéma hérite donc d'une image constituée de la Révolution, ce n'est pas lui qui l'élabore.

Le problème vient du fait que la Révolution banalisée ne parvient pas à rendre compte de l'ensemble du fait révolutionnaire, qu'il n'y a pas une Révolution, mais des révolutions. Il y a donc impossibilité de forger une image univoque. L'absence de film renverrait aux limites de l'historiographie, à l'impossible histoire officielle, à l'impossible histoire totale de la Révolution, en fin de compte aux contradictions idéologiques saillantes de l'événement. Elle renvoie à la succession des histoires de la Révolution, de Thiers à Guizot, Michelet, Taine, Aulard, Jaures, Mathiez, Soboul, Furet, Tulard. Le sujet effraie du fait du poids idéologique dont il est porteur, de l'effort d'analyse et des choix qu'il implique.

On choisit un héros dans une foule de héros possibles : le peuple, une foule, un lieu, un homme révolutionnaire ou contre-révolutionnaire. On choisit une période : 1789, 1793... un aspect : politique, économique.

La Révolution serait un événement se situant du côté de l'excès, alors que l'art cinématographique peut-être défini au contraire comme l'art de faire beaucoup avec très peu. Pour exemple, un journal télévisé de trente minutes équivaut, en texte écrit, à une page du journal *Le Monde*. Le scénariste est donc conscient de ne pouvoir échapper à un arbitraire, d'un choix toujours problématique, d'où le recours aux marges de l'événement. En effet, les films se situent à la veille de la Révolution (*Ridicule*, les caprices d'un fleuve, *Beaumarchais...*), ou après cette dernière sous forme de récit qui permet de dire « la Révolution » et donc d'en parler dans son ensemble. C'est dans cet esprit que se place le film de Jean Claude Brisville.

Un autre élément est important à avoir en tête pour comprendre ce film et il nous est fourni par Jean-Claude Brisville lui-même dans *La Tribune de l'Histoire* consacrée à Jeanne Hachette,¹² où il

¹² *La Tribune de l'Histoire*, 1995, France Inter.



Claude Rich et Claude Brasseur dans «Le Souper»

nous donne sa démarche et sa justification. Ces réflexions concernent la pièce qu'il a écrite sur l'entrevue de Péronne entre Louis XI et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Mais l'esprit est le même pour *Le Souper*. Cette présentation est provoquée par les questions d'ordre historique posées par Jean-François Chiappe. On ressent l'embarras de l'invité à qui l'on demande trop et qui répond : «Je vous arrête tout de suite, je ne suis pas historien de formation». Puis, au cours de l'entretien, il se protège à nouveau derrière son amateurisme historique : «Mon atout est de sentir les personnages puisque mon érudition est souvent défaillante.» Enfin arrive la solution proposée : «Puisqu'on ne peut pas trouver une explication historique, on peut peut-être avancer cette explication psychologique».

On retrouve là l'idée avancée par Rossellini : «Il faut préférer la vérité des mentalités à l'exactitude des faits.» Un de ses films à la réputation d'être historique : *La Prise du pouvoir par Louis XIV*¹³. Le problème est qu'il se situe à Versailles. Or à cette période, le château n'était pas encore construit. En dehors de ce détail que certains qualifieront de mineur, ce film nous transporte à la cour du futur roi-soleil, dans le moment précis où Louis XIV prend les rênes tout seul. Le spectateur a vraiment l'impression d'assister à un reportage. Or, en nous faisant assister à «un présent», l'auteur introduit des commentaires sur le passé des personnages mais aussi sur leurs projets et instaure des moments prédictifs. Dans *Le Souper*, J-C. Brisville

en a créé un discret : en effet, Fouché y évoque, en une phrase, l'ambassade de France au pays des Peaux-Rouges, devant de quelques mois une scène que l'on peut lire dans les mémoires de Vitrolles. Talleyrand, lors du conseil des ministres qui suivit l'élection désastreuse, pour le ministère Talleyrand-Fouché, de la Chambre Introuvable en octobre 1815, se lança dans l'éloge des Etats-Unis : «C'est un si beau pays. Vous ne connaissez pas ce pays-là, Monsieur de Vitrolles. Moi je le connais. Je l'ai parcouru, je l'ai habité. C'est un pays superbe. Il y a là des fleuves comme nous n'en connaissons pas. Le Potomac par exemple. Rien n'est plus beau que le Potomac. Et puis, ces forêts magnifiques, pleines de ces arbres dont nous avons ici quelques-uns dans des caisses, comment s'appellent-ils donc ? Des... des..., des daturas, souffle Vitrolles. C'est ça, des forêts de daturas». «Talleyrand s'embrouilla dans le Potomac et les daturas, écrit Vitrolles. C'était à n'y rien comprendre.» Seul au sein du conseil, Joseph Fouché, duc d'Otrante, comprit les raisons de ce lyrisme inattendu et pâlit. Talleyrand souhaitait se débarrasser de ce compère devenu encombrant depuis l'élection de la chambre introuvable. Il songeait à l'envoyer comme ambassadeur dans cette lointaine contrée. Ce fut en définitive Dresde¹⁴ pour Fouché».

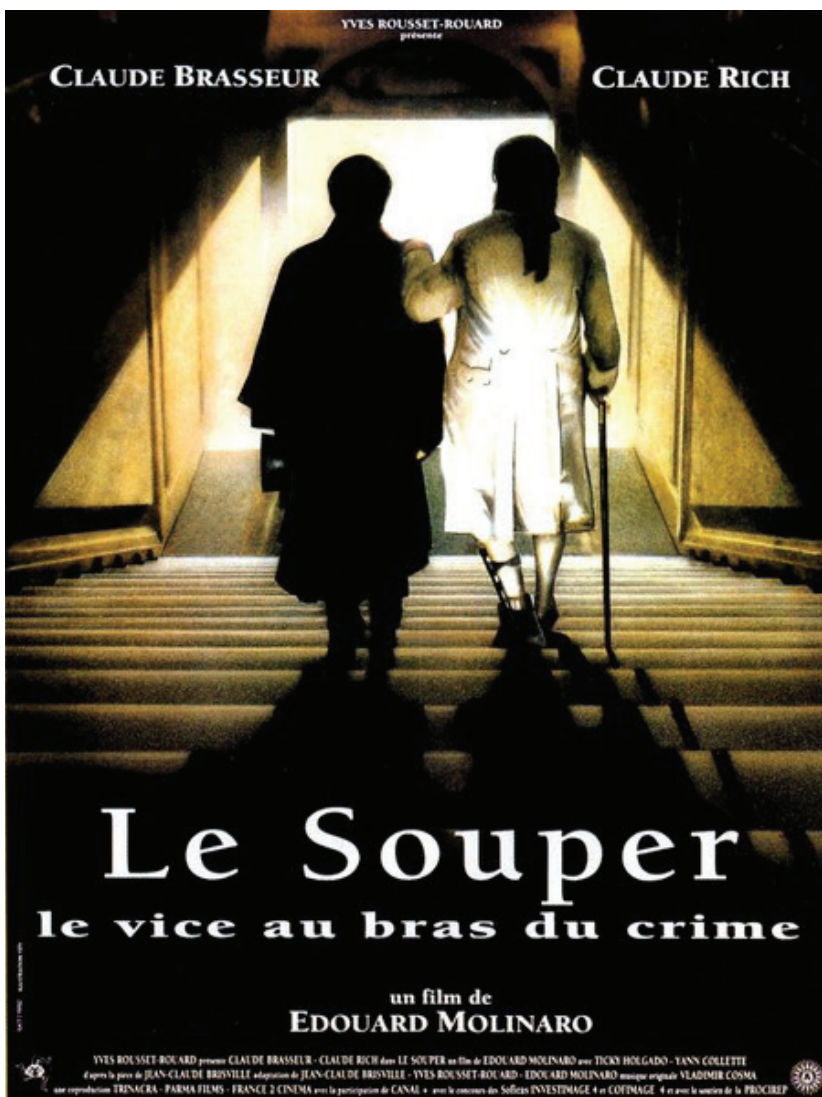
Ces réflexions subtiles tout au long du film rendent

¹³ *La prise du pouvoir par Louis XIV*, de Roberto Rossellini (1966).

¹⁴ Jean TULARD, *Talleyrand et les Etats-Unis*.

vraisemblable la rencontre inventée par J-C Brisville, et recréent bien une atmosphère avec les mentalités de Talleyrand et de Fouché. Une réplique, toutefois me paraît exagérée. Brisville fait dire par Talleyrand une partie de la phrase de Chateaubriand : «M. de Talleyrand était de cette espèce inférieure; il signait les événements, il ne les faisait pas». ¹⁵ Même psychologiquement, il faut oser le faire, l'homme n'ayant jamais donné l'image de quelqu'un pouvant s'auto-flageller. Revisiter Talleyrand, ce n'est pas le réhabiliter, comme on a pu le faire, mais c'est une occasion d'en finir avec des images convenues. On a eu très longtemps une vision caricaturale de Talleyrand : sa vraie malchance aura été de voir son histoire écrite à la fois par Chateaubriand et Eymérie... Toute l'historiographie ultérieure est évidemment marquée par Chateaubriand (le vice au bras du crime), et par le dictionnaire des girouettes d'Eymérie. On ne se remet pas facilement de la fronde

de telles autorités. Sans oublier Victor Hugo !!! Avec Chateaubriand, Talleyrand ne serait-il pas victime, d'une malchance historique ? Serait-il osé de croire comme Jean Dutour que « L'histoire est un toutou. Un homme de génie [ici Chateaubriand] arrive, elle saute à travers un cerceau s'il le lui demande». La chance du Talleyrand historique viendra peut-être du cinéma, avec les interprétations de Sacha Guitry et de Claude Rich. Mais honnêtement il y a peu de chance, car le passé que ces films restituent est un passé médiatisé. Toute représentation de l'Histoire est forcément réductrice, surtout avec le cinéma qui limite obligatoirement le sujet. Que peut-on montrer en une heure trente ? La réponse est qu'un film d'une heure trente comporte 129600 images et environ 400 à 600 plans. Ses derniers se regroupent en une unité narrative, pour former une séquence, comme la scène au théâtre. On part de beaucoup pour arriver à peu.



Le cinéma véhicule une culture sommaire qui s'alimente d'une culture sommaire, afin que l'ensemble du public atteigne le PPDCC (Plus Petit Dénominateur Culturel Commun).

Toute la question est qu'attend-t-on du cinéma ? N'est ce pas d'abord de nous faire plaisir.

Rien que pour ce plaisir, MERCI Messieurs Rochefort et Rich pour ces grands moments de Cinéma, et tous les autres qui ont pu nous marquer.

Chapeaux bas les artistes et VIVE LE CINEMA !!!

15 F-R de CHATEAUBRIAND Mémoires d'Outre-tombe, p. 341

Sur l'affiche, on distingue très nettement la chaussure orthopédique au pied gauche de Claude Rich.

Itinéraire de Talleyrand durant la 4^e Coalition 1806-1807 : « Paris-Berlin-Varsovie-Tilsit-Dresde-Paris »

par Roland Martinet

A l'occasion du voyage de l'association en Pologne en juin 2016 (voir « Le Courrier du Prince » N° 9 février 2017), et avec les renseignements fournis par Philippe Maillard que nous remercions, nous avons tenté de lister les principales villes-étapes de l'itinéraire parcouru par Talleyrand il y a 210 ans. Nous en reprenons ici quelques détails, faits et gestes saillants et les dispositions d'esprit du Ministre des Relations Extérieures.

Situation du moment :

Au terme de la 3^e coalition (1805) d'états européens contre la France de Napoléon, après Austerlitz et le traité de Presbourg – signé par Talleyrand – l'Autriche est expulsée d'Allemagne et d'Italie, mais Anglais, Russes, Napolitains et Suédois poursuivent la guerre.



Le Palais primatial de Bratislava, où Talleyrand signa la paix dite «de Presbourg»

Pour les Anglais, à signaler que après le décès récent de Pitt (qui avait fait expulser Talleyrand en 1794), Fox était arrivé aux affaires étrangères et, pour la première fois depuis la rupture de la paix d'Amiens, semblait faire une ouverture de paix (?) auprès de Talleyrand. Mais, le 13 septembre 1806, Fox décédait subitement. Fin des pourparlers !¹

La 4^e coalition (1806-1807)

La raison de cet incroyable périple de Talleyrand se constitue lorsque la Prusse –qui refuse la réorganisation de l'Allemagne par Napoléon (La Confédération des Etats du Rhin/ Rheinbund)²– rejoint les pays restés en guerre à la fin de la 3^e coalition (1806).

Les rapports de Talleyrand avec Napoléon tournent déjà à l'aigre alors que Talleyrand – tout comme Napoléon – n'a jamais été aussi puissant : « Les choses sont montées à une telle hauteur que le ministre participe aux hommages que, de toutes parts et de toutes manières, on offre à un maître que la fortune et les circonstances ont porté à un point de puissance aussi considérable qu'étonnant » (Baron de Vincent)³.

Talleyrand, à 52 ans, âgé déjà pour son temps, va devoir, une fois de plus, suivre Napoléon dans sa nouvelle et fulgurante campagne.

En quittant Paris en septembre 1806, le Prince n'imaginait pas qu'il ne serait de retour que dix mois plus tard.

1 Paris.

Le 25 septembre 1806, jour du départ de Napoléon (à 4h du matin), Talleyrand signe le traité entre la France et le Prince de Würzburg pour l'accession de ce dernier à la Confédération des Etats du Rhin, puis quitte Paris.

2 Metz.

Il y sera le 28 septembre.

Son Altesse Sérénissime le Prince de Bénévent est accompagné d'une large suite de son ministère : La Besnardière, Roux de Rochelle, Durant de Saint André, Heiberg (traducteur), son copiste Challaye, 3 secrétaires, le cuisinier Chevallier, son fidèle Courtiade et quelques autres domestiques.⁴

3 Coblenz (Koblenz).

Talleyrand y fait halte le 29 sept.

4 Mayence (Mainz).

Arrivée de Talleyrand le 30 sept. Napoléon y est déjà avec sa cour. Ratification du traité cité plus haut. Le Prince, qui restera là jusqu'au 27 oct, en profite pour faire sa cure thermale annuelle à Wiesbaden⁵ tout proche, ne pouvant cette année-là se rendre, comme à l'accoutumée, à Bourbon l'Archambault. Il y rencontre la Reine Hortense avec qui il converse plus qu'avant à la Malmaison⁶.

Le 27 encore, jour de son départ, une lettre à Napoléon qui en est déjà reparti.



Mayence. Vue aérienne. La ville historique est à gauche, le confluent du Rhin et du Main en bas. Wiesbaden est au fond à droite.

5 Fulda.

En passant par Francfort, Talleyrand y fera étape le 27 octobre.

6 Erfurt.

Après la prise de la ville par Napoléon le 11 octobre (puis le 14 victoire à Auerstaedt et Iéna) Talleyrand suit le 28 octobre...et tente d'adoucir les conditions de Napoléon aux offres d'armistice du roi de Prusse défait⁷. La fameuse « Entrevue d'Erfurt » Napoléon/Alexandre viendra plus tard !

7 Berlin.

Talleyrand y séjournera du 31 octobre (18 nov selon L. Madelin...ce qui est improbable) au 1^{er} décembre 1806, alors que Napoléon y sera du 27 octobre au 25 novembre.

Lucchesini rencontre Talleyrand en vue d'adoucir Napoléon⁸.

Joséphine, inquiète, écrit à Talleyrand à Berlin le 11 novembre. Le Ministre des Relations Extérieures, en arrivant à Berlin, essaie encore par une note de convaincre l'Empereur d'organiser la pacification générale...Napoléon maintient ses exigences contre la Prusse. Frédéric-Guillaume choisit alors de continuer la guerre aux côtés de la Russie.

Après une pathétique réunion avec ses collaborateurs le 19 novembre –« j'ai à vous montrer quelque chose qui vous fera dresser les cheveux sur la tête »⁹-, Talleyrand, contraint, présente à Napoléon le 20 novembre son rapport sur ce qu'il appellera plus tard « le gigantesque et désastreux blocus, contraire au droit des gens ». Le Blocus Continental sera décrété, de Berlin donc, par Napoléon le lendemain 21 novembre 1806.

Cambacérès indique dans ses mémoires : « En proposant le blocus, le ministre Talleyrand indiqua tous ses inconvénients... »⁹.

La paix est impossible. L'échec du blocus et la suite...donneront raison à Talleyrand.

8 Frankfort sur l'Oder (Frankfurt an der Oder).

Le ministre des Relations Extérieures de la France poursuit son périple, à la suite de Napoléon, toujours plus à l'Est...

9 Posen (Posnan)

Après le passage de Napoléon du 27 novembre au 16 décembre, étape du Prince le 4 décembre, logé dans une misérable chambre : « Tâchez que je sois moins mal logé qu'ici » dit Talleyrand à Prosper de Barante chargé de trouver logis à Varsovie.¹⁰ La marche de la Grande Armée vers Varsovie se poursuit ...

10 Klodava

Nouvelle étape de Talleyrand : 19-20 décembre. Les routes sont épouvantables (et les villages traversés misérables) : pluie, brumes et boues. Il faut traverser les cours d'eau et les marais sur des ouvrages formés de troncs d'arbres. Parvenu en voiture à Lowitz, Napoléon doit faire à cheval la fin du trajet jusqu'à Varsovie. La voiture pourtant légère de Talleyrand s'embourbe et il doit attendre 24 heures avant qu'une corvée de soldats ait pu la remettre en état de repartir.¹¹

11 Varsovie (Warszawa)

Arrivé le 26 décembre 1806 (19 déc selon Madelin !), Talleyrand y demeurera plus de 4 mois jusqu'au 3 mai 1807, et y administra le nouveau grand-duché de Varsovie. Napoléon y était arrivé dès le 19 décembre, installé au Zameck (ancien château royal). Il y reviendra le 1 janvier 1807... Le Prince résidera au palais Tepper, celui de la rue Miodova, détruit pendant la deuxième guerre mondiale..et non celui du même nom, toujours

existant, rue Dluga.¹²

Talleyrand essaie encore d'adoucir les ardeurs guerrières de Napoléon en lui « procurant » (dixit Napoléon) Marie Walewska lors des fêtes du 17 janvier.

Talleyrand rencontre la comtesse Tyszkiewicz, qui l'aidera et renseignera beaucoup à Varsovie, viendra à Paris et à Valençay et lui sera éperdument fidèle jusqu'à son décès à Tours en 1834.

C'est par elle que Talleyrand fait la connaissance de Batowski (encore proche de la Duchesse de Courlande...) qui l'aidera dans l'administration du « duché de Varsovie » et qui influera sur le mariage à venir de son neveu ...et sur son propre futur ...¹³

Talleyrand qui a toujours considéré que la disparition de la Pologne était une erreur, qu'il fallait la restaurer, « pour la sécurité de la France », comme tampon entre la Russie, la Prusse, et l'Autriche (qui s'y oppose !), cherche en vain une alliance avec l'Autriche. Nouveau mémoire à l'Empereur du 28 janvier.¹⁴

Talleyrand, comme Napoléon, a pourtant une piètre opinion sur la capacité des Polonais à se gouverner...

L'Empereur, dans la Pologne, ne voit essentiellement pour l'heure, que le renforcement, par des Polonais, de son armée contre la Russie.

Il repart le 29 janvier afin de prendre le commandement de la Grande Armée contre les Russes. Bataille meurtrière et indécise d'Eylau le 8 février. Au début, c'est Maret qui dirige la « Commission de gouvernement » dans un sens favorable à Napoléon. Mais le 21 février 1807, Napoléon, de Liebstadt, rappelle Maret auprès de lui.

Talleyrand le remplace comme Haut-Commissaire. Omniprésent, il renseigne Napoléon tous azimuts sur Varsovie, les Polonais, les menaces autrichiennes comme celles de Constantinople contre les Anglais.

Napoléon le charge encore du ravitaillement de la Grande Armée. « Faites des miracles lui écrit l'Empereur le 12 mars. Aujourd'hui le sort de l'Europe et les plus grands calculs dépendent des subsistances. Battre les russes, si j'ai du pain, c'est un enfantillage ». ¹⁵

Talleyrand, qui pourtant cherche toujours une alliance avec l'Autriche (et Napoléon avec la Russie), est félicité par Napoléon : « Je vois tout le mouvement que vous vous donnez pour nous procurer des subsistances. C'est très bien fait ». ¹⁵

Signalons la signature, par Talleyrand, le 18 avril 1807 à Varsovie, du traité d'accession des princes de Lippe-Detmold et de Lippe-Schaumburg à la Confédération des Etats du Rhin. Quatre autres traités, identiques, sont signés aussi avec les Princes de Reuss, les Ducs d'Anhalt (Dessau, Bernburg et Coethen), les Princes de Schwartzburg (Sondershausen et Rudolstadt) et le Prince de Waldeck.¹⁶

Toutes ces accessions à la Confédération auront rapporté beaucoup d'argent à Talleyrand....

12 Finckenstein

« Enfin un château » aurait dit Napoléon arrivé là dès le 1 avril. Après cinq séjours, ce dernier quittera définitivement Finckenstein le 5 juin. Talleyrand, appelé par Napoléon, y séjournera du 6 mai au 6 juin, mais leurs rapports sont de plus en plus empreints d'hypocrisie. Lequel des deux se méfie le plus de l'autre ?

Deux jours avant l'arrivée de Talleyrand, c'est Hugues Maret qui, le 4 mai signe le traité de Finckenstein avec la Sublime Porte (Empire ottoman).¹⁷



Le château de Finkenstein, tel que Napoléon et Talleyrand l'ont connu...



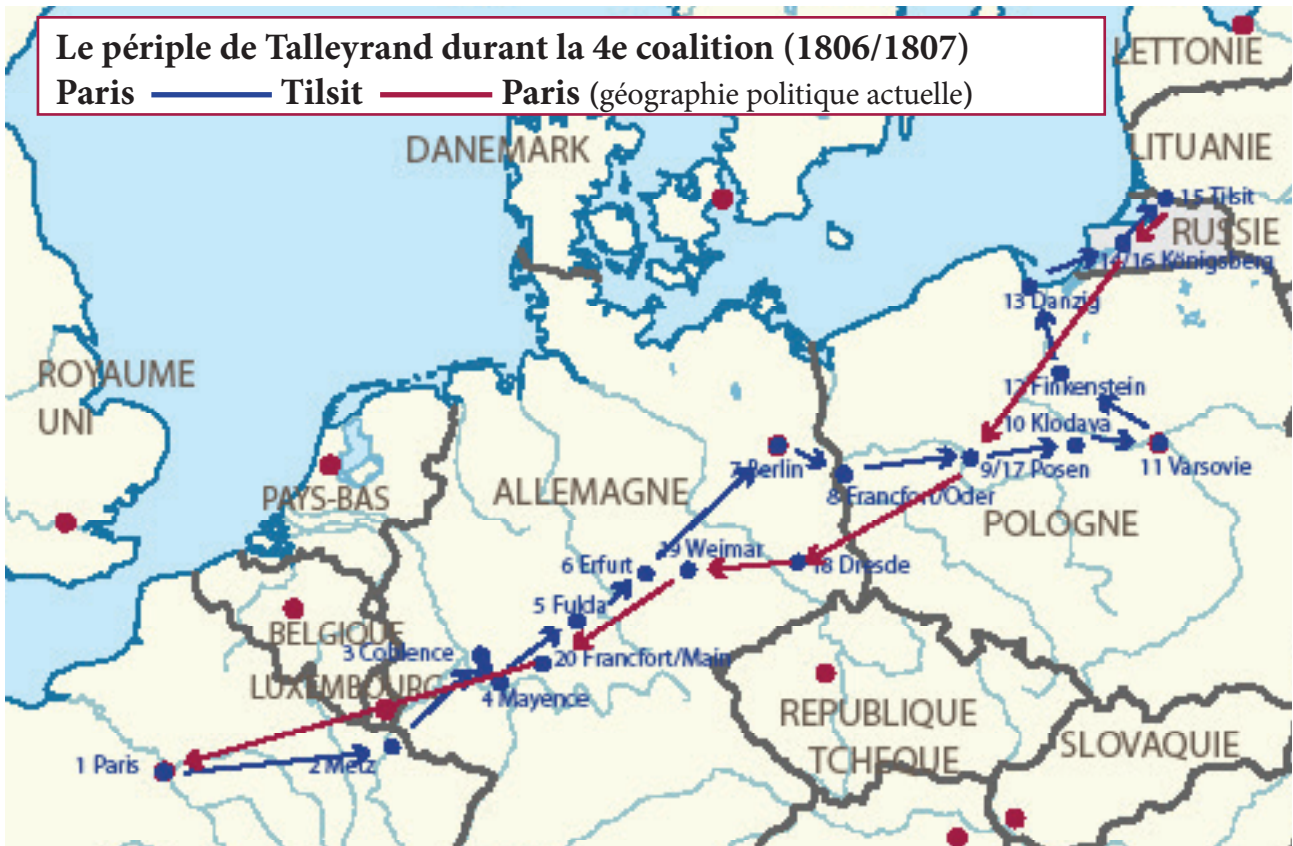
Le même, dans son état actuel

13 Danzig (Gdansk)

Après la prise de la ville le 26 mai, et le passage de Napoléon le 1^{er} juin, le Prince de Bénévent y arrive le 7 juin et y résidera jusqu'au 23 du même mois. C'est de là, où il s'ennuie, « mis sur la touche » par

Le périple de Talleyrand durant la 4e coalition (1806/1807)

Paris ——— Tilsit ——— Paris (géographie politique actuelle)



l'Empereur, qu'il apprend, toujours plus inquiet et désabusé, la brillante victoire de Napoléon, le 14 juin, à Friedland (près de Königsberg). Le 18 juin, dans ses félicitations à Napoléon, Talleyrand lui écrit en guise d'avertissement : « j'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland ; j'en connais assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les plus célèbres dont l'histoire perpétuera le souvenir. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager, j'aime à la considérer comme un signe avant-coureur, comme un garant de la paix ; ...j'aime à la considérer comme la dernière qu'elle sera forcée de remporter ; ... ». ¹⁸

14 Königsberg (Kaliningrad)

Talleyrand y sera le 25 juin 1807, après la bataille de Friedland, contraint encore de suivre Napoléon.

15 Tilsit (Sovietsk)

Après la rencontre des deux empereurs (Napoléon et Alexandre) sur le Niémen le 25 juin, Talleyrand y réside du 28 juin au 10 juillet 1807.

Dès le 20 juin, tout au fait de sa victoire sur le Tsar, Napoléon fait comprendre à Talleyrand qu'il traitera directement avec Alexandre.

Talleyrand ne fait alors plus que la mise en forme des traités qu'il signera quand même. Dans ses mé-

moires le Prince de Talleyrand, écrira plus tard : « J'étais indigné de ce que je voyais, de tout ce que j'entendais, mais j'étais obligé de cacher mon indignation ». ¹⁹

Le (encore) Ministre des Relations Extérieures signera donc deux traités de Paix. Le 7 juillet entre la France et la Russie, avec des articles secrets et nombre de réaffectation de territoires notamment dans la Confédération du Rhin, ...soumis à « la ratification du traité de Paix avec ...l'Angleterre » !

Ratification devant avoir lieu ...sous 4 jours en la même ville. Le deuxième, le 9 juillet, entre la France, la Russie et la Prusse. Y est mentionné que le Duché de Varsovie est donné au Roi de Saxe. Le même jour est ratifié le traité du 7 juillet. Napoléon quittera Tilsit ce même soir du 9 juillet. Epilogue avant l'heure : comme le précise Emmanuel de Waresquiel (le Prince Immobilable p373 et 690), c'est à Tilsit déjà que Talleyrand –très déçu de ne plus peser sur le cours des choses- annonce, et obtient de Napoléon, sa retraite prochaine du Ministère des Relations Extérieures.

16 Königsberg

Talleyrand, sur le long chemin du retour (enfin !) séjourne à nouveau en cette ville du 11 au 14 juillet et y retrouve encore Napoléon qui quittera la ville le 13 au soir.



Dresde: vue générale depuis l'Elbe

17 Posen

Talleyrand y passe à nouveau le 16 juillet, un jour après Napoléon.

18 Dresde (Dresden)

Talleyrand semble avoir apprécié son séjour du 18 au 24 juillet, avec quelque repos.

Pourtant, le 22 juillet, jour du départ de Napoléon, il y signe encore une convention entre la France et la Saxe au sujet de la remise du Duché de Varsovie (qu'il a donc bien connu...) au Roi de Saxe, comme suite aux articles 5 et 18 des traités de Tilsit.

Talleyrand a droit à un grand accueil – et une aussi grande rémunération – de la part du roi de Saxe, qui lui doit son maintien et d'avoir dissuadé Napoléon de lui enlever sa collection de tableaux !

19 Weimar

Le passage de Talleyrand y est signalé.

20 Francfort sur le Main (Frankfurt am Main).

Passage du Prince le 29 juillet.

1 Paris enfin

où Talleyrand sera de retour début août 1807, après un périple de plus de 4000 km, Napoléon étant rentré à St Cloud le 27 juillet.

Epilogue de ce long périple : dès le 9 août 1807, Talleyrand démissionne de son poste de Ministre des Relations Extérieures.....mais continue de remplir son office de Grand-Chambellan, et, le 14, Napoléon qui ne peut s'en passer (ou le voir hors du pouvoir...) le nomme encore Vice-Grand Electeur de l'Empire.....par décret rédigé par Cambacérés !²⁰

Principaux ouvrages consultés :

- « Le Prince immobile » E. de Waresquiel édit Fayard 2003
- « Mémoires et correspondances du Prince de Talleyrand » Edition présentée par E. de Waresquiel Edit. R. Laffont
- « Talleyrand » G.Lacour-Gayet Tome II Edit .Payot 1930
- “Talleyrand” L. Madelin Edit. Flammarion 1944.
- “Revue des deux Mondes” div. N° dont articles de L.J.Arrigon.
- « itinéraire de Napoléon Bonaparte de son départ de Corse jusqu'à Longwood ». Charles Dolly. Edit.Asselin et G.Laguionie. Paris. 1842.

Sites internet :

Wikipédia

www.le-prince-de-talleyrand.fr

www.napoléon.org

www.amis-talleyrand.org

Notes :

- (1)Lacour-Gayet. « Talleyrand » édit. Payot 1930. Tome II p 187
- (2)Napoléon.org ; chronologie) : Sur les ruines du Saint Empire Romain Germanique, la confédération fut établie, à 16 Etats, par le traité de Paris du 12 juillet 1806, avec Napoléon comme « Protecteur ». En 1810 la Confédération comptera 39 états.
- (3)E. de Waresquiel « Le Prince Immobile » p361
- (4)id. p362
- (5) Guy Rérolle “Talleyrand : souvenirs actuels » Edit.Cléa p112 et suivantes.
- (6)Lacour-Gayet. « Talleyrand » édit.Payot 1930. tome II p.197
- (7)“Le Prince immobile” p.363/688
- (8)id.p688 : Haugwitz écrivait déjà le 7 nov (avant Iéna !) à Lucchesini : « Pourvu que M. de Talleyrand soit arrivé. Je ne désespère pas que vous ne parveniez à faire naître des idées moins impolitiques que ce terrible principe de la destruction de la Prusse pour servir de garantie au repos futur de la France. »
- (9)id. p364
- (10) « Talleyrand à Varsovie » L.J.Arrigon revue des deux mondes N°77 1 oct 1943 p1.
- (11)id. p 2.
- (12) voir « Le Courrier du Prince » N°9 fév.2017 p13.
- (13) «Le Prince immobile » p366/367.
- (14)id. p365.
- (15)id. p368.
- (16)site internet de P. Combaluzier : www.le-prince-de-talleyrand.fr chapitre « Traités signés par Talleyrand »
- (17)traité qui sera ratifié à Téhéran par le général de Gardane.
- (18) «Le Prince immobile » p372.
- (19)id. p373.
- (20)id. p376 : « vice » (le seul qu'il lui manquait fait répandre Fouché) pourquoi ? Parce que le roi Joseph garde nominalement le titre de Grand Electeur sans exercer cette fonction.

Talleyrand, Blücher et le Pont d'Iéna

par Claude Beauthéac

Véritable choc de titans, la bataille d'Iéna (14 octobre 1806) permet à Napoléon, moins d'un an après Austerlitz, de mettre en lambeaux la magnifique armée prussienne de Frédéric-Guillaume III. Dès le 27 octobre 1806, les Français entrent en triomphateurs à Berlin.

Peu de temps après, Napoléon décide de faire construire un pont faisant face à l'Ecole militaire et, par un décret daté de Varsovie en 1807, il lui donne le nom de la bataille d'Iéna, au lieu des noms précédemment envisagés (Pont du Champ-de-Mars ou Pont de l'Ecole-Militaire). Auparavant, un pont provisoire de bateaux y avait été construit lors de la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

La construction de ce pont dure de 1808 à 1814. Au final, c'est un ouvrage fort important en pierre : 155 m de long, 19 m de large, cinq arches de 28 m en arc de cercle, quatre piles intermédiaires et des tympans décorés d'aigles impériaux.

Gebhard Leberecht von Blücher était chef d'avant-garde à Auerstaedt, proche de Iéna, et fut contraint de faire retraite ce même 14 octobre 1806. Il n'admit jamais une défaite aussi humiliante tant pour lui que pour son pays. Par la suite, il s'illustre dans toutes les batailles napoléoniennes et obtient à Waterloo, le 18 juin 1815, une victoire décisive, en qualité de général en chef puis de feld-maréchal.

Quelques jours plus tard, il entre en vainqueur à Paris (06 juillet 1815) et il se montre dur et intransigeant à l'égard des vaincus et de la population parisienne. En particulier, il veut faire sauter le Pont d'Iéna, «pour la simple et bonne raison qu'il n'aime pas les noms de défaite», dicit Emmanuel de Waresquiel. Les préparatifs sont même en cours et les autorités françaises sont prévenues que les soldats prussiens sont en train de poser des mines sous ce pont pour le faire sauter. Tout le monde s'agite, les rumeurs courent, des milliers de Parisiens se rassemblent autour du pont.

Par une lettre datée et publiée postérieurement le 15 juillet 1815, samedi, 10 heures, le Roi Louis XVIII écrit au prince de Talleyrand et l'appelle véritablement au secours :

«J'apprends dans l'instant que les Prussiens ont

miné le pont d'Iéna et que, vraisemblablement, ils veulent le faire sauter cette nuit même. Le duc d'Otrante a dit au général Maison de l'empêcher par tous les moyens qui sont en son pouvoir, mais vous savez bien qu'il n'en a aucun ; faites tout ce qui est en votre pouvoir, soit par vous-même, soit par le duc, soit par lord Castlereagh, etc. Quant à moi, s'il le faut, je me porterai sur le pont ; on me fera sauter si l'on veut.»

Emmanuel de Waresquiel note avec beaucoup d'humour :

«Imagine-t-on Louis XVIII avoir une pareille idée?»

Par une ordonnance royale du 09 juillet 1815, le prince de Talleyrand, pair de France, est nommé «président du Conseil des ministres et secrétaire d'état au département des affaires étrangères».

Or, le prince de Talleyrand est un esprit rusé et malin. Ainsi, par une ordonnance préparée par ses soins et signée par le Roi le 09 juillet 1815, il est décidé que «les places, ponts et édifices publics reprendront les noms qu'ils avaient au 1er janvier 1790».

Ainsi, le pont d'Iéna redevient le « pont des Invalides». Et l'on fait disparaître les aigles qui le décoraient. Le pont est donc sauvé!

L'histoire ne dit pas si le feld-maréchal Blücher apprécia à sa juste mesure ce tour de passe-passe. Ajoutons que le pont a repris son ancien nom de pont d'Iéna en 1830 sous Louis-Philippe. Mais, à cette époque, le feld-maréchal n'était plus là, puisqu'il mourut en 1819.

Sources :

-Mémoires et Correspondances du Prince de Talleyrand. Edition intégrale présentée par Emmanuel de Waresquiel. Paris, 2007, Robert Laffont, Collection Bouquins, page 732.

-Emmanuel de Waresquiel. Talleyrand, le prince immobile. Paris, Fayard, 2006, pages 508-509.

-Napoléon. Préface de Jean Tulard. Paris, Prisma Média, 2017, pages 146-151.

Talleyrand, son épouse et les commentaires peu gentils de la duchesse de Dino sur ce mariage (une petite jalousie de femme?)

par Claude Beauthéac

Talleyrand a épousé civilement Catherine Grand le 10 septembre 1802 à Paris, à la mairie de la rue de Verneuil, et religieusement le lendemain à Epinay-sur-Seine.

Talleyrand ne dit pas un mot, nulle part, de ses «deux mariages», selon les dires de Emmanuel de Waresquiel. Mais sur Madame Grand et sur cette relation, tout a été écrit : sa naissance en 1761 à Tranquebar (Inde), son premier mariage en 1777 avec George François Grand, sa première séparation, sa vie privée tumultueuse d'abord à Londres, puis à Paris, la rencontre et la liaison avec Talleyrand, le mariage sur les exigences de Bonaparte, la réception des princes d'Espagne à Valençay à partir de 1808, la fin de la relation amoureuse, la séparation à l'amiable pendant une longue période de vingt ans, enfin son décès à Paris, rue de Lille, le 09 décembre 1835, entourée de ses proches, de ses amis et de ses domestiques, mais pas de son époux. En effet, souffrant, Talleyrand n'a pas paru au chevet de Catherine ni davantage à ses obsèques.

La princesse de Talleyrand est inhumée au cimetière Montparnasse, mais sa tombe est actuellement dans un état complet d'abandon. Ce n'est qu'une parcelle de terre battue, sans indication, sur laquelle circulent les visiteurs du cimetière.

Dans une longue lettre du 10 mai 1839, donc un an après le décès du prince de Talleyrand, la duchesse de Dino, raconte à l'abbé Dupanloup les derniers mois de son oncle. Au sujet de son mariage, elle lui confie ceci :

«Le 10 décembre 1835, on vint de très bonne heure me dire la mort de la princesse de Talleyrand. Il fallut l'annoncer à mon oncle. Je ne le fis qu'avec une extrême répugnance, car c'était précisément à l'époque où il fut atteint de violentes palpitations, qui nous faisaient redouter une mort subite. Les émotions surtout devaient lui être évitées, et je pouvais craindre que cette nouvelle ne lui causât un certain trouble. Il n'en fut rien et il

me répondit sur-le-champ, avec calme, ces mots qui ne laissèrent pas de me surprendre : «Ceci simplifie beaucoup ma position.»

Chaque fois que j'avais parlé à mon oncle de son mariage, et cela m'était arrivé souvent, je ne craignais pas de lui montrer ma surprise d'une faute aussi inexplicable aux yeux des hommes qu'elle était fatale aux yeux de Dieu. Il me répondit alors : «Je ne puis, en vérité, vous en donner aucune explication suffisante ; cela s'est fait dans un temps de désordre général ; on n'attachait alors grande importance à rien, ni à soi, ni aux autres. On était sans société, sans famille, tout se faisait avec la plus parfaite insouciance, à travers la guerre et la chute des Empires. Vous ne savez pas jusqu'où les hommes peuvent s'égarer aux grandes époques de décomposition sociale». Cette même pensée se retrouve dans son projet de déclaration au pape, dont l'original est resté entre mes mains, quand il écrit : «Cette révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans».

«Vous voyez que, non seulement il ne cherchait pas à justifier son mariage, mais qu'en vérité, il n'essayait pas même de l'expliquer. Il en avait été très malheureux dans sa vie domestique. Sous l'Empire, sous la Restauration, depuis encore, je l'ai toujours vu embarrassé, honteux de cet étrange lien, dont il ne voulait plus porter, et dont il ne pouvait entièrement rompre la pénible chaîne. Aussi, quand la mort vint la briser, il sentit pleinement sa délivrance».

Sources :

-Emmanuel de Waresquiel, le prince immobile, ibidem, (L'énigmatique Catherine Grand) pages 246-252 et 306-312 (l'évêque se marie).

-Souvenirs et Chronique de la duchesse de Dino, Paris, 2016, Collection Bouquins, Edition présentée et annotée par Anne et Laurent Theis, pages 450-452

-Jacques Brun : Catherine, Princesse de Talleyrand (1762-1835), 14 pages.

Une lettre du prince de Metternich à la duchesse de Dino très peu de temps après la mort du prince de Talleyrand

par Claude Beauthéac

Klemens Wenzel von Metternich est un diplomate et un homme d'Etat autrichien tout à fait incontournable. Il fut ambassadeur de l'empire d'Autriche en France pendant trois ans, de 1806 à 1809, puis ministre des Affaires étrangères de cet empire pendant trente-huit ans, cinq mois et cinq jours, de 1809 à 1848.

Ses relations avec Talleyrand ont évidemment connu des hauts et des bas. En particulier, lors du Congrès de Vienne, Talleyrand ne l'aime pas et l'appelle «le blafard» à cause de la pâleur de son visage. Dans ses lettres au roi, dans ses lettres intimes, il se plaint continuellement de lui, le trouve frivole, vague, fat et faux (1).

Cependant, moins d'un mois après le décès du prince, Metternich écrit à la duchesse de Dino le 09 juin 1838 une lettre d'une grande noblesse et qui mérite d'être rappelée en entier.

«Vienne, le 09 juin 1838.

Vous ne serez point surprise, ma chère Dorothée, si je saisis le moment actuel pour vous donner un signe de vie. Vous connaissez ma vieille et constante amitié pour vous et si le cours des événements influe sur les démonstrations qu'un homme placé dans mon cadre peut et doit se permettre, un esprit de votre trempe sait faire leur part aux sentiments et aux circonstances.

Je vous écris aujourd'hui pour vous assurer de la vive part que je prends au mérite que vous vous êtes acquis par l'influence que vous avez exercée sur les derniers moments du prince de Talleyrand. Je connais en effet celle qui vous appartient dans le dénouement du long drame et, si je vous en remercie, ce n'est pas seulement au nom de l'amitié, mais en me plaçant sur un champ bien autrement étendu.

Vous me connaissez assez et si vous ne me connaissiez pas, ma vie publique, cette vie si longue déjà et si constante dans ses errements, vous eût appris que je suis du nombre des hommes qui savent distinguer ce qui appartient aux hommes et aux choses. Doué de cette faculté, j'ai toujours été juste envers feu votre oncle ; je crois l'avoir connu mieux et deviné plus juste que beaucoup de ceux qui ont été en

un contact non interrompu avec lui et je n'ai dès lors point énoncé le sentiment de la surprise quand j'ai appris le congé qu'il a pris de ce monde. En faisant ce qu'il a fait, il s'est acquis un véritable mérite, et les mérites de cette espèce sont inséparables du triomphe des principes ! Les adversaires aujourd'hui les plus virulents du défunt seraient devenus ses prôneurs les plus chauds, si au lieu de se placer sur le terrain de la vérité, il avait abondé dans le sens de l'anarchie. Ce que valent les hommages des anarchistes, ce n'est pas mon jugement à leur égard qui peut être mis en doute ! Dites-vous que vous avez été le soutien d'un grand bien et dont la portée dépasse beaucoup le foyer domestique. Vous éprouverez dans ce sentiment de la joie que partageront vos amis.

Si je puis vous être utile, ne me ménagez pas. Je désire en toute occasion servir la vérité. Si donc vous deviez vous sentir le besoin de faire contredire dans des voies tierces des calomnies ou rectifier des faits, adressez-vous avec une entière confiance à moi, pour tout ce qui peut rentrer dans le cercle de mon action sur l'esprit public dans l'étranger. Je dispose à cet effet de moyens que beaucoup d'autres n'ont pas et cela pour la raison toute simple que, dans nos temps si pitoyables, il a beaucoup d'hommes qui me croient parce qu'ils savent que je ne sais point me donner de démenti à moi-même. Je ne ferai au reste que remplir dans l'occasion un devoir d'amitié tant à votre égard qu'à celui du défunt. Sa ligne politique et la mienne se sont souvent croisées, sans qu'il en soit dérivé de froissements entre nos individualités.

J'ai eu pour M. de Talleyrand un véritable attachement personnel et je ne mets pas en doute qu'il n'ait éprouvé le même sentiment à mon égard. Nos esprits ont dû se rencontrer dans le positif et, aussi souvent que tel est le cas, les hommes peuvent se réunir et se séparer sans inimitié.

Conservez-moi votre bonne et ancienne amitié et comptez sur la sincérité de celle que je vous ai vouée d'aussi loin qu'il vous souviendra».

(1) Emmanuel de Waresquiel, Talleyrand, le prince immobile, ibidem, page 463.

Source : Emile Dard : Napoléon et Talleyrand. Paris, 2017, Editions de Fallois, pages 332-333.

De Grignols à Chalais: Les Talleyrand avant Charles-Maurice

par Christian Remy ¹

Charles-Maurice, le diplomate, le négociateur, l'intrigant, l'homme des cinq régimes, a donné au patronyme de Talleyrand une réputation internationale². Pourtant, il s'inscrit dans une lignée tout à fait ancienne, sortie des brumes du Moyen Âge et de la châtellenie périgordine de Grignols, avant qu'elle ne devienne aussi titulaire de la « principauté » de Chalais. Des débats, dont les enjeux relèvent davantage de luttes de prestige que d'investigations historiques, ont parfois agité les milieux informés autour de la question des liens des Talleyrand avec les anciens comtes de Périgord ; on a même voulu faire des Talleyrand des roturiers tardivement anoblis selon un raisonnement tout à fait extravagant et fallacieux³. Ces considérations autour des Talleyrand ont largement été motivées par la bonne fortune du lignage sous Louis XV puis par la volonté de salir la figure de Charles-Maurice, alors sur son déclin et proche du trépas. Pourtant, il suffit de s'en tenir aux faits historiques, établis par les chartes, pour retracer la saga des Talleyrand de Grignols à Chalais, avant qu'elle ne se déploie, avec Charles-Maurice, à Paris et dans toutes les grandes cours européennes.

Les sources disponibles s'avèrent assez nombreuses. Des anciennes archives des Talleyrand, il n'existe que des épaves. Aux Archives départementales de la Charente, on peut utiliser un résidu de Fonds Talleyrand provenant du château de Chalais (1314-1784) [E 509-515] ainsi qu'un Inventaire du Fonds de Talleyrand-Périgord [10 J]. D'autres pièces sont conservées aux Archives départementales de la Dordogne, dans deux fonds dits « de Talleyrand » [2 E 1796] et « de Taillefer » [2 E 1835]. Mais l'essentiel des documents provenant de l'ancien chartrier de Chalais semble aujourd'hui fondu dans les archives privées du château de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher), fonds dit « de Beauvilliers », dont il existe un répertoire donnant le cadre de classement et réalisé vers 1960 par André Betgé-Brezetz, mais dont la consultation en salle de lecture des Archives départementales du Loir-et-Cher n'a pas été possible, en raison d'une procédure un peu compliquée d'obtention d'une

simple autorisation. Ces documents ont pourtant été vus, avant la succession du dernier des Talleyrand-Périgord, en 1883, et la dispersion des meubles du château de Chalais à la fin du XIXe siècle, par le comte de Saint-Saud⁴ et par Jules de La Martinière. Ce dernier, en 1911, affirmait encore que « le chartrier de Chalais est, nous croyons pouvoir l'affirmer, le plus riche des chartriers seigneuriaux de l'Angoumois et de la Saintonge⁵ ». Fort heureusement pour la recherche, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, les copistes Leydet et Prunis, pour le compte de l'abbé Lespine, ont pu consulter les volumineuses archives de Chalais, mais aussi celles de Beauséjour, résidence principale des sires de Grignols depuis le début du XVIe siècle, ainsi que celles de plusieurs anciennes familles nobles des environs, constituant le dossier documentaire le plus important de la Collection du Périgord de la Bibliothèque nationale de France⁶. Enfin, une partie de ces pièces a été réunie par le comte Wulgrin de Taillefer, dans ce qui est devenu la collection du même nom, fondue dans la série des manuscrits latins⁷.

Les premiers sires de Grignols

L'historiographie révèle que dans la première moitié du XIe siècle, peut-être vers 1020, le comte du

1 Docteur en histoire médiévale, agrégé de l'Université (contact : remychristian@neuf.fr)

2 Emmanuel de WARESQUIEL, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, éd. Fayard, 2003 (rééd. 2006).

3 E. de WARESQUIEL, *Talleyrand,...* op. cit., 2006, p. 25-27, semble donner du crédit à ces attaques, soulignant le fait que Charles-Maurice « avait de qui tenir pour ce qui est de l'art du mensonge et des faux-semblants, même si de telles pratiques étaient assez courantes à l'époque », p. 27.

4 Archives départementales de la Gironde, 9 J 63.

5 Jules de LA MARTINIÈRE, « Barbezieux. Son prieuré aux XIe-XIIe siècles, ses origines bordelaises, ses premiers seigneurs », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXI, 1911, p. LXIX.

6 Cette documentation a été exploitée dans le cadre d'une enquête menée par Chr. Remy, avec un soutien du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine en 2009, et a abouti à la constitution d'un rapport inédit en 3 volumes.

7 BNF, ms. lat. 9137 à 9145.

Périgord Boson III marie son fils Audebert II (qui lui succède de 1035 à 1075 environ) à une certaine Aiceline aussi appelée Aina : cette épouse, tenue pour la fille du seigneur de Montignac et de Nonia, dame de Grignols, est donc à l'origine de l'intégration des castra de Montignac et de Grignols dans le patrimoine comtal. Leurs deux fils se succédèrent sur le siège comtal : Hélié III vers 1070-1104 puis Audebert III de 1104 à 1116. Mais Nonia de Granol est encore formellement attestée en 1072, dans une donation de sa fille, la comtesse Aina, à l'abbaye limousine d'Uzerche⁸ : l'acte porte sur des biens situés in villa de Seirac, dans la vicairie d'Uzerche et la paroisse Sainte-Marie d'Espartignac, au diocèse de Limoges (in Lemovicino), ce qui correspond probablement à une portion du patrimoine du grand-père, Géraud de Montignac, dont le lignage semble lié au Limousin⁹. Pour plusieurs auteurs du XIXe siècle, N'Alau, fondatrice du Bugue en 964, aurait été dame de Montignac¹⁰ ; elle aurait été sœur de Dea, la femme de Grimoard, vicomte de Ribérac (fils d'Adacius, que la Chronique de Guîtres prétend avoir été le premier vicomte de Fronsac), d'Alaaz, comtesse d'Angoulême, et d'Amélie, comtesse de Périgord ; l'historiographie périgordine voit ces grandes aristocrates issues du lignage des maîtres de Montignac-sur-Vézère. Mais les quelques mentions de ces personnages dans la seconde moitié du Xe et la première moitié du XIe siècle restent peu bavardes sur Grignols. La Chronique de Guîtres dit Adacius issu d'un franc, Alcherius, venu en Périgord avec ses frères et de nombreux chevaliers¹¹.

Ils seraient entrés au service du comte Talleyrand, qui leur aurait donné ses domaines de la Double. Cet Alquier est tenu pour le fondateur du castellum de Ribérac et père d'Adacius et d'Adalgerius (celui-ci fondateur du castellum de Mussidan, avec le soutien du comte Guillaume, † 962)¹². Les deux frères sont réputés avoir pris en fief de l'évêque de Périgueux le castellum et honorem de Sancto Asterio. Adacius, remarqué par le comte de Bordeaux Guillaume le Bon, obtint la main de sa fille, dotée d'une partie de Fronsac. Adacius, premier vicomte de Fronsac, aurait donc eu Grimoard et Raymond, plus tard co-vicomtes, ainsi que trois filles, Alaaz, Ermessende et Ermengarde, mariées respectivement au maître de Grignols (de Granol), à celui de Mareuil et au vicomte de Rochechouart. Un autre de ses fils, fruit d'un re-

mariage avec une Montaut, est appelé Adacius et aurait été placé à la tête du chapitre de Saint-As-tier. Cette construction généalogique, un peu trop lisse, est évidemment suspecte mais elle a beaucoup influencé l'érudition régionale et il n'est pas facile de démêler le factuel de l'interprété, d'autant que quelques actes, connus de seconde ou de tierce main, évoquent ces personnages.

Grignols a dû rester dans le patrimoine des comtes Hélié et Audebert. Hélié III eut Guillaume II surnommé Talairand (1110-1115), qui constitua la probable souche des sires de Bergerac, aussi possessionnée à Montignac, et Hélié IV, ce dernier plus souvent appelé Rudel (comte de 1115 à 1155 environ), les deux surnoms renvoyant à des qualités physiques (« le pourfendeur » et « le rude »). En 1116, Audebert [III], l'oncle, et Hélié [IV Rudellus], son neveu, sont évoqués conjointement dans un acte. Audebert III eut au moins trois fils : Boson IV, comte de 1143 à 1166 environ ; Audebert, pourvu de la seigneurie de Puyguilhem ; Raymond dit de Mareuil, qui devint évêque de Périgueux (1144-1158) puis archevêque de Bordeaux (1158-1159)¹³.

Boson IV, futur comte, est souvent dit de Grignols parce qu'il investit de la terre de Grignols en apanage, en attendant de succéder à son père. Comme son frère Audebert (appelé « comte de Puyguilhem »), il est paré du prédicat de comte du vivant de son

8 Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze), J.-B. CHAMPEVAL (éd.), Tulle-Paris, 1901, n° 455.

9 Son nomen renvoie aux premiers vicomtes de Limoges ; Géraud serait fils de Grimoard et Adélaïde, dame de Montignac, d'après Bernard FOURNIOUX, Montignac au Moyen Âge, 2002, p. 178.

10 Alexis de GOURGUES, Noms anciens de lieux du département, Bordeaux, 1861, P.J., p. II ; Léon DESSALLES, Histoire du Périgord, t. I, p. 168.

11 A. GODIN, Histoire de la ville et du canton de Guîtres, Bordeaux-Libourne, 1888 ; Jules DEPOIN, « Etudes préparatoires à l'histoire des familles palatines », Revue des études historiques, 78e année, 1912, p. 93-105.

12 Mussidan est signalé par Adémar de Chabannes qui nous apprend que le site est tenu à la fin du Xe siècle par Aymeric, frère de Grimoard, évêque d'Angoulême, et d'Isilon, évêque de Saintes. Les sires de Mussidan ont, aux XIIe-XVe siècles, souvent valorisé le nomen Augier.

13 Cette désignation « de Mareuil » est suspecte dans la mesure où les comtes de Périgord n'ont jamais eu de droits dans le nord-ouest du diocèse. Claude-Henri Piraud considère qu'il s'agit d'une erreur historiographique due à une mauvaise lecture d'un acte médiéval, ensuite recopié et validé par accumulation par les auteurs de la Collection du Périgord.

père. Il épousa une certaine Comtorissa dont le lignage n'est pas identifié. Ce Boson, IV^e du nom chez les comtes mais Boson I^{er} pour les sires de Grignols, eut Hélié V Talairand (comte de 1166 à 1208), marié à Raymonde, fille du vicomte de Turenne et de Ribérac¹⁴. Vers 1180, le chroniqueur Geoffroi de Vigeois évoque le comte Hélié V qu'il surnomme Taleyrandus et le dit fils de Boson de Grainol Petragoricum¹⁵. Vers 1179-1192, Bertrand de Born vante les qualités de quatre lignées seigneuriales, celles de Puyguilhem, de Clérans, Grignols et Saint-Astier, toutes très liées à la famille comtale¹⁶. Le comte Hélié V engendra Hélié junior (attesté à plusieurs reprises autour de 1200, que Saint-Allais pense pourvu de Grignols, mais qui disparaît avant son père) et Archambaud (dont le nomen semble issu des Turenne ou des Comborn), qui lui succéda (1208-1212) mais sans postérité lui non plus. La filiation s'effectue donc par la descendance d'Hélié junior, aussi appelé Talairan (attesté avec son père dans une donation à Chancelade en 1199) et de Marguerite de Limoges, qui avaient eu Archambaud II (1212-1239) et Boson (portant le nomen de son arrière-grand-père). Ce cadet se fit remettre, par son frère aîné, la terre de Grignols (vers 1226), selon une pratique d'apanage qui semble à présent rodée dans le lignage comtal. Mais Boson de Grignols y a fait souche. D'après Lespine, il aurait été marié à Marguerite, fille du vicomte de Gévaudan et de Bermonde de

Carcassonne¹⁷ [Fig. 1].

En réalité, il n'est pas tout à fait certain que le comte Boson IV ait été le premier des sires de Grignols à se nommer ainsi. En effet, en 1099, un Boson de Grainol est déjà attesté en tant que seigneur de l'église Saint-Pierre de Neuvic, confirmant l'attribution de cette église au chapitre Saint-Pierre de Saint-Astier par l'évêque Rainaud de Thiviers¹⁸. Compte tenu des dates, il ne peut s'agir de Boson IV, même jeune (il meurt vers 1166). Mais le prénom Boson renvoie au lignage comtal (par référence aux Bosonides de la Marche, leurs ancêtres). Faut-il considérer qu'avant Boson IV, un autre cadet des comtes, prénommé lui-aussi Boson, en avait été doté en apanage¹⁹ ?

En tout cas, il a bien existé une lignée de « seigneurs » de Grignols d'origine carolingienne avant l'intégration de cette terre dans le patrimoine des comtes de Périgord. Puis, du milieu du XI^e jusqu'au début du XIII^e siècle, Grignols reste une possession comtale servant d'assiette pour pourvoir les cadets²⁰.

14 Sur les comtes de Périgord, il faut recourir à la thèse de Muriel LAHARIE, Le pouvoir comtal en Périgord des origines à 1311. Recueil d'actes, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux, 1975.

15 Geoffroi de Vigeois, Chronique, nouvelle édition à paraître, J.-L. Lemaître dir., livre II, chapitre 2.

16 Gérard GOUIRAN, Le seigneur-troubadour d'Haute-forest. Œuvre de Bertran de Born, Université de Provence, 2^e éd., Aix-en-Provence, 1987, p. 134.

17 BNF, Périgord 169, p. 10 bis.

18 BNF, Périgord 12, fol. 194 v^o ; Périgord 169, p. 76 r^o.

19 [Nicolas Viton de] Saint-Allais évoque plusieurs personnages rattachés aux comtes de Périgord et qu'il appelle « de Grignols » mais à partir de sources parfois peu convaincantes, Précis historique sur les comtes de Périgord et les branches qui en descendent, 1836, p. 12.

20 La famille comtale, d'origine carolingienne, est dite de Périgord (comme on dirait de Périgueux) et non du Périgord, tout comme les vicomtes de Limoges ne l'étaient pas du Limousin. C'est là l'origine de la pique que l'on attribue à Louis XVIII à l'attention de Charles-Maurice, dont le lignage était originaire du Périgord et dont le roi raillait la filiation (pourtant avérée) avec les comtes de Périgord.

Fig 1 Généalogie des premiers comtes de Périgord (IXe-XIIIe siècles)

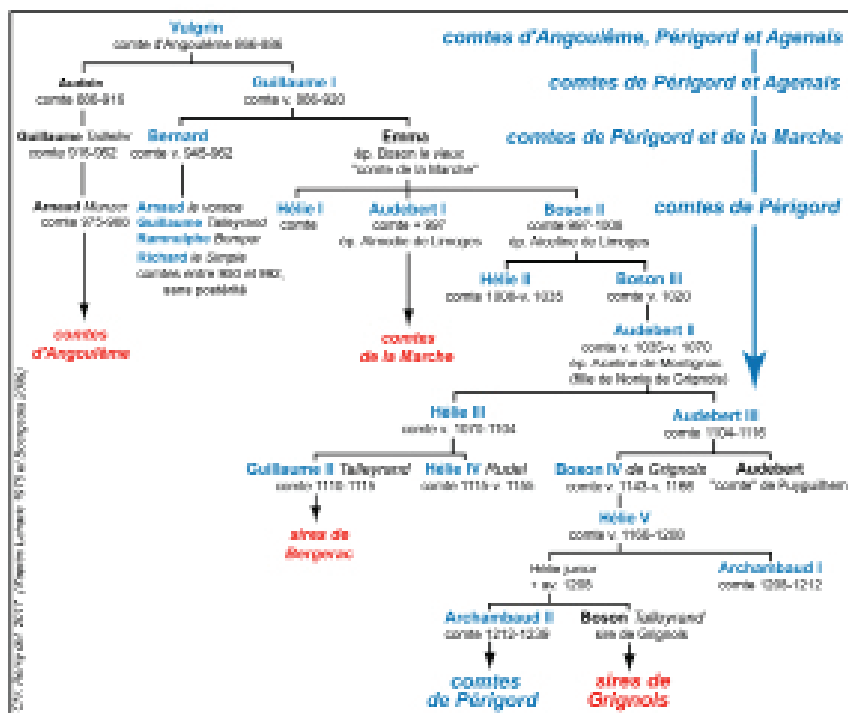
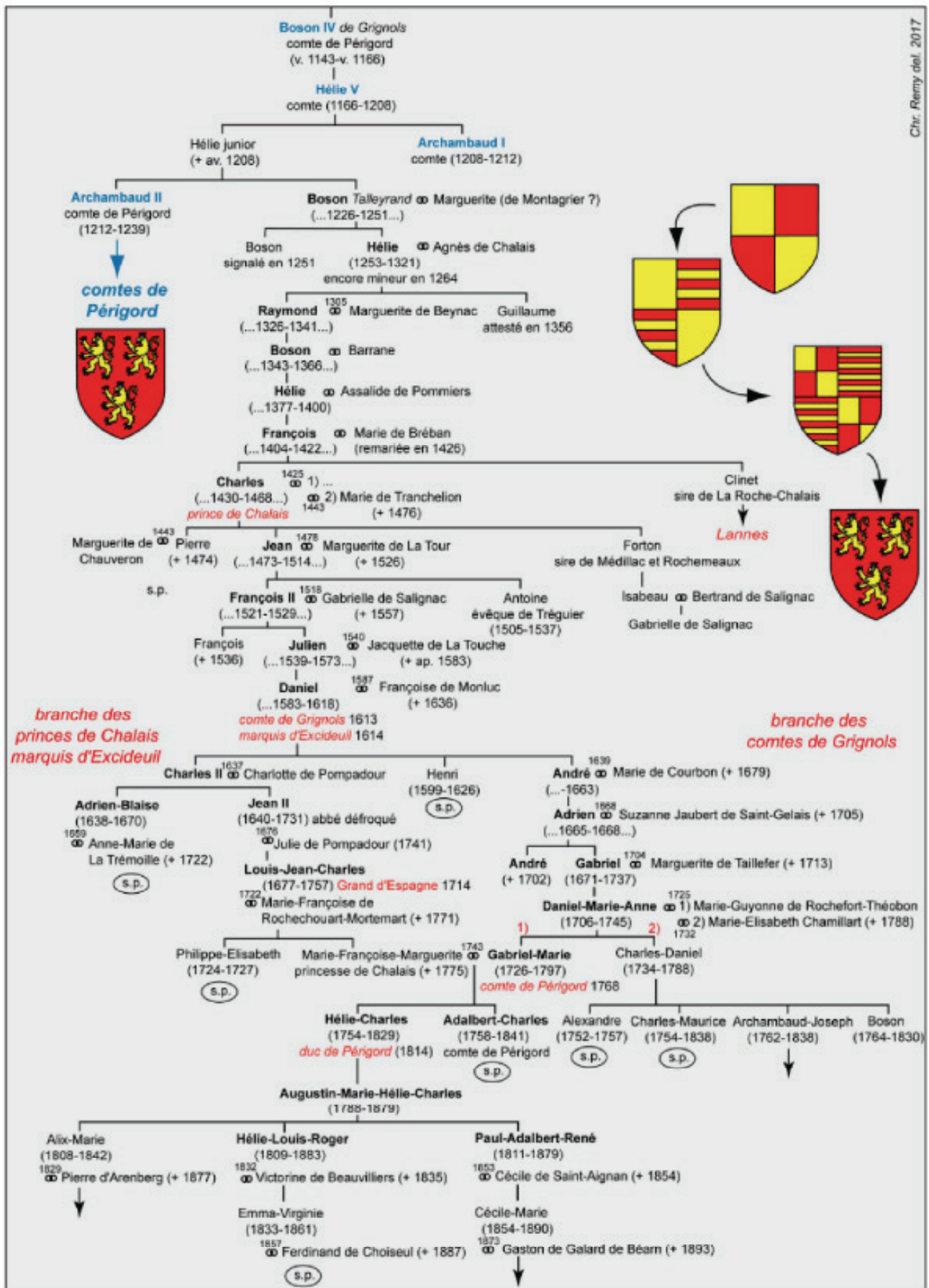


Fig 2 Généalogie globale de la famille Talleyrand-Périgord



Les Talleyrand-Grignols : galerie de portraits

On sait que Charles-Maurice a fait réaliser une galerie de ses ancêtres en son château de Valençay²¹. De fait, à partir des sources disponibles, on peut assez précisément cerner la succession des sires de Grignols depuis leur ancêtre Boson, frère du comte Archambaud II, jusqu'au dernier prince de Chalais d'Ancien Régime²² [Fig. 2].

Boson, petit-fils du comte Hélié V, est rapidement dit « de Grignols alias Talairand » (1241). Il semble avoir joui d'un certain poids sur la scène politique aquitaine dans le second quart du XIII^e siècle²³. Ainsi, il figure dans la suite de son neveu, le comte Hélié VI, lors de l'accord conclu avec les consuls de Périgueux (en 1241) ; il aurait été le garant du traité de Bordeaux, conclu entre le roi de France Louis IX et le roi-duc Henri III, en avril 1243 ; en janvier 1246, il se fait confirmer par son neveu (le comte Hélié VI) la concession du château et de la châtellenie de Grignols, décidée jadis par feu le comte Archambaud II, frère dudit Boson. Le récit de ces premiers seigneurs de Grignols, issus des comtes du Périgord, est relaté dans de nombreux volumes et passages de la Collection de Périgord, puisant dans une sorte de chronique qui confine au panégyrique des Talleyrand, conservée au château de Chalais avant la Révolution. Cette chronique insiste beaucoup sur la croisade de 1250 et, d'après le chevalier de Cablanc, sur le rôle qu'y aurait joué la noblesse périgordine aux côtés des rois de France et des comtes : on sait toute la littérature de forgerie qui a été générée par les participations, vraies ou supposées, aux croisades, et en particulier à celle de Louis IX en Egypte. Cela dit, Lespine produit un acte de juillet 1251, par lequel Marguerite²⁴, femme de Boson de Grignols, et leur fils Boson, damoiseau, reconnaissent avoir perçu du comte Hélié Talleyrand une somme de 60 £ pour compensation d'une rente de 50 sols que le père du comte avait attribuée audit Boson, parti au service du comte et du roi de France en Terre Sainte (acte scellé par l'évêque Archambaud et par noble Ferrand, seigneur d'Estissac²⁵). En outre, le testament d'Hélié de Bourdeille, dicté au siège de Damiette en octobre 1249, prévoit un legs en faveur de Boson de Grignols²⁶. Il semble que Boson n'ait pas survécu à cet épisode : en tout cas, il n'est plus mentionné après le milieu du siècle. Mais il ne fait aucun doute que Boson était chevalier, seigneur de Grignols et issu des comtes de Périgord. Les contestations généalogiques formu-

lées en 1836 par Gaëtan de Raxis de Flassan, dans *La famille des Grignols-Talleyrand descend-elle des anciens comtes de Périgord ?*, apparaissent franchement spécieuses. Cet auteur niait aux premiers Talleyrand de Grignols la condition nobiliaire, prétendant que les Talleyrand auraient été agrégés à la noblesse au début du XIV^e siècle seulement par un anoblissement de fait (procédure de « la tierce foi ») et les tenant pour de simples bourgeois²⁷. Son argumentaire ne résiste pas à l'épreuve des sources écrites

21 E. de WARESQUIEL, *Talleyrand, le prince immobile...*, op. cit., p. 28.

22 Jusqu'au XVI^e siècle, les Talleyrand n'emploient pas de particule, car leur patronyme est un surnom et pas un nom de lieu.

23 En raison du grand nombre d'actes originaux, ou du moins authentiquement certifiés par des copies ou des analyses de diverses origines et antérieures à la Révolution, je ne peux systématiquement référencer les biographies de cette galerie de portraits, fondées sur des pièces archivistiques et non sur des emprunts à l'historiographie (trop souvent contaminée par de faux montages généalogiques). Pour la période moderne, je renvoie à la généalogie produite dans BNF, Périgord 56, p. 201-215, reprise succinctement dans « Notice sur la maison de Talleyrand Périgord », *Lettres à Clio*, 1808 ; *L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monuments* [réimprimé par M. de Saint-Allais], t. X, Paris, 1818, p. 214-223 ; *Annuaire généalogique et historique renfermant des détails sur toutes les maisons souveraines et sur plusieurs maisons illustres d'Europe*, Paris, 1820, p. 368-372 ; N. VITON DE SAINT-ALLAIS, *Précis historique...*, op. cit., 1836.

24 Il s'agirait de Catherine [mieux : Marguerite, sauf si l'acte de juillet 1251, connu par des copies, est un faux] de Montagnier, dame de ce lieu en partie, BNF, Périgord 56, fol. 200.

25 BNF, Périgord 169, p. 39.

26 BNF, Périgord 169, p. 39.

27 Alors qu'on connaît de nombreuses annonces de leur sceau en bas d'actes. G. Raxis de Flassan, *La famille des Grignols...*, op. cit., utilise de nombreux artifices de raisonnement, s'appuyant notamment sur l'existence d'individus également appelés de Grignaulx, non raccordés à la généalogie des Talleyrand du Périgord et qui s'avèrent tous issus d'un lignage bien identifié dans le Bazadais depuis la fin du XI^e siècle. L'utilisation des mêmes prénoms et aux mêmes époques est troublante : Raymond, marié à Bienfeyte de La Roque, est seigneur de Grignols en Bazadais de 1326 à 1340 et leur fils est Hélié de Grignols, au moment même où les sires de Grignols en Périgord portent les mêmes prénoms ; de même à la fin du XV^e siècle, il existe une homonymie entre Jean Talleyrand († v. 1514) et Jean II, sire de Grignols en Bazadais, marié à Antoinette Beaupoil de Saint-Aulaire (lignage avec lequel les Talleyrand de Grignols sont aussi liés), et leur fils Jean III († 1513), marié à Marie de La Marthonie. À partir du début du XVI^e siècle, les Grignols du Bazadais ne contractent que des alliances avec des lignages périgordins (souvent bien implantés au Parlement de Bordeaux) : les La Marthonie, les Belcier, les Saint-Astier.

et il n'y a pas lieu de lui faire crédit ²⁸ : en effet, si les premières générations comtales de Périgord restent mal renseignées, tout comme les origines du lignage dit « de Grignols », il ne fait aucun doute que Boson de Grignols est bien petit-fils du comte Hélié V, frère cadet d'Archambaud II et oncle du comte Hélié VI.

Hélié [I] Talleyrand, damoiseau (son fils ?), seigneur de Grignols mais encore mineur, est sous tutelle en 1253-1260. Il est ensuite attesté jusqu'en 1321 mais cette longévité cache peut-être deux générations. Avant 1290 (mais pas en 1255 comme on le lit dans certains ouvrages), il épouse Agnès, sœur d'Hélié, sire de Chalais (tous deux enfants d'Olivier de Chalais) alors qu'il doit être âgé d'au moins 40 voire 50 ans. Hélié de Chalais restant sans postérité de son mariage avec Hélié de Châteauneuf, la succession de Chalais est échue aux Grignols au tout début du XIV^e siècle. Hélié Talleyrand est alors un proche du roi-duc Édouard I et ce jusqu'à la guerre de Gascogne (1293-1302) : son château de Grignols est d'ailleurs saisi par Philippe le Bel et ne lui est restitué que vers 1305 (après avoir été remis au comte de Périgord). De par sa mère, il avait des droits sur le castrum voisin de Montagnier.

Son fils Raymond, avantageusement marié à Marguerite, fille d'Adémar de Beynac, en 1305, succède à son père après 1323. Mais dès 1326, il doit concéder une charte de franchise aux chevaliers de Grignols, leur concédant un certain nombre de droits de basse justice, de police locale et des prérogatives fiscales. Raymond, qui se dit seigneur de Grignols et de Chalais, combat pour le roi de France lors des premières opérations de la guerre de Cent Ans. On connaît quatre empreintes de son sceau à l'écu « écartelé aux 1 et 4 plain, aux 2 et 3 à deux fasces ». Dans la mesure où le sceau de son père Hélié était un écartelé plain (en 1286, 1307, 1315 et avant 1321), il faut considérer que le fascé provient des anciens sires de Chalais (par sa mère). On peut donc constater que le sceau ancien des Talleyrand de Grignols n'est pas celui de la période moderne, aux trois lions posés 2 et 1. Les empreintes de sceaux connues pour Hélié III (sept au total entre 1383 et 1397) et pour François (une en 1404) arborent d'ailleurs le même écartelé.

Boson, fils aîné du couple, est qualifié de seigneur de Grignols en 1343, 1347, 1351 et 1363. En 1356, lors d'une absence, sans doute pour le service du roi, c'est son oncle paternel Guillaume Talley-

rand qui tient ses terres de Grignols, Chalais et La Roche-Chalais. Boson teste en 1366. Il a épousé une certaine Barrane dite d'Arragon, avant 1351 (puisque son fils Hélié a 20 ans en 1371). Le couple laisse plusieurs enfants dont le suivant.

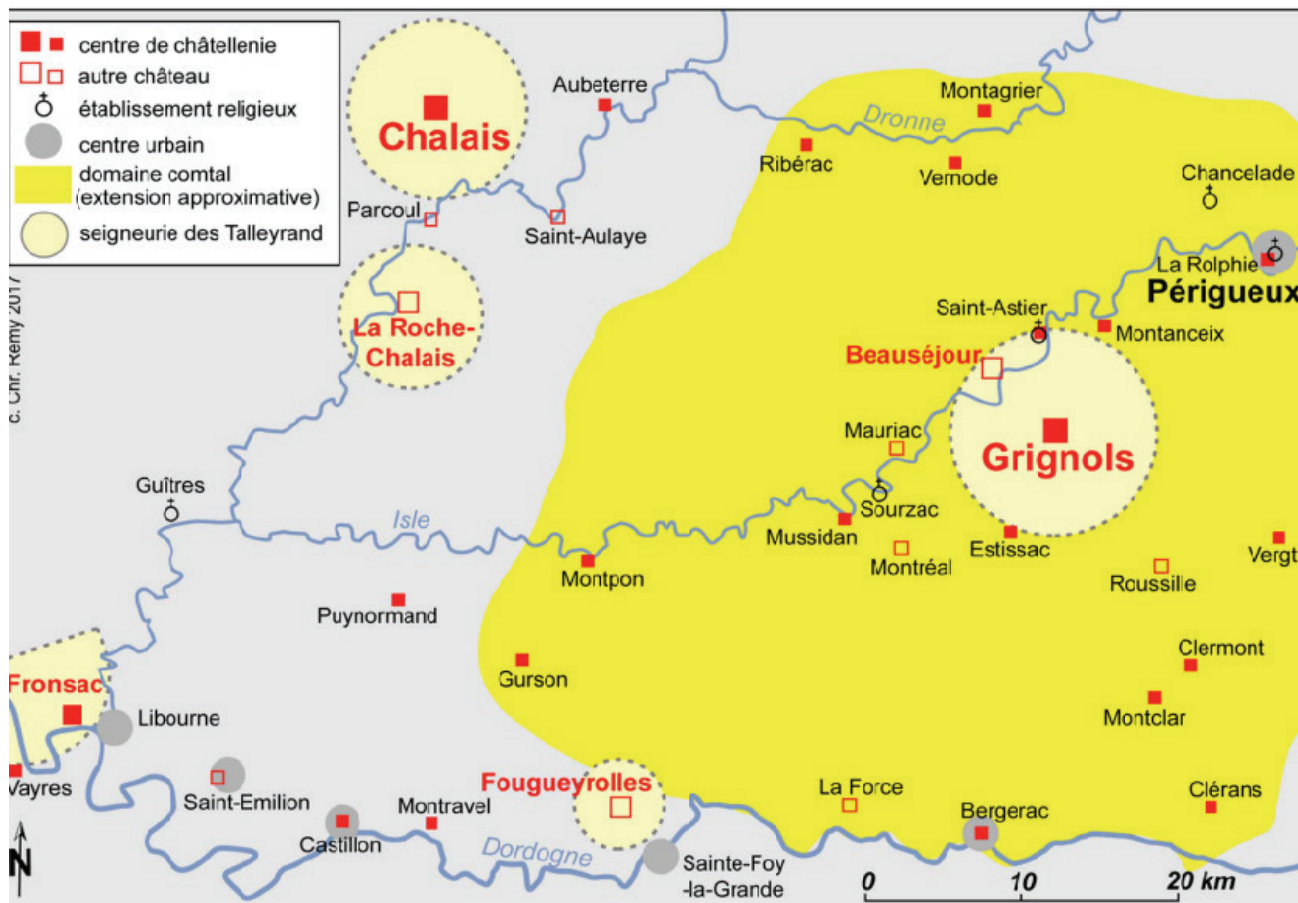
Hélié [III] Thaleyrandi, qualifié de chevalier en 1371, est capturé par l'administration royale en 1376 pour violences sur les routes et réclame, en 1377, au roi-duc Richard II des gages non payés. Mais il semble ensuite se tourner vers Charles V car on le voit dans les armées royales en 1382 et 1388 et il devient chambellan de Charles VI. Il avait épousé Assalide de Pommiers, dame de Pommiers, de Fougueyrolles et vicomtesse de Fronsac en 1375 (devenant ainsi beau-frère de Guillaume Sanche, vicomte en titre de Fronsac, ainsi que du célèbre Perrot de Fontaines dit Le Béarnais, chef de compagnie de routiers du Centre de la France dans les deux dernières décennies du XIV^e siècle, lui-même marié à Marguerite de Pommiers). Ce mariage apporte aux sires de Grignols et de Chalais la terre de Fougueyrolles et le tiers de la prestigieuse vicomté de Fronsac, qu'ils conservent jusque dans la première moitié du XVI^e siècle. Hélié [III], qui semble vivre à Grignols plutôt qu'à Chalais, teste à Paris en 1400. Le couple laisse de nombreux enfants dont l'aîné est appelé François, pour bien marquer le rapprochement avec la couronne de France [Fig. 3].

François, seigneur de Fougueyrolles, de Grignols, de Chalais et d'un tiers de Fronsac, émet rapidement des prétentions sur la succession du comte Archambaud VI (qui teste en 1425). Il est échançon du roi en 1401, chambellan du duc de Bourgogne en 1402, chambellan du roi et gouverneur du château de Talmont-sur-Gironde en avril 1408. Il remporte une joute à Paris en 1412, est investi du gouvernement de La Rochelle en 1413, participe au siège de Compiègne en 1414. Il aurait été l'un des trois gentilshommes ayant affronté, en champ clos, trois chevaliers portugais le 21 février 1416 (n. st.) et aurait pris part à l'assassinat

Ces unions amènent les Grignols du Bazadais à se hisser à la tête de seigneuries proches de celles des Talleyrand de Grignols : ils deviennent seigneurs de Bonnes, de La Borie et de Montmalan (près d'Aubeterre et non loin de Chalais par conséquent).

²⁸ Même E. de WARESQUIEL, Talleyrand, le prince immobile..., op. cit., p. 26, semble hésiter sur cette question, évoquant « les supercherries généalogiques » qui auraient été échaufaudées à la demande de Charles-Maurice.

Fig 3 Les seigneuries des Talleyrand



de Jean sans Peur²⁹ en 1419. Dans le cadre du conflit entre Armagnacs et Bourguignons, il sert de plénipotentiaire en Touraine et Anjou en août 1418 entre Philippe d'Orléans, comte de Vertus, et la reine de Sicile. Il meurt après 1426, laissant une veuve Marie de Bréban, dame de Bazoches, fille de Pierre alias Clinet de Bréban, amiral de France (1405-1408) et seigneur de Landreville en Champagne, qui se remarie dès 1426 avec Ferry de Mailly († 1484) et est toujours vive à Grignols en 1458. Leur fils cadet, Clinet Talleyrand (reçu en 1435 au sein de l'Ordre du Camail par le duc Charles d'Orléans, alors captif), est investi de la seigneurie de La Roche-Chalais, tenue en fief de la baronnie de Chalais. Uni à Jeanne de Montholion, il marie leur fille Isabelle à Jean de Lannes. De longues procédures l'ont opposé aux princes de Chalais à partir de 1456 au sujet de la dévolution de La Roche-Chalais à la descendance de Clinet, contestée par les princes de Chalais. Charles (v. 1430-1468) est le premier à se proclamer « prince de Chalais » : il est un personnage important de l'entourage du nouveau comte de Périgord, Jean de Bretagne dit de Laigle, aussi vicomte de Limoges : en janvier 1450, c'est au châ-

teau de Grignols qu'est négociée la reddition du château de La Force. Charles est armé chevalier en 1451, juste après la prise de Fronsac sur les Anglais, dont il revendique d'ailleurs le titre vicomtal. Les châteaux de Chalais et de La Roche-Chalais ont été longuement tenus par les Anglais, puis assiégés par l'armée du roi (1450) : Charles a été capturé et rançonné par les Anglais à l'occasion de cette reconquête et a dû lourdement hypothéquer ses terres. La place de Chalais en est sortie rasée et en petit estat, celle de Grignols s'avérait toute défaite. Charles veuf d'un premier mariage et se remarie en 1443 avec Marie de Tranchelion († 1476), veuve de Louis Chauveron, chevalier, seigneur du Ris et de Laurière, dépositaire de droits sur Grignols³⁰. Charles teste en 1468, laissant à ses deux fils puînés Jean et Forton la moitié par indivis de la principauté de Chalais (sous un hommage dû à leur aîné Pierre, issu du premier lit) et prévoyant qu'en cas de décès de Pierre, Jean

29 Journal d'un bourgeois de Paris, p. 59.

30 Le jour des noces, Marie promet sa jeune fille de 7 ans, Marguerite, à Pierre Talleyrand, fils de Charles, mais en 1453 elle la marie finalement à Jean de Pompadour.

lui succéderait et verserait à Forton en compensation le quart de Chalais ³¹.

Pierre (1468-v. 1472), l'aîné des fils de Charles et de Marie, meurt peu après son père, « à la guerre », ce qui amène aux affaires son frère cadet Jean (tous deux ont remis en état les places de Chalais et de Grignols).

Jean (1473-1514), frère du précédent, se dit prince de Chalais, seigneur de Grignols, Montagrier et de Fougueyrolles et vicomte de Fronsac en 1477 et 1479 : il signe Grignaux. Encore écuyer en 1478, il devient conseiller et chambellan du roi, son capitaine et gouverneur de La Réole (1483), puis capitaine de Bergerac (1501), puis maire et capitaine de Bordeaux. En 1510, il est grand maître de la maison de la reine Anne de Bretagne. « Monsieur de Grignols » est un personnage en vue à la cour, évoqué par Brantôme dans ses *Vies des dames illustres*, qui le dit chevalier d'honneur de la reine, savant dans les langues étrangères et des plus polis de la cour, chargé d'introduire les princes étrangers ou ambassadeurs auprès de la souveraine, qui apprenait de lui (...) les mots espagnols, italiens ou allemands dont elle se servait dans les discussions. M. de Grignaux était réputé facétieux et l'une de ses plaisanteries lui valut une mise à pied de la part d'Anne de Bretagne qui lui interdit de reparaitre à la cour pendant un certain temps ; il assiste au cortège funèbre de la reine en janvier 1514. Il avait épousé Marguerite de La Tour, fille du vicomte de Turenne (1478 ou 1474 ?), également dame d'honneur de la reine. La 39^e nouvelle de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre relate une histoire de revenant ayant préoccupé M. de Grignols et son épouse : « Un seigneur de Grignaux, qui estoit chevalier d'honneur à la Royne de France Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison, dont il avoit esté absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre, là auprès ; et, se enquerant de l'occasion, luy dist qu'il revenoit ung esperit en sa maison, qui les tormentoit tant, que nul n'y pouvoit demorer. Monsieur de Grignaux, qui ne croyoit point en bourdes, luy dist que quant ce seroit le diable mesmes, qu'il ne le craignoit et emmena sa femme en sa maison » ; l'histoire raconte qu'en fait de revenant, il s'agissait des agissements d'un couple de domestiques, démasqués par Jean. Il est peut-être celui qui change les armes de son lignage, arborant celles des anciens comtes de Périgord aux trois lions (à moins qu'il ne s'agisse de

Charles, qui se fait appeler « prince » de Chalais à partir de la reprise du site après 1450). En tout cas, elles figurent sur une clé de voûte de son château de Beauséjour. Jean meurt peu après 1514 et Marguerite de La Tour se remarie (elle meurt en 1526), laissant plusieurs enfants, dont Antoine, évêque de Tréguier (1505-1537).

Leur fils François Talleyrand, prince de Chalais et seigneur de Grignols, vend la terre de Fougueyrolles (à Jacques Mosnier) en 1521. Il meurt entre 1529 et 1538, laissant veuve sa femme qui est aussi sa cousine, Gabrielle de Salignac (mariage de 1518), fille de Bertrand de Salignac et d'Isabeau Talleyrand (elle-même fille de Forton, frère de Jean), et plusieurs enfants dont Julien (après le décès de son frère aîné François).

Julien Talleyrand, seigneur de Grignols et prince de Chalais, est encore écuyer et sous tutelle en 1544. En 1549, il commence à vendre, sans doute à pacte de rachat (nouvelle vente en 1573), tous les droits qu'il pouvait avoir en la vicomté de Fronsac à Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, maréchal de France, (qui réunit toutes les parts de Fronsac en 1550). En 1540, Julien est marié à Jacquette de La Touche (fille de François de La Touche, sieur de La Faye en Angoumois). Il teste en 1564 et meurt après 1573, laissant un successeur encore jeune.

Daniel de Talleyrand, prince de Chalais en Saintonge et seigneur de Grignols en Périgord, est encore mineur en 1583. En 1587, il épouse Françoise de Monluc, fille du maréchal, dotée de 20 000 sols tournois et lui portant les droits sur la terre d'Excideuil (que Blaise de Monluc avait eue de son second mariage avec Isabeau de Beauville, héritière de son fils Annet des Cars, baron d'Excideuil, mort sans postérité en 1600). En 1613, Louis XIII érige la terre et seigneurie d'Excideuil en marquisat et celle de Grignols en comté, reconnaissant que la lignée des Talleyrand de Grignols est « issue des anciens comtes de Périgord », ce qui est, en l'occurrence, tout à fait exact. Il teste en 1616 et meurt en 1618, laissant dix enfants (dont Henri, le supplicié de 1626) : parmi eux, Charles et André amorcent, pour un long siècle, deux rameaux distincts, celui de Chalais et celui de Grignols (jusqu'à la fusion de leurs patrimoines, avec Gabriel-Marie et Marie-Françoise-Marguerite en 1743).

31 Le procès jugé en 1474 attribue à Forton la moitié de la terre et baronnie de Chalais.

Charles de Talleyrand, chevalier, prince de Chalais, marquis d'Excideuil, baron de Mareuil, épouse Charlotte de Pompadour en 1637, dont il eut Adrien-Blaise (exilé en Espagne suite à un duel en 1663), et Jean († 1731), ancien abbé de Périgord, devenu prince de Chalais et marquis d'Excideuil à la mort de son frère Adrien-Blaise, et qui poursuit la filiation : marié en 1676 à Julie de Pompadour, il laisse Jean-Charles, prince de Chalais et marquis d'Excideuil, créé Grand d'Espagne de 1^e classe (1714), gouverneur et grand bailli du Berry (1736), uni à Marie-Françoise de Rochechouart en 1722, fille du duc de Mortemart et veuve de Michel de Chamillart. Jean-Charles meurt en 1757, laissant une fille unique, Marie-Marguerite-Françoise, princesse de Chalais et marquise d'Excideuil, mariée à son cousin de la branche de Grignols, Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord dit « le comte de Périgord » (1743). La branche de Grignols est amorcée par André de Tallérand, frère de Charles, chevalier, fait seigneur du comté de Grignols, baron de Beauville et autres places, par le testament de sa mère en 1636. Il vit à Beauséjour et Grignols (tous deux fortement ébranlés par les combats de 1652). Il épouse Marie de Courbon en 1639 et laisse sa succession à leur fils Adrien, allié à Suzanne Jaubert de Saint-Gelais. Son aîné, André, restant sans postérité, c'est le cadet Gabriel de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville et de Saint-Séverin (né en 1673 ; mort en 1737), qui poursuit la lignée après son mariage (1704) avec Marguerite de Taillefer, dame de Mauriac et de Douzillac († 1713). Leur fils Daniel-Marie-Anne de Talleyrand dit « le marquis de Talleyran », comte de Grignols et de Mauriac (né en 1706 ; mort au combat en 1745), fait deux mariages : d'abord à Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon, puis à Marie-Elisabeth de Chamillart. Du premier lit sort Gabriel-Marie (né en 1726, mort en 1797), marié à sa cousine Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, princesse héritière de Chalais et marquise d'Excideuil, héritière de la branche de Chalais, qui accède aux honneurs de la cour (Louis XV lui octroie le titre de « comte de Périgord »). Leur fils Hélié-Charles, prince-duc de Chalais, pair de France, né en 1754, marié en 1778, émigré en 1791, créé pair de France et duc de Périgord en 1814 par Louis XVIII, meurt en 1829, laissant deux enfants, qui poursuivent la lignée après la fin de l'Ancien Régime. Du second lit est issu – la chose est connue

– Charles-Daniel, comte de Talleyrand, mort en 1788, père de Charles-Maurice.

Les résidences des Talleyrand

Parmi les résidences des Talleyrand, on doit s'intéresser, évidemment, à leur berceau de Grignols – où subsistent deux sites successifs – mais aussi à Beauséjour, qui tend à se substituer à ce dernier autour de 1500, et, bien entendu, à Chalais. Les possessions de Fougueyrolles et de Fronsac ne conservent aucun vestige et les sources écrites n'y suggèrent aucun séjour de leurs seigneurs.

Grignols I.

Le berceau des premiers sires de Grignols, le lignage éponyme donc, avant même la prise en main de la terre par les comtes de Périgord, correspond sans aucun doute au site à mottes sur-nommé de nos jours « Gri Vieux ». Il s'agit d'un éperon rocheux assez prononcé, sans être toutefois très escarpé, comprenant les traces d'une importante motte centrale, flanquée d'une sorte de plate-forme arrière, puis d'autres mouvements de terrain vers l'arrière du promontoire. Elle est précédée par un fossé de barrage, avec des traces d'occupation, notamment une tour carrée très menue et édifiée en position frontale, du côté de l'attaque, selon un mode de construction assez archaïsant. Sur les pentes, notamment à l'est, on remarque aussi des traces de cluseaux aménagés pour un habitat subalterne. Ce vieux site castral de Grignols semble avoir été occupé jusque dans la première moitié du XIII^e siècle. En effet, plusieurs mentions du castrum novum ainsi que du castrum vetus, dans la seconde moitié du siècle, suggèrent que le transfert de site s'est effectué peu auparavant et le vieux château est dès lors converti en vergers et en vignes.

Grignols II.

Le transfert du site castral doit sans doute être mis à l'actif de Boson I, dans la première moitié du XIII^e siècle. Il implante son nouveau château en situation de barrage, sur un éperon rocheux bien dégagé du plateau et dominant le vallon du Vern. Sa résidence se compose alors d'une turre quadrangulaire à cul de basse-fosse et accès à l'étage, d'un logis incluant la grande salle et d'une forte muraille délimitant une petite cour intérieure. Dans son prolongement, il a installé les familles de chevaliers qui vivaient à ses côtés dans le vieux

castrum et leur a distribué des parcelles de terrains jointives afin qu'ils édifient leur hôtel particulier, avec un mur pignon formant enceinte. Ce vaste fort aristocratique réunissait près d'une trentaine de logements de fonction pour les chevaliers de la mouvance des sires de Grignols, selon une organisation aujourd'hui bien connue dans le Midi de la France ³². Ces familles de chevaliers vivaient « au château » et y sont attestées, pour les plus tardives, encore à la fin du Moyen Âge, préférant progressivement à leur hôtel intracastral l'une ou l'autre de leurs maisons fortes possédées dans le territoire de la châtellenie. Le château seigneurial sort ruiné et désolé de la guerre de Cent ans. Il est réhabilité par Pierre et Jean, fils de Charles Talleyrand, puis rebâti – à en juger par les vestiges aujourd'hui conservés – dans la dernière décennie du XVe ou au début du XVIe siècle par Jean Talleyrand : le château seigneurial a connu là sa dernière campagne de travaux importants car, par la suite, et dès le XVIe siècle, le site de Beauséjour semble avoir gagné les faveurs des seigneurs de Grignols, en alternance avec la forteresse saintongaise de Chalais, puis avec les résidences parisiennes et versaillaises³³.

Mais le château sert encore de base à une garnison de Blaise de Monluc en 1562 ; en 1574, le seigneur du lieu se plaint de l'occupation de son château par une troupe (non identifiée) ; en 1575, une garnison est installée au château et elle provoque des plaintes de Julien de Talleyrand puis des habitants de Bergerac et de Périgueux ; le château est, en vain, assiégé par les Protestants en 1584 puis investi par les hommes du vicomte de Turenne en 1587 ; durant les dernières années des guerres de Religion, la place de Grignols suscite bien des tensions dans les environs. Malgré l'édit de Nantes (1598) et la fin officielle des guerres, le château reste une base d'opération et, durant la Fronde, en juin 1652, il est assiégé et pris au bout de huit jours par l'armée du prince de Condé, ce qui entraîne son démantèlement ³⁴. Mais entre 1665 et 1679, la veuve d'André de Talleyrand signe plusieurs actes au château, où elle demeurait alors, en alternance avec sa résidence de Beauséjour.

Beauséjour (c. Saint-Léon-sur-l'Isle, Dordogne).

Les premières mentions de cette demeure se situent au tout début du XVIe siècle et on peut raisonnablement y voir une création de Jean Talleyrand, à l'extrême fin du XVe siècle. Il n'existe aucun

indice convaincant, ni dans les sources écrites, ni dans les architectures actuellement conservées, pour croire à la tradition qui prétend que Beauséjour est une résidence fondée par le cardinal Talleyrand du Périgord, au milieu du XVe siècle. Ce site neuf s'explique certainement par la volonté de Jean Talleyrand d'implanter une résidence plus riieuse dans un emplacement avantageux, ouvert et plat, et d'y développer facilement une grande bâtisse, sans contraintes topographiques, ce qui n'était pas le cas de Grignols. Dès novembre 1501, Jean effectue des séjours au « lieu de Beauséjour » et, en avril 1503, il obtient du Saint-Siège la permission d'y fonder une chapelle Sainte-Bonaventure, avec droits de sacrement, d'inhumation et autres privilèges, ce qui témoigne sans doute de l'achèvement du chantier ou du moins de sa rapide progression. Le château de Beauséjour est localisé dans la paroisse de Saint-Léon et dans la juridiction de Grignols durant tout le XVIe siècle. Les Talleyrand, de Chalais ou de Grignols (avant et après le partage de 1638) y séjournent très souvent, beaucoup plus qu'au château de Grignols lui-même, et ce jusqu'au XVIIIe siècle. En 1788, alors que Grignols est dit ruiné, c'est au château de Beauséjour que sont conservées les archives des Talleyrand vues par Lespine (dont le plus ancien document original était un testament des Lagut de Mussidan datant de 1251).

Le château a bien souffert depuis son abandon lors de la Révolution, à la fois par des destructions et par des restaurations malencontreuses. Mais il conserve des éléments permettant d'apprécier l'ambition du projet initial. Dans le vaste quadrilatère irrégulier (près de 70 x 70 m) formé par ses bâtiments, on discerne plusieurs édifices de la fin du Moyen Âge ou du XVIe siècle : l'aile sud-est correspond en grande partie à un logis ancien, cantonné d'une tour circulaire à l'angle est ³⁵ ; on voit aussi

32 Chr. REMY, « Le castrum de Grignols (Dordogne) et ses chevaliers », *Demeurer, défendre et paraître* (actes du colloque de Chauvigny, 2012), Chauvigny, 2014, p. 331-341.

33 Chr. REMY, *Le castrum de Grignols. Le château des Talleyrand et son village fortifié* [HisTouArts n° 3], Grignols, 2012.

34 André JOUANEL, « Le château de Grignols », *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LX, 1933, p. 263-267.

35 Cette tour-porche est démunie de pont-levis, sans doute parce que Beauséjour n'était qu'une résidence d'agrément satellite de la juridiction de Grignols et non un réel château centre de châtellenie. Les parties sculptées de style flamboyant sont typiques de la période 1480-1520.

une belle tour-porche au milieu de l'aile nord-est, un pavillon quadrangulaire à l'angle nord, prolongé par un volume carré muni de canonnières, des ouvertures de tir sur tout le front nord-ouest, une grange du XVIIIe siècle, appuyée sur un édifice plus ancien mais détruit, à archère-canonnière, dont il ne reste que le mur pignon dans l'aile sud-ouest. Le logis établi sur le bord de la terrasse dominant la vallée, fortement remanié au XIXe siècle, est édifié sur une cave voûtée centrale, desservie par une rampe d'escalier droite à mur déchiffre aux extrémités arrondies. Les façades sur cour et sur la vallée ont été passées « au chemin de fer » et leurs parements ont donc été rabotés sur près de 1 cm, notamment pour mettre en évidence les chaînages d'angle, traités en bossages classiques ; il a probablement été découronné et la toiture actuelle n'est peut-être que du XIXe siècle. Les baies ont toutes été reperçées de manière homogène, avec des ouvertures larges de 110 cm, et il ne reste que des portions de deux anciennes cheminées flamboyantes. Ce logis possédait une aile en retour et l'escalier actuel, logé dans un caisson maçonné en belles pierres de calcaire équarries, est entièrement en bois et date du XIXe siècle. Mais son mur latéral nord est plus épais que les deux autres et est sans doute un mur ancien ; on peut considérer que les deux autres, épais de 22 cm seulement, ont été aménagés au XIXe siècle pour la reconstruction de l'escalier actuel. De cet escalier ancien, on ne sait rien : était-il en vis ou à rampes droites, ce que pourrait suggérer la rampe conservée dans la cave ? Le cadastre napoléonien montre un volume quadrangulaire émanant du logis vers la cour qui pourrait correspondre à un escalier hors œuvre mais il n'en reste rien aujourd'hui. L'examen de la façade ne révèle pas de traces d'accroche de cet édifice ancien, si ce n'est les traces de deux chambranles de porte (accroche de l'ancienne aile en retour ?). La façade de l'escalier, entièrement recomposée au XIXe siècle, réemploie une clé de voûte octopartite arborant un blason particulièrement précieux. En effet, l'écu parti reprend les armes des La Tour-d'Auvergne (une tour et des fleurs de lis) associées à celles des Talleyrand (deux des trois lions) : ce blason permet d'attribuer sans hésitation le chantier de construction du château de Beauséjour – et sans doute sa création – au couple Jean Talleyrand et Marguerite de La Tour, dans les deux dernières décennies du XVe siècle. Cette

Pierre, heureusement conservée sur place, pourrait convenir au voûtement d'une chapelle (celle autorisée en 1503 ?) ou d'un escalier d'honneur sur cour (celui suggéré sur le cadastre de 1810 ?). Plusieurs indices stylistiques plaident donc pour un chantier des années 1500 : les restes de baies à tores entrecroisés de type flamboyant (tour-porche et façade orientale du logis), plusieurs canonnières (l'une en archère-canonnières, les autres « à la française »), les cheminées, la clé de voûte en remploi. Beauséjour est donc bien la résidence favorite des Talleyrand dans leur châtellenie de Grignols à l'aube des Temps modernes.

Chalais (Charente).

Situé aux confins des diocèses de Périgueux, d'Angoulême et de Saintes – dont il accueillait d'ailleurs un siège d'archiprêtre – le castrum de Chalais occupe un éperon de confluence entre Tude et Viveronne. Il contrôlait un itinéraire d'axe nord-sud, reliant Angoulême et Libourne. Un important prieuré membre de Saint-Martial de Limoges y est attesté et la Chronique de Geoffroi de Vigeois, moine limousin bien informé de la fin du XIIe siècle, en attribue la fondation à un donateur du tout début du XIe siècle. Le ressort de Chalais était assez médiocre, coincé entre les deux grandes châtellenies d'Aubeterre à l'est, et de Barbezieux à l'ouest, donnant ainsi l'impression d'une châtellenie intercalaire.

Le château n'est mentionné qu'à la fin du XIe siècle mais un Hélie de Chalais est déjà signalé en 1047 (et peut-être dès le début du siècle, d'après Geoffroi de Vigeois). André Debord avait constaté que le site était une possession allodiale d'un lignage du même nom, mais que vers 1100, comme pour Aubeterre d'ailleurs, les vicomtes de Castillon se sont imposés à la tête de la seigneurie, rapidement tenue en fief des archevêques de Bordeaux et, peut-être, à l'origine de Saint-Seurin de Bordeaux³⁶. Mais cette soumission féodale à l'égard des archevêques ne concerne peut-être que la terre. En tout cas, dès la fin du XIIe siècle, les sires de Chalais sont directement placés sous la coupe du roi-duc : en 1182, le seigneur se soulève contre Richard Cœur de Lion et fait fortifier la place ; en 1216, le site est sous saisie ducale et, en 1242, Olivier, sire de Chalais, est pensionné par le roi-

³⁶ André DEBORD, *La société laïque dans les pays de la Charente, Xe-XIIe siècle*, Paris, 1984, p. 94, 221 et 501.

duc qui semble alors faire réaliser des travaux de fortification du château. Olivier de Chalais prête à nouveau hommage au roi-duc en 1274 pour son château de Chalais. D'autres documents montrent que l'archevêque est seigneur suzerain du ressort mais le château semble directement soumis au duc d'Aquitaine (donc au roi d'Angleterre). Entre l'archevêque, seigneur temporel d'un certain nombre de sites castraux du Sud-Ouest, et le roi-duc, une véritable rivalité s'est jouée durant tout le XIII^e siècle, ce dernier profitant des périodes de vacance du siège archiépiscopal pour assurer la régale et placer tous ces sites fortifiés sous sa main.

Après la guerre de Gascogne, l'influence du roi-duc devient moindre et l'archevêque ne semble plus réellement importuné dans sa suprématie. En 1282, Hélié, fils d'Olivier, a succédé à son père à la tête de la châtellenie. En 1301, qualifié de baron (bars), il prête hommage à l'archevêque, mais en excluant explicitement l'enclos castral appelé lo bertelh, sans doute parce que celui-ci était usuellement rendable au duc³⁷. Hélié est alors marié à Hélie de Châteauneuf, héritière présomptive d'un lignage important du Limousin mais en cours d'extinction. Sa sœur Agnès est unie à Hélie Talleyrand, sire de Grignols, avant 1290. Ainsi, avec la mort d'Hélié, Agnès apporte la succession à son époux : c'est ainsi que les Talleyrand de Grignols sont entrés en possession de Chalais (et de La Roche-Chalais). En 1339, ils concèdent aux habitants de Chalais une charte de franchises³⁸. Charles Talleyrand est le premier, peut-être après la reprise du site en 1450, à faire valoir le titre de « prince de Chalais », qui ne repose sur aucune tradition ancienne autre que l'emploi du qualificatif de princes dans certaines chartes du XI^e siècle³⁹. Le château sort ruiné de la guerre de Cent Ans : il est assiégé par le connétable d'Albret en 1405 mais c'est surtout le siège de 1450 qui le laisse dévasté. En 1503, Jean Talleyrand obtient du légat du pape la permission de bâtir dans son château de Chalais, une chapelle Sainte-Marie, avec droit de sacrement, d'enterrement et autres privilèges. L'examen des vestiges montre que le cœur du logis actuel est occupé par un bâtiment de la fin du XV^e siècle. Cette structure centrale était démunie de tout flanquement mais agrémentée, sur la cour intérieure, d'une longue galerie sur portique, rythmée par des colonnes de style flamboyant reliées par des arcs surbaissés et formant onze travées d'arcades ajourées avec une porte axiale. La

distribution intérieure juxtaposait deux grandes pièces centrales, séparées par un refend médian, chacune doublée par une pièce plus modeste, aux deux extrémités. Ce parti programmatique peut sembler assez étonnant car, outre l'absence de tours d'angle permettant l'accueil de chambres ou de garde-robes privatives, il ne ménage pas de hiérarchie entre un espace majeur (à fonction de grande salle de réception) et un volume mineur (la chambre avec ses annexes). Le programme de ce logis, parfaitement symétrique, consiste en une juxtaposition de deux séries de chambres équivalentes et suggère l'existence d'une salle peut-être plus ancienne et logée dans un autre édifice (aujourd'hui disparu). La façade ouest montre nettement des moellons de chaînage des angles, ce qui exclut la présence avérée ou prévue de tours aux extrémités de ce logis. Ces vestiges ne peuvent être mis en relation avec aucune autre structure contemporaine : la chapelle du sud est rebâtie au XVII^e siècle, l'escalier nord ne date que du XVIII^e siècle, la tour du gros pavillon carré sud-ouest (souvent qualifiée de donjon, ce qu'il n'est nullement, et parfois attribuée au XIV^e siècle, ce qui est faux) est une réalisation de la fin du XVI^e ou des premières années du XVII^e siècle, et l'espace compris entre ce pavillon à mâchicoulis et le vieux logis flamboyant a été rempli, au XVII^e siècle, par une grande salle (sans doute en remplacement de l'ancienne, encore présente à la fin du XV^e siècle). De même, la tour-porte à échauguettes carrées n'est pas médiévale et date de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle. Toutes les toitures et charpentes ont été reprises au cours du XVIII^e siècle pour être mansardées et il faut sans doute rapprocher ces réaménagements de travaux de charpente signalés par les sources écrites en 1741⁴⁰.

37 J. DE LA MARTINIERE, Les chartes de franchise de Saint-Aulaye et de Chalais, La Rochelle, 1909.

38 Cf. Chr. REMY, « Morphologie et terminologie castrales : qu'est-ce qu'un verteil ? », Cahiers de Civilisation médiévale, 55, 2012, p. 225-243.

39 D'autres titulaires de seigneurie ont adopté ce prédicat dès le XIII^e siècle (à Talmont-Saint-Hilaire, Vendée) mais le plus souvent au XV^e siècle (les Carency, les Polignac, les sires de Chabanais).

40 Odile FAYE et Michel KAHN, « Chalais. Château », Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente, Paris, éd. Br. Sépulcre, 1993, p. 218-221 ; Pierre DUBOURG-NOVES, « Chalais », Châteaux, manoirs et logis. La Charente, p. 318-319 et 468.

De la sorte, l'organisation médiévale du castrum est aujourd'hui en grande partie illisible. En effet, le château actuel occupe la portion septentrionale d'une vaste plate-forme délimitée par de hauts murs de soutènement (en grande partie repris au cours du XVIIe ou du XVIIIe siècle) et par quelques maçonneries médiévales à la pointe sud, le tout procédant d'un remblaiement général visant à permettre l'aménagement d'un jardin moderne. Sous ces remblais se trouvent évidemment les vestiges des habitations des anciens chevaliers résidents de Chalais, évoqués par quelques rares textes : en 1476 encore, lorsque Jean Talleyrand reçoit l'hommage de parcelles et de maisons situées dans le château, on évoque la grande rue du château (*magna carreria castris*) et divers biens fonds ayant été à des chevaliers et au recteur de la chapelle du château (qui n'est pas celle de 1503)⁴¹. Cette structuration ancienne, encore conservée à Grignols, a été gommée à Chalais par les réaménagements de l'époque moderne.

À bien des égards, on peut considérer que les aménagements – ambitieux – dont a bénéficié le château de Chalais à partir de la fin du Moyen Âge et surtout durant l'époque moderne, sont le pendant du relatif désintérêt pour Grignols après l'ultime campagne de Jean, vers 1480-1510. C'est dans cet écrin majestueux que le jeune Charles-Maurice a passé quelques mois de son enfance, découvrant la tendresse de sa bisaïeule et la grandeur un peu désuète mais exigeante de la noblesse de province.

De ces résidences des Talleyrand, celle de Chalais retrouve vie depuis quelques années : les importants travaux de valorisation réalisés par le nouveau propriétaire, Yves Lecoq, en accord avec les services de l'Etat et en parfaite intelligence avec les bénévoles de l'association locale, redonnent du lustre à cette majestueuse demeure du Sud Charente. Quant aux demeures périgordines, elles attendent encore d'être sauvées : si le château seigneurial de Grignols a été heureusement restauré par Madame Trimble dans les années 2000 et que le vieux site à motte ne semble pas menacé aujourd'hui (il sert de palombière), le fort aristocratique avec ses nombreuses maisons de chevaliers formant enceinte menace ruine et la forte implication d'Antoine Grassian et de son association n'est pas encore parvenue à assurer la stabilisation de toutes les portions de cette vaste enceinte. De même, Beauséjour, fort méconnu, mériterait une valorisation délicate pour en faire ressortir les parties anciennes. De toute évidence, ces sites fortement liés à la famille Talleyrand, dont Charles-Maurice revendiquait la haute origine, méritent qu'on les conserve et qu'on les redécouvre.

41 Cette rue est bien localisée in castrum ce qui exclut une rue d'accès au château, BNF, lat. 9142, n° 68.

DANS LA BIBLIOTHEQUE

Une sélection proposée par Claude Beauthéac

- Laurent STEFANINI : A la table des diplomates. Paris, l'Iconoclaste, 2016, 330 pages.
- Emile DARD : Napoléon et Talleyrand. Paris, Editions de Fallois, 2017, 349 pages (réédition).
- Emmanuel de WARESQUIEL : Fouché. Dossiers secrets. Paris, Tallandier, 2017, 317 pages.
- Emmanuel de WARESQUIEL : Le duc de Richelieu, un sentimental en politique, 1766-1822. Paris, Perrin, 2009 (réédition).
- Michel MISSOFFE : Metternich, 1773-1859. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959, 415 pages.
- Charles ZORGBIBE : Metternich, le séducteur diplomate. Paris, Editions de Fallois, 2009, 527 pages.
- Pierre RAIN : La diplomatie française. Tome II. De Mirabeau à Bonaparte. Paris, Librairie Plon, 1950, 258 pages.
- Michel AUBOUIN : Madame de Staël ou l'intelligence politique. Ses combats, ses amis, ses ennemis, ses amants, ses ennemis,... Paris, Omnibus, 2017, 416 pages.
- Ghislain de DIESBACH : Madame de Staël. Paris, Perrin, 2008, 585 pages (réédition).
- Michel WINOCK : Madame de Staël. Paris, Fayard, 2010.
- Jean RIVOIS : Vie de Monsieur de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent. Colombes, I.T.E., 1958, 284 pages.
- Benedetta CRAVERI : Les derniers Libertins. Paris, Flammarion, 2016, 637 pages.
- Thierry LENTZ (avec Pierre BRANDA, Pierre-François PINAUD, Clémence ZACHARIE) : Dictionnaire des institutions du Consulat et de l'Empire. Paris, Tallandier, 2017, 773 pages.
- Thierry LENTZ et Pierre BRANDA : Napoléon, l'esclavage et les colonies. Paris, Fayard, 2007, 359 pages.
- Thierry LENTZ et Guillaume BERNARD : Napoléon et le droit. Paris, CNRS Editions, 2017, 300 pages.
- Robert OUVRARD : Sous le soleil d'Austerlitz. La bataille racontée par ceux qui l'ont vécue. Paris, Cosmopole, 2001, 298 pages.
- Robert OUVRARD : 1809. Les Français à Vienne. Chronique d'une occupation. Préface de Thierry LENTZ. Paris, Nouveau Monde Editions, 2009, 336 pages.
- Munro PRICE : Louis-Philippe, le prince et le roi. La France entre deux révolutions. Paris, Editions de Fallois, 2009, 489 pages.
- Emmanuel de LAS CASAS : Mémorial de Sainte Hélène. Le manuscrit retrouvé. Edition établie par Peter HICKS, François HOUDECEK, Thierry LENTZ et Chantal Prévot. Paris, Perrin, 2017, 800 pages.
- FONDATION NAPOLEON : Napoléon Bonaparte. Correspondance Générale. Tome 13. Le commencement de la fin (janvier 1813-juin 1813). Paris, Fayard, 2016, 1488 pages.
- FONDATION NAPOLEON : Napoléon Bonaparte. Correspondance Générale. Tome 14. Leipzig (juillet 1813-décembre 1813). Paris, Fayard, 2017, 1344 pages.
- Marie-Hélène BAYLAC : Hortense de Beauharnais. Paris, Perrin, 2016, 380 pages.
- Charles-Eloi VIAL : Marie-Louise. Paris, Perrin, 2017, 448 pages.

Je souhaite adhérer à l'Association Les Amis de Talleyrand.

Je verse la cotisation annuelle 2017-2018 fixée à (rayer la mention inutile) :

- 38 € pour les adhérents individuels
- 50 € pour les couples
- 5 € pour les étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant de l'année)

De la manière suivante (rayer la mention inutile) :

- par virement bancaire, sans frais pour l'Association au compte " Association Les Amis de Talleyrand "
 - IBAN : FR07 2004 1010 0605 7255 1P02 710
 - BIC : PSSTFRPPLIM
- par chèque à l'ordre de " Association des Amis de Talleyrand ", à adresser au trésorier de l'association : **M. Jean-Marie BADER, 116 rue Aristide Briand 69 460 LUTTERBACH (France)**

Votre carte de membre vous sera envoyée à titre d'accusé de réception.

Cette carte vous donne droit d'accès gratuit au Château de Valençay (Indre- 36) et au musée des Amis de Postersheim (Allemagne)

Je renseigne mes coordonnées :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal, ville et pays :

Adresse courriel :

Téléphone(s) :

J'accepte je n'accepte pas que mes nom et adresse soient diffusés dans la liste des adhérents.

Mes centres d'intérêt sont :

.....

.....

J'ai eu connaissance de l'association par



Association Les Amis de Talleyrand

«200e anniversaire du Congrès de Vienne
Talleyrand l'Indispensable»

Actes du colloque des 8 et 9 juin 2015
Hôtel de Talleyrand, 2, rue saint Florentin, Paris

Ouvrage de 210 pages, dont 30 d'illustrations en quadrichromie, format 23x15cm, reliure dos carré collé, réalisé avec l'aimable contribution de Mme Marie-Pierre Rey et de MM Joachim von Below-Diinnow, Pierre Brando, Alain-Jacques Cozue-Tornare, Carl-Erik Daum, Peter Hicks, Thierry Lenz, Robert Ouvrard, Jean Tubard, Emmanuel de Waresquiel et Charles Zangbibe.

Bon de Commande

Je soussigné.....
souhaite acquérir.....exemplaire(s) des actes du colloque au prix de 21,20 Euros
l'exemplaire, port et emballage compris.
Adresse de livraison.....
.....

Ci-joint mon règlement: 21,20€ x.....exemplaires =..... par chèque à l'ordre
des Amis de Talleyrand.

A.....
le.....
Signature

Merci d'adresser ce bon de commande à Jean-Marie Bader 116, rue Aristide Briand F- 68460 LUTTERBACH

Dans ce Courrier

Editorial par Roland Martinet	1
Talleyrand, homme des Lumières par Emmanuel de Waresquiel	3
Talleyrand et La Fayette par Daniel Haumont	6
La duchesse de Dino. Vienne. Le temps qui passe et les choses de ce monde par Claude Beauthéac	11
Sire, j'ai plus besoin de cuisiniers que de diplomates ! par Daniel Chartre	12
La scène du 28 janvier 1809 par Daniel Chartre	16
Les Amis de Talleyrand en voyage à Londres par Alain Boscher	22
Une anecdote sur le rôle de Claude Rich dans «Le Souper» par Pierre Combaluzier	25
Un rapprochement savoureux par Jean-Marie Bader	26
«Ridicule» et «Le Souper» par Patrick Prunier	27
Itinéraire de Talleyrand durant la 4e Coalition 1806-1807 : Paris-Berlin-Varsovie-Tilsit-Dresde-Paris par Roland Martinet	32
Talleyrand, Blucher et le pont d'Iéna par Claude Beauthéac	37
Talleyrand, son épouse et les commentaires peu gentils de la duchesse de Dino sur ce mariage (une petite jalousie de femme?) par Claude Beauthéac	38
Une lettre du prince de Metternich à la duchesse de Dino très peu de temps après la mort du prince de Talleyrand par Claude Beauthéac	39
De Grignols à Chalais: Les Talleyrand avant Charles-Maurice par Christian Remy	40
Dans la bibliothèque par Claude Beauthéac	53
Bulletin d'adhésion	55
Bon de commande d'actes du colloque 2015	57

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'association
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège: Château de Valençay - 36600 Valençay

www.amis-talleyrand.org groupe facebook «Les Amis de Talleyrand»

Responsable de la publication : Roland Martinet

Comité de rédaction : Anna de Bagneux, Roland Martinet, Georges Lefaivre,
Alexandre Belonoschkin, Claude Beauthéac, Claude Jambart, Pierre Combaluzier.

Collecte et revue des articles : Claude Jambart

Maquette et composition : Jean-Marie Bader

Parution annuelle N° 10 - janvier 2018
ISSN 2606 - 1082

La reproduction des textes est interdite sauf autorisation préalable de l'auteur.

Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par les auteurs sous leur responsabilité